

**REVUE DE PRESSE DE LA CAMPAGNE**  
**SERGE ATLAOUI**

## 20 MINUTES

### Indonésie: Mobilisation pour Serge Atlaoui, Français condamné à mort



*Bérénice Dubuc*

Deux rassemblements ont lieu ce mardi à 18 h à Metz (Moselle) et à Paris, en soutien à Serge Atlaoui, ce Français emprisonné en Indonésie depuis dix ans, et qui risque d'être exécuté dans les prochaines semaines. Mercredi, la justice indonésienne doit en effet examiner son ultime recours pour obtenir un procès en révision.

### **Qui est Serge Atlaoui?**

Il y a dix ans, cet artisan soudeur de 51 ans originaire de Metz trouve un job en or: effectuer l'installation puis la maintenance de machines industrielles dans une usine d'acrylique près de Jakarta, pour 2.000 euros par semaine. Une chance qu'il saisit. Mais il découvre que l'usine est en fait un laboratoire clandestin d'ecstasy. Il participe tout de même à l'ouverture du site, rassuré par ses employeurs qui lui affirment que l'usine sert à effectuer des «tests» de fabrication du MDMA, le composant de l'ecstasy, sans produire de cachets. Un mensonge: en novembre 2005, lorsque la police démantèle le labo clandestin, il est arrêté et emprisonné.

### **Pourquoi a-t-il été condamné?**

Lors de son procès, le Français est jugé pour trafic de drogue. Le procureur demande la peine capitale, mais Serge Atlaoui est finalement condamné, le 6 novembre 2006, à la réclusion criminelle à perpétuité. La sentence est confirmée en appel, mais, en 2007, la Cour de cassation le condamne à mort, estimant qu'il est le «chimiste» d'une organisation criminelle, malgré l'enquête et les témoignages des autres accusés, selon sa femme. Le Messin estime être injustement châtié, vu qu'il effectuait des tâches subalternes de maintenance et qu'il n'a jamais touché aux stupéfiants, d'autant plus que ses coaccusés Indonésiens n'ont écopé que de peines de prison.

### **Quels sont ses recours judiciaires?**

A l'issue de son procès, Serge Atlaoui avait deux recours: la révision et la demande de grâce. Le président indonésien a rejeté cette dernière fin janvier. Début février, ses avocats indonésiens ont donc déposé une demande en révision du procès. La semaine dernière, lors d'une première audience, ils ont proposé au tribunal d'auditionner des témoins affirmant que le Français n'avait rien à voir avec la production de drogue. Mais le tribunal de Tangerang a refusé de les entendre, et ces éléments ne pourront donc pas être joints au recours. Mercredi, ce même tribunal doit rendre un avis favorable ou défavorable à la révision avant que la requête ne soit transmise à la Cour suprême, qui statuera définitivement.

### **Pourquoi cette mobilisation?**

Si la famille de Serge Atlaoui -épaulée par l'association Ensemble contre la peine de la mort- et la diplomatie française sont mobilisées depuis plusieurs années, le temps est compté pour le Messin. En effet, alors qu'entre 2008 et 2013, l'Indonésie avait appliqué un moratoire sur la peine de mort, l'arrivée au pouvoir du nouveau président, Joko Widodo, élu en octobre, a changé la donne. Les exécutions ont repris et, le 18 janvier, six condamnés, dont cinq étrangers, ont été passés par les armes. Or, le nom de Serge Atlaoui a été cité dans une liste de condamnés prochainement exécutés. Les manifestations de ce mardi visent à le «protéger», comme l'a expliqué sa femme, Sabine, sur France Info. «J'ai peur. C'est pour cela que je lance un appel pour une mobilisation en France. Il faut se rassembler autour du cas de mon mari pour le protéger, pour dire "Non, ne l'exécutez pas". Désormais, je sens que seuls, nous n'y arriverons pas. On a besoin du soutien de tous.»

<http://www.20minutes.fr/monde/1570463-20150324-indonesie-mobilisation-serge-atlaoui-francais-condamne-mort#xtor=RSS-176>

Un Français sur le point d'être exécuté en Indonésie

09/02/2015 à 13h41

Sabine et son époux, Serge Atlaoui, dans le couloir de la mort en Indonésie.

Sabine et son époux, Serge Atlaoui, dans le couloir de la mort en Indonésie. - Bay Ismoyo -  
AFP



Après le rejet de la grâce présidentielle, il ne reste qu'un recours à Serge Atlaoui pour échapper à son exécution. Ce Français originaire de Metz est détenu dans le couloir de la mort en Indonésie depuis près de dix ans. Désormais, ses jours sont comptés.

Il est l'un des rares Français au monde à se trouver dans un couloir de la mort. Serge Atlaoui, accusé par l'Indonésie d'avoir participé à un trafic de drogue, risque d'être exécuté dans les prochains jours, en toute légalité selon les lois en vigueur dans ce pays.

Originaire de Metz, cet artisan-soudeur âgé de 50 ans avait été arrêté en 2005 dans un laboratoire d'ecstasy, près de Jakarta. Pour près de 2.000 euros de salaire hebdomadaire, Serge Atlaoui venait d'accepter de travailler au noir dans une "fabrique d'acrylique" à 60

kilomètres de la capitale, où il réparait des machines. Une couverture qu'il n'a découverte que lors de son deuxième voyage en Indonésie. Trop tard.

### Rejet de la grâce présidentielle

En novembre 2005, la police découvre le laboratoire illégal et le démantèle lors d'un raid. Serge Atlaoui est depuis incarcéré en Indonésie, où il a été condamné à la peine capitale en 2007. Le 29 janvier dernier, le nouveau président indonésien, Joko Widodo, a rejeté sa demande de grâce. Ses proches craignent désormais une accélération de la procédure d'exécution.

"Je suis en contact avec lui par l'intermédiaire d'une cabine téléphonique qui se trouve à l'intérieur de la prison. Il est sur le qui-vive, il sait très bien que du jour au lendemain on peut venir le chercher", confie son épouse sur RTL.

### Dernier recours : une révision du procès

Depuis le rejet de la grâce présidentielle, Sabine Atlaoui, mère de quatre enfants, est sortie de son silence. Il ne reste désormais plus qu'un recours pour éviter à son mari de mourir fusillé: une demande de révision du procès, qui devrait être déposée ce lundi. "Je n'ai pas de délai pour l'espoir, je vais aller jusqu'au bout, je suis déterminée [...]. J'ai ce besoin de reconnaissance pour mon mari, quoi qu'il arrive cette vérité sortira".

En 2008, l'Indonésie avait cessé les exécutions de prisonniers, avant d'appliquer à nouveau la peine capitale. Ainsi, un prisonnier européen a été exécuté le 18 janvier dernier, et dix hommes ont été fusillés depuis 2013. Dans ce contexte, Laurent Fabius, le ministre des Affaires étrangères, a annoncé qu'il se rendrait cette semaine en Indonésie, pays où la législation anti-stupéfiants est l'une des plus sévères au monde. Il y plaidera pour une suspension de la procédure, mais le temps presse. Le nom de Serge Atlaoui apparaît désormais chaque jour dans les journaux, au sein de la liste des prochains à être exécutés. Selon France Info, plusieurs articles évoquent la date du 15 février.

Par A. Dt

---

<http://www.bfmtv.com/international/un-francais-sur-le-point-d-etre-execute-en-indonesie-862485.html>

---

<http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/indonesie-l-epouse-d-un-francais-condamne-a-mort-implore-la-clemence-pour-son-mari-456383.html>

vidéo

Indonésie: l'épouse d'un Français condamné à mort implore la clémence pour son mari

L'épouse de Serge Atlaoui s'est rendue à Jakarta, en Indonésie afin de demander la clémence pour son mari, condamné à mort en 2007 pour trafic de drogues. Elle espère que le recours qu'il a formé sera entendu. Depuis la condamnation, Sabine Atlaoui multiplie les déplacements et les appels à l'aide pour la libération de son mari. Il avait été arrêté dans l'usine où il travaillait et qui cachait un laboratoire de fabrication d'ecstasy. Serge Atlaoui a toujours nié avoir eu connaissance de ce trafic de drogue. Depuis qu'il se trouve dans le couloir de la mort, cinq autres prisonniers étrangers ont déjà été exécutés.

---

<http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/myriam-atlaoui-tres-inquiete-pour-son-mari-sur-le-point-d-etre-execute-en-indonesie-443766.html>

Sabine Atlaoui "très inquiète" pour son mari sur le point d'être exécuté en Indonésie

Vidéo

Condamné à mort en 2005 en Indonésie pour trafic de drogue, le Français Serge Atlaoui vit-il ses dernières heures? Le nouveau pouvoir en place semble décidé à ce que son exécution intervienne rapidement. Ses proches restent toutefois très mobilisés et un ultime recours judiciaire a été tenté. BFMTV a rencontré son épouse Sabine. Elle raconte que son moral a baissé depuis qu'il a vu des codétenus partir pour être exécutés sans être avertis. "Tous ses espoirs, il les garde", assure-t-elle néanmoins. "Ce genre de situation et ces circonstances peuvent arriver à n'importe qui", prévient-elle.

Julia Delage, Sébastien Savoye, Alexis Cuvillier - 12/02/2015

### Les journaux lorrains se mobilisent contre la peine de mort



*Soumis par Villette le mer, 25/03/2015 - 10:13*

*LES JOURNAUX LORRAINS MOBILISÉS POUR SERGE ATLAOUI : SUR CETTE PHOTO, PATRICK ABATE, SÉNATEUR-MAIRE DE TALANGE AU CÔTÉ DE RAPHAËL CHENUILHAZAN, D'ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT, LORS DE LA MANIFESTATION PARISIENNE DE SOUTIEN À SERGE ATLAOUI, PRÈS DE L'AMBASSADE D'INDONÉSIE (PHOTO : ALAIN MORVAN VIA FACEBOOK)*

Le cas de Serge Atlaoui, Messin de 51 ans dans le couloir de la mort en Indonésie depuis bientôt huit ans, ravive le débat sur la peine capitale. Depuis le 18 janvier et la reprise des exécutions dans l'archipel, la vie du Lorrain, ainsi que celle de dix autres condamnés à mort, ne tient plus qu'à un fil. De la Jordanie au Pakistan, de l'Arabie Saoudite aux Etats-Unis, le nombre d'exécutions capitales est en très forte hausse dans le monde. **C'est pourquoi *Le Républicain Lorrain*, *l'Est Républicain* et *Vosges Matin* ont décidé de mener campagne**

**contre cette justice sans retour, aveugle et sourde aux appels des grands pays abolitionnistes. Aucun Français n'a été exécuté légalement en France ou dans le monde depuis 38 ans. Cette mobilisation humaine, solidaire, a pour unique but que cela dure.**

Une page facebook est consacrée à ce sujet

: <https://www.facebook.com/lesjournauxlorrainscontrelapeinedemort>

Une page spéciale a également été publiée ce mercredi 25 mars 2015 dans les trois journaux.



PHOTO : EDOUARD MARTIN, DÉPUTÉ EUROPÉEN, EX-LEADER D'ARCELORMITTAL-FLORANGE, SOUTIENT AUSSI SERGE ATLAOUI (PHOTO ISSUE DE FACEBOOK).

**Le député européen et ex-leader syndical d'Arcelormittal-Florange, Edouard Martin soutient lui aussi le Messin dans le couloir de la mort:** «Serge Atlaoui est dans le couloir de la mort depuis 9 ans. Sa femme, sa famille, ses avocats se battent sans relâche pour le sortir de ce cauchemar indescriptible. La justice indonésienne doit donner l'opportunité aux avocats de Serge Atlaoui de démontrer son innocence afin qu'on ne lui applique pas la peine capitale. Le président indonésien, sous prétexte du grave fléau que représente la drogue dans son pays, ne peut outrager le bon fonctionnement de la justice et doit entendre les arguments de défense de

Monsieur Atlaoui. J'en appelle à l'Union européenne, à Monsieur Tusk Président du Conseil européen, à Monsieur Juncker, Président de la Commission et à Monsieur Schulz, Président du Parlement européen à se saisir de cet appel et à intervenir auprès des autorités indonésiennes. L'Etat français doit, par la voix du Président de la République François Hollande, peser de tout son poids pour sauver Serge Atlaoui. Ni l'Europe, ni encore moins la France, ne peuvent laisser un de leurs ressortissants subir la peine capitale. Il en va de notre dignité, de nos valeurs, et de notre détermination à lutter sans relâche contre la peine de mort à travers le monde. Tous ensemble et sans relâche, sauvons Serge Atlaoui ! C'est notre devoir de citoyens libres! »

<http://www.journalistes-cfdt.fr/actualites/le-journaux-lorrains-se-mobilisent-contre-la-peine-de-mort>

## Metz et Paris se mobilisent pour Serge Atlaoui

Des manifestations de soutien à Serge Atlaoui, ce Messin condamné à mort il y a huit ans en Indonésie pour trafic de drogue, ont eu lieu hier à Metz et Paris.

- Elina Weil
- Publié le 25/03/2015 | 11:57, mis à jour le 25/03/2015 | 11:57



France 3 Lorraine

Deux manifestations ont eu lieu à Paris et à Metz, mardi 24 mars, pour soutenir Serge Atlaoui, ce Messin de 51 ans sur le point d'être exécuté en Indonésie. Ses comités de soutiens se sont organisés pour clamer son innocence dans l'affaire de stupéfiants dans laquelle il est empêtré.

Ces initiatives constituent une dernière chance pour Atlaoui, cet ouvrier soudeur qui, il y a 10 ans, alors sans emploi, se laisse tenter par la proposition d'un ami : 2000 euros par semaine pour installer les machines d'une usine d'acrylique en Indonésie.

Son premier voyage se passe bien. Lors du second, l'usine a changé et il découvre qu'il s'agit en fait d'une fabrique clandestine d'ecstasy. Une descente de police intervient. Prison, procès, Atlaoui crie son innocence, en vain. Il est condamné à mort.

Les juges n'ont jusqu'ici jamais appliqué cette peine de mort. Pour quelle raison l'exécution approche-t-elle désormais, après les huit ans qui viennent de s'écouler ?

C'est sans doute l'élection en octobre de Joko Widodo, le nouveau président indonésien, qui change la donne. Pour lui, la drogue est un fléau criminel. Le pays compte 4 millions de toxicomanes. Le président indonésien a donc décidé d'appliquer la loi à la lettre - loi très sévère en matière de stupéfiants en Indonésie.

Depuis janvier, six hommes ont été exécutés. La plupart étaient des étrangers condamnés pour trafic de drogue. La nuit prochaine, le tribunal de Tangerang doit rendre un avis sur Serge Atlaoui avant que la cour suprême ne se prononce à son tour. Il s'agit de la dernière chance pour le Français. Ses proches craignent que le tribunal continue de se prononcer pour la peine de mort.

### **L'appel au secours de son épouse**

Sabine Atlaoui, son épouse, est arrivée à Djakarta le mois dernier avec les trois enfants de Serge Atlaoui. Elle va le voir deux fois par semaine au parloir de la prison de Nosa Kambangan, située sur une île isolée au sud de Java. Pour elle, "*C'est maintenant où jamais*". Elle lance un appel pour se mobiliser en France. «Il faut se rassembler autour du cas de mon mari pour le protéger, pour dire 'non, ne l'exécutez pas'. Seuls, nous n'y arriverons pas. On a besoin du soutien de tous."

L'avocat français de Serge Atlaoui est volontairement resté discret depuis des années pour ne pas froisser les autorités indonésiennes. Il a lui aussi changé de ton. "**L'étau se resserre. Nous sommes surpris et consternés du peu de cas que la justice indonésienne fait de Serge Atlaoui qui s'est, par ailleurs, toujours comporté en détenu exemplaire**".

L'ambiance est donc à la mobilisation. De Paris et Metz, des pétitions et appels sur les réseaux sociaux ont été lancés par les différents comités de soutien. L'association " Ensemble contre la peine de mort " tente également de faire réagir les parlementaires, les maires, les personnalités. Si Serge Atlaoui était mis à mort, ce serait le premier Français exécuté depuis 1977. Il risquerait alors d'y avoir des conséquences sur les relations entre la France et l'Indonésie.

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/2015/03/25/metz-et-paris-se-mobilisent-pour-serge-atlaoui-687009.html>

---

### **Société**

**Affichage sur la mairie : Metz soutien Serge Atlaoui condamné à mort en Indonésie**

La Ville de Metz (57) a accroché mardi 24 mars 2015 sur la façade de la mairie, un portrait de Serge Atlaoui, un messin condamné à mort en Indonésie pour trafic de drogue, une accusation qu'il a toujours contestée. La ville appelle également à un rassemblement de soutien à 18h sur la Place d'Armes.

- Par Jean-Christophe Dupuis-Remond
- Publié le 24/03/2015 | 11:16
- 



© France 3 Lorraine

Comme annoncé la semaine dernière, la Ville de Metz a accroché mardi 24 mars 2015 un portrait de Serge Atlaoui sur la façade de l'Hôtel de Ville à la veille de la nouvelle audience du messin, condamné à mort, devant un tribunal indonésien. Ce dernier demande la révision de son procès et conteste avoir participé à un trafic de drogue.



## Metz : soutien à Serge Atlaoui

Le Français Serge Atlaoui, condamné à mort pour trafic de drogue, des faits qu'il a toujours contesté, avait comparu le 11 mars devant un tribunal de Tangerang, dans la banlieue de Jakarta, après y avoir déposé un ultime recours dans l'espoir d'obtenir un procès en révision.

**Ses avocats avaient proposé au tribunal d'auditionner des témoins susceptibles de soutenir leur thèse selon laquelle l'activité du Français n'avait rien à voir avec la production de drogues dans le laboratoire clandestin où il avait été arrêté en 2005, avant d'être condamné à la peine capitale deux ans plus tard.**

Le tribunal avait refusé, et fixé une nouvelle audience au 25 mars. Il s'agit d'une formalité avant de transmettre le dossier à la Cour suprême. Celle-ci devra ensuite statuer sur la demande de révision du procès.

---

## International

### Serge Atlaoui : la ville de Metz affiche son soutien

La ville de Metz a décidé d'apporter son soutien à Serge Atlaoui, ce Messin condamné à mort et qui risque d'être prochainement exécuté en Indonésie. Un portrait sera affiché sur le fronton de la mairie et un rassemblement sera organisé le 24 mars place d'Armes.

- Par Hélène Messang
- Publié le 18/03/2015 | 15:09, mis à jour le 18/03/2015 | 15:12



Serge Atlaoui est dans le couloir de la mort dans une prison indonésienne. Condamné à la peine capitale pour trafic de drogue, ce Messin de 51 ans risque d'être exécuté très prochainement. Ce mercredi 18 mars, **la ville de Metz a décidé de se mobiliser pour tenter de faire revenir les autorités d'Indonésie sur cette décision**. Une affiche réclamant l'annulation de l'exécution de Serge Atlaoui sera accroché au fronton de la mairie d'ici le 20 mars.

*La municipalité soutient l'engagement d'Ensemble contre la peine de mort pour l'abolition universelle de la peine de mort. Une grande mobilisation citoyenne est nécessaire pour éviter que Serge Atlaoui ne devienne le premier français exécuté depuis 1977", précise la mairie.*

**Le mardi 24 mars 2015, un rassemblement sera organisé place d'Armes à Metz à 18h** alors qu'au même moment un rassemblement doit avoir lieu devant l'ambassade d'Indonésie à Paris.

**Une dernière audience** devant la justice indonésienne est prévue le 25 mars.

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/lorraine/2015/03/18/serge-atlaoui-la-ville-de-metz-affiche-son-soutien-677695.html>

La France s'inquiète du sort de Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie



© Bay Ismoyo, AFP | Le Français Serge Atlaoui dans la prison située sur l'île de Nusakambangan, au sud de Java, en 2010.

Texte par FRANCE 24

Dernière modification : 10/02/2015

Arrêté en Indonésie en 2005 pour trafic de drogue, le Français Serge Atlaoui pourrait bientôt être exécuté. La France a fait part de ses inquiétudes, le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, doit se rendre dans l'archipel mardi.

La "préoccupation" dont a fait part le ministre français des Finances, Michel Sapin, lors d'une visite à Jakarta mi-janvier, n'y aura rien fait. À 50 ans, le Français Serge Atlaoui vit peut-être ses derniers jours dans une prison indonésienne. Cet artisan soudeur, condamné en 2007 à la peine capitale pour trafic de drogue, a vu son recours en grâce rejeté fin janvier par le président indonésien. Son exécution constituerait la première mise à mort légale d'un Français à l'étranger depuis plus de trente ans.

Selon des informations de France Info, "les journaux indonésiens publient ces derniers jours des listes des prochains condamnés à mort attendus au peloton. [...] Serge Atlaoui y figure à chaque fois, et plusieurs articles évoquent la date du 15 février", explique la journaliste Mathilde Lemaire. Hasard du calendrier : le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, doit se rendre dans l'archipel mardi 10 et mercredi 11 février.

Cinq étrangers déjà exécutés en janvier

Fin janvier, un porte-parole du parquet général, Tony Spontana, avait souligné que la justice avait déjà établi une liste de 11 condamnés à mort devant être exécutés dans les semaines à venir.

Serge Atlaoui a été arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy, près de Jakarta. L'Indonésie dispose d'une des législations les plus sévères au monde en matière d'affaires de stupéfiants.

Après une suspension de plus de quatre ans, l'Indonésie a repris en mars 2013 ses exécutions. Le 18 janvier dernier, les autorités sont passées à la vitesse supérieure et six condamnés à mort, dont cinq étrangers, ont été tués par balles. Ces mises à mort ont entraîné le rappel des ambassadeurs du Brésil et des Pays-Bas, dont un ressortissant de chaque pays figurait parmi les condamnés à mort.

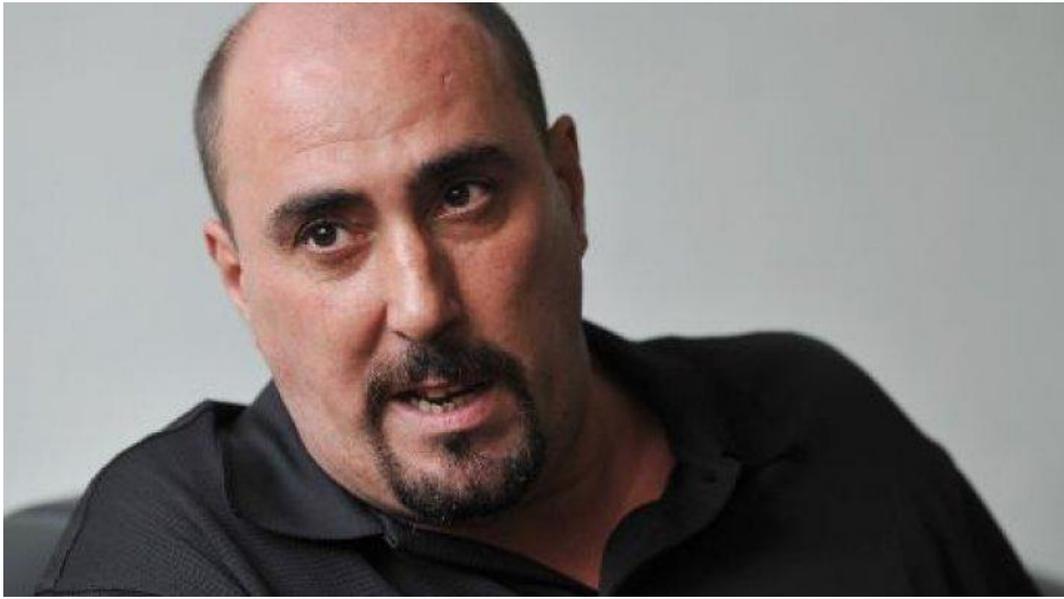
Il s'agissait des premières exécutions depuis l'arrivée au pouvoir en octobre du président Joko Widodo, surnommé Jokowi. Il avait déclaré peu après sa prise de fonction qu'il n'y aurait "pas de grâce" pour les affaires de drogue, qui plongent l'Indonésie dans un "état d'urgence".

Avec AFP

<http://www.france24.com/fr/20150209-indonesie-francais-serge-atlaoui-droque-france-peine-mort-Joko-Widodo-Jokowi-jakarta/>

---

Étrangers condamnés à mort : l'Indonésie reporte les exécutions



© AFP, archives | Le Français Serge Atlaoui a été condamné à mort en Indonésie en 2007.

Texte par FRANCE 24

Dernière modification : 18/03/2015

Les étrangers condamnés à mort pour trafic de drogue en Indonésie, dont un Français, ne devraient pas être exécutés avant plusieurs semaines voire plusieurs mois, a annoncé le vice-président indonésien. Les recours judiciaires vont être étudiés.

L'Indonésie n'exécutera sans doute pas avant plusieurs semaines ou plusieurs mois un groupe de condamnés à mort pour trafic de drogue, comprenant principalement des étrangers, a déclaré, mercredi 18 mars, le vice-président indonésien, Jusuf Kalla. Ce délai prend en compte le temps que la totalité des recours judiciaires soient épuisés.

"Nous entendrons et prendrons toujours en compte les opinions, non seulement de l'Australie, mais aussi de la France et du Brésil", a déclaré Jusuf Kalla dans un entretien accordé à l'agence Reuters. "C'est pourquoi nous sommes très prudents dans le suivi du processus juridique." "Nous attendons la décision des tribunaux", a-t-il ajouté, précisant que cela pourrait prendre "des semaines ou peut-être des mois".

Quatre condamnés étrangers ont intenté de nouveaux recours contre leurs condamnations, après le rejet de leur demande de grâce par le président Joko Widodo en fin d'année dernière.

Ces dernières semaines, la France a déployé d'importants efforts diplomatiques pour empêcher l'exécution du ressortissant français Serge Atlaoui, condamné à mort pour trafic de drogue dans ce pays aux lois très strictes sur les affaires de stupéfiants.

Arrêté en 2005 dans un atelier clandestin de production d'ecstasy, Serge Atlaoui a été condamné à mort en 2007. Ses proches affirment que cet artisan soudeur de profession avait accepté d'installer des machines dans cet atelier en ignorant leur usage.

Parmi les étrangers condamnés, figurent également deux Australiens.

Avec Reuters

<http://www.france24.com/fr/20150318-indonesie-etrangers-condamnes-mort-executions-traffic-drogue-serge-atlaoui-france>

---

La France demande à l'Indonésie de ne pas exécuter Serge Atlaoui

© Bay Ismoyo, AFP | Serge Atlaoui à la prison de l'île de Nusakambangan, le 25 mars 2008  
Vidéo par FRANCE 24

Dernière modification : 05/03/2015

La France poursuit ses efforts pour empêcher l'exécution en Indonésie de Serge Atlaoui, condamné à mort pour trafic de drogue. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Romain Nadal assure sur France 24 que le Quai d'Orsay se mobilise.

[L'Indonésie a rejeté jeudi 5 mars la proposition australienne](#) d'un échange de prisonniers entre les deux pays dans l'espoir d'éviter l'exécution imminente de deux trafiquants de drogue australiens que les autorités de Jakarta semblent déterminées à faire fusiller.

Alors que [Jakarta](#) se montre toujours aussi ferme dans les affaires de stupéfiants, la France est extrêmement préoccupée par le sort de [son ressortissant Serge Atlaoui](#), lui aussi arrêté pour

trafic de drogue, en 2005. Il fait partie de la même liste d'une dizaine de condamnés à mort appelés à être prochainement fusillés, où figurent aussi les deux Australiens.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Romain Nadal assure que le Quai d'Orsay se mobilise pour empêcher cette exécution. "Nous ne relâcherons pas notre pression sur les autorités indonésiennes pour que notre compatriote ne soit pas exécuté", a-t-il ainsi insisté sur l'antenne de France 24.

## INDONÉSIE - UN FRANÇAIS CONDAMNÉ À MORT : "ABSOLUMENT ESSENTIEL QUE L'EXÉCUTION N'AIT PAS LIEU"

"Nous agissons au plus haut niveau, le président de la République, [François Hollande](#) et le ministre des Affaires étrangères, [Laurent Fabius](#) ont effectué un certain nombre de démarches auprès des autorités indonésiennes", a-t-il également précisé. "Nous leur avons expliqué que la France était opposée à la peine de mort par principe et avait engagé une campagne internationale pour l'abolition universelle depuis 2012".

### **Une demande en révision**

Interpellé en 2005 dans un atelier clandestin de production d'ecstasy, Serge Atlaoui a été condamné à mort en 2007. Ses proches affirment que cet artisan soudeur de profession avait accepté d'installer des machines dans cet atelier en ignorant leur usage. Le Français a déposé une demande en révision de son procès. "Il a exercé un recours qui est en cours de procédure et qui pourrait être examiné la semaine prochaine par la justice indonésienne. Nous considérons que ce recours doit être examiné dans des conditions équitables et de respect de ses droits. C'est ce que le ministre Laurent Fabius a indiqué à l'ambassadeur d'Indonésie en France quand il l'a convoqué au ministère des Affaires étrangères le 17 février dernier", a détaillé le porte-parole du quai d'Orsay.

Même si les deux condamnés australiens ont été récemment transférés dans une prison de Java, laissant penser que leur exécution est imminente, Paris veut garder espoir : "Ils n'ont pas été mis en isolement, ce qui est en principe la procédure qui est prévue 72 heures avant l'exécution. Nous considérons avec les autres nations concernés que le compte à rebours n'a pas encore commencé".

<http://www.france24.com/fr/20150305-peine-mort-pression-autorites-indonesie-paris-serge-atlaoui-trafic-droque-australie/>

Mobilisation autour de Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie

Par **Mathilde Lemaire** **lundi 23 mars 2015 23:45**, mis à jour le **mardi 24 mars 2015 à 06h45**



Serge Atlaoui risque d'être exécuté en Indonésie © MAXPPP

Deux manifestations, à Paris et à Metz, ont lieu ce mardi, des initiatives de la dernière chance autour de Serge Atlaoui, ce Français peut-être sur le point d'être exécuté en Indonésie. Son comité de soutien s'est organisé, clamant comme lui son innocence dans l'affaire de stupéfiants dans laquelle il se retrouve englué.

Serge Atlaoui, 51 ans, est ouvrier soudeur. Il y a dix ans, sans emploi, il est tenté par la proposition d'un ami : 2.000 euros par semaine pour aller installer les machines d'une usine d'acrylique en Indonésie. Premier voyage : pas de problème. Deuxième voyage : l'usine a changé, il découvre que c'est en fait une fabrique clandestine d'ecstasy. Mais c'est trop tard. Une descente de police intervient. Prison, procès. Serge Atlaoui crie son innocence en vain. Il est condamné à mort.

Les juges n'ont jamais appliqué cette peine de mort, dans les faits. Qu'est-ce qui fait que là, au bout de 8 ans, le peloton d'exécution se rapproche pour Serge Atlaoui ? Et bien les choses ont

changé avec l'élection en octobre de Joko Widodo, le nouveau président indonésien. Pour lui la drogue est un fléau criminel - le pays comptant 4 millions de toxicomanes. Joko Widodo a décidé d'appliquer la loi à la lettre - loi très sévère en matière de stupéfiants en Indonésie. Depuis janvier, six hommes ont été exécutés. La plupart sont des étrangers condamnés pour trafic de drogue. La nuit prochaine, le Tribunal de Tangerang là-bas en Indonésie doit rendre un avis sur Serge Atlaoui avant que la cour suprême à son tour ne se prononce. C'est l'ultime recours pour le Français. Et ses proches craignent que le tribunal se prononce encore une fois pour la peine de mort.

Son épouse appelle au secours

Sabine Atlaoui, son épouse, est arrivée à Djakarta il y a un mois avec les trois enfants de Serge Atlaoui. Deux fois par semaine, elle prend un bateau et va le voir au parloir de sa prison de Nosa Kambangan, sur une île isolée au sud de Java. Sabine Atlaoui, épuisée mais toujours combative : *"C'est maintenant où jamais. J'ai peur. C'est pour cela que je lance un appel pour une mobilisation en France. Il faut se rassembler autour du cas de mon mari pour le protéger, pour dire 'non, ne l'exécutez pas'. Désormais je sens que seuls, nous n'y arriverons pas. On a besoin du soutien de tous. Ici, la tension est énorme. On vit au jour le jour dans l'inquiétude. C'est une torture psychologique. Je sens que mon mari peut très bientôt être exécuté. Les derniers signes ne sont pas rassurants"*.

"C'est maintenant où jamais. J'ai peur. C'est pour cela que je lance un appel pour une mobilisation en France" (Sabine Atlaoui)

▶▶▶ **À LIRE** | [Serge Atlaoui se confie depuis le couloir de la mort](#)

Un véritable appel au secours. L'avocat français de Serge Atlaoui, resté volontairement discret depuis des années pour ne pas froisser les autorités indonésiennes, a lui aussi changé de ton. Car il y a maintenant urgence pour Maître Sédillot : *"L'étau se resserre. Et nous sommes surpris, consternés même, du peu de cas que la justice indonésienne fait de Serge Atlaoui qui, lui, s'est toujours comporté en détenu exemplaire, faisant confiance aux juges, respectant les délais pour chaque recours silencieusement. Aujourd'hui on lui refuse de présenter des témoins. Et on craint que le tribunal - et après lui, la Cour suprême - refuse de commuer la peine en peine de prison. On est très malheureux de cette situation"*.

Tentative de mobilisation la plus large possible

Désormais, l'ambiance est à la mobilisation tous azimuts, d'où les manifestations ce mardi soir à Paris et à Metz. D'où les pétitions, les appels sur les réseaux sociaux.... L'association

Ensemble contre la peine de mort tente de faire réagir aussi les parlementaires, les maires, les personnalités. Raphael Chenuil-Hazan, son responsable : *"On a besoin de montrer aux autorités indonésiennes qu'il y aura des effets sur les relations entre nos deux pays si cette mise à mort a lieu. Si Serge est exécuté, ce sera le premier Français exécuté depuis 1977. Un Français menacé ainsi d'exécution au bout du monde est forcément un emblème. Et la France et les Français ne peuvent que réagir. La France a une voix particulière à exprimer sur la question des droits de l'homme. A fortiori quand un de ses ressortissants peut être bientôt tué comme un chien ! Je vais citer Albert Camus : 'La peine de mort est le pire des crimes car c'est le plus prémédité. Le condamné à mort est tué deux fois : la première fois quand la peine est prononcée, la seconde fois au moment de l'exécution'"*.

Mobilisées, les autorités le sont aussi : François Hollande et Laurent Fabius ont écrit à leurs homologues indonésiens, l'ambassadrice de France à Jakarta œuvre en coulisse. Romain Nadal, le porte-parole du quai d'Orsay : *"Nous resterons mobilisés et ne lâcherons rien tant que nous n'aurons pas obtenu le sursis de l'exécution de notre compatriote. Il faut savoir que nous mobilisons sur son cas toute l'Union européenne. Cela fait 28 États qui s'unissent et veulent faire pression. Cela représente un certain poids dans la communauté internationale et on espère que cela fasse réfléchir les autorités indonésiennes, qu'une prise de conscience s'opère à Jakarta"*. En janvier dernier, parmi les hommes exécutés en Indonésie, figurait déjà un ressortissant européen : un Néerlandais. La mobilisation des 28 États européens et du roi des Pays Bas n'ont pas permis d'empêcher son exécution.

Mathilde Lemaire **lundi 23 mars 2015 23:45**, mis à jour le **mardi 24 mars 2015 à 06h45**

<http://www.franceinfo.fr/actu/justice/article/mobilisation-autour-de-serge-atlaoui-condamne-mort-en-indonesie-660003>

# Indonésie: le cas de Serge Atlaoui renvoyé devant la Cour Suprême

par **Marie Foult** mercredi 1 avril 2015 15:45



Serge Atlaoui, 51 ans, est condamné à mort depuis 2007 pour trafic de drogue en Indonésie. Ce mercredi, le tribunal où il était convoqué, a renvoyé son dossier devant la Cour suprême du pays. Elle devra trancher sur le sort du Français.

Arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin d'ecstasy près de Jakarta en Indonésie, puis condamné à la peine capitale en 2007 pour trafic de drogue... Le sort de Serge Atlaoui repose désormais entre les mains de la Cour Suprême indonésienne.

Ce matin, le tribunal où le Français était entendu a renvoyé son dossier devant cette dernière. *"Je demande que ma vie soit sauvée"* a-t-il une nouvelle fois déclaré.

Après sa condamnation à mort, Serge Atlaoui avait sollicité un procès en révision. Il s'est toujours défendu de trafiquer de la drogue et affirmait qu'il installait juste des machines industrielles dans une usine d'acrylique.

Une précédente audience avait déjà eu lieu le 11 mars dernier. L'homme de 51 ans avait alors demandé à ce que des témoins soient entendus pour prouver *"sa bonne foi"*, ce que le tribunal avait refusé.

## Six personnes déjà exécutées en janvier pour trafic de drogue

La Cour suprême n'a pas annoncé la date à laquelle elle rendra son avis, qu'elle publiera sur son site internet. Son avocate a déposé en parallèle un recours devant le tribunal administratif de Jakarta, pour contester le refus du président indonésien de gracier le Français.

▶▶▶ À LIRE AUSSI [Mobilisation autour de Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie](#)

D'autres étrangers comme des Australiens, des Brésiliens ou des Nigériens ont aussi été condamnés à mort pour trafic de drogue et risquent d'être exécutés après rejet de leur grâce.

Le gouvernement indonésien attend la fin de toutes les procédures en cours avant d'annoncer les noms des prochains détenus à être exécutés. En janvier, six personnes l'avaient été, toujours pour du trafic de drogue.

<http://www.franceinfo.fr/actu/justice/article/indonesie-le-francais-serge-atlaoui-condamne-mort-renvoye-devant-la-cour-supreme-663037>

## France tv :

Le Français Serge Atlaoui est sur le point d'être exécuté en Indonésie

Serge Atlaoui a été condamné à la peine capitale en Indonésie pour trafic de drogue.

Alors que le Français, Serge Atlaoui, est condamné à mort en Indonésie pour trafic de drogue, sa famille vit dans l'angoisse. "On sait que du jour au lendemain ça peut arriver", souffle Sabine, sa femme, évoquant une éventuelle exécution, au micro de France 3.

Le soudeur, originaire de Metz, avait été arrêté en 2005 à Jakarta, dans un laboratoire clandestin fabriquant des pilules d'ecstasy. Il avait accepté ce travail contre 2 000 dollars par semaine. Il croyait alors travailler dans une fabrique d'acrylique.

Demande de grâce rejetée

Dix ans après son arrestation, l'homme a demandé la révision de son procès après avoir vu sa demande de grâce récemment rejetée. "Nous nous attachons à apporter la preuve que ça n'est pas le cas (la participation au trafic de drogue, NDLR) de Serge Atlaoui, qui n'a jamais participé au moindre trafic", explique Richard Sédillot, l'avocat du suspect.

[http://www.francetvinfo.fr/monde/asia/le-francais-serge-atlaoui-est-sur-le-point-d-etre-execute-en-indonesie\\_822589.html](http://www.francetvinfo.fr/monde/asia/le-francais-serge-atlaoui-est-sur-le-point-d-etre-execute-en-indonesie_822589.html)

## Indonésie : sursis pour Serge Atlaoui renvoyé devant la Cour suprême

Le messin a comparu mercredi brièvement devant un tribunal de Tangerang pour signer un procès-verbal d'audience, avant le renvoi de son dossier devant la Cour suprême. Celle-ci devra se prononcer sur un éventuel procès en révision. L'avocate du Français, Nancy Yuliana, s'est déclarée "optimiste".

- Par Jean-Christophe Dupuis-Remond
- Publié le 01/04/2015 | 11:08, mis à jour le 01/04/2015 | 11:12



© AFP PHOTO/BAY ISMOYO Serge Areski Atlaoui, le 25 septembre 2010.

**Un tribunal indonésien a décidé mercredi 1er avril de renvoyer devant la Cour suprême le dossier de Serge Atlaoui**, condamné à mort pour trafic de drogue, qui a sollicité un procès en révision dans l'espoir d'échapper à une exécution qui pourrait être rapide.

Ce messin de 51 ans, avait été arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy, à Tangerang, dans la banlieue de Jakarta, et condamné en 2007 à la peine capitale pour trafic de drogue.

**Serge Atlaoui s'est toujours défendu d'être un trafiquant de drogue**, affirmant qu'il n'avait fait qu'installer des machines industrielles dans ce qu'il croyait être une usine d'acrylique.

Il a comparu mercredi brièvement devant un tribunal de Tangerang pour signer un procès-verbal d'audience, avant le renvoi de son dossier devant la Cour suprême. Celle-ci devra se prononcer sur un éventuel procès en révision. La date d'examen du dossier ne sera pas annoncée à l'avance par la Cour suprême.

Incarcéré dans une prison de haute sécurité sur une île à près de 400 km du tribunal, le Français avait demandé le 11 mars devant ce même tribunal l'audition de témoins, afin de tenter de convaincre les juges de sa "bonne foi". Mais le tribunal avait refusé. L'avocate du Français, Nancy Yuliana, s'est toutefois déclarée "optimiste" mercredi.

Plusieurs condamnés ont déposé des recours en justice, et **le gouvernement indonésien a promis d'attendre la fin de toutes les procédures en cours avant d'annoncer la date d'exécution et les noms sur la prochaine liste des personnes à passer devant le peloton d'exécution.**

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/lorraine/2015/04/01/indonesie-sursis-pour-serge-atlaoui-renvoye-devant-la-cour-supreme-695861.html>

<http://www.itele.fr/monde/video/indonesie-un-ressortissant-francais-condamne-a-mort-bientot-execute-111700>

Publié le 11 février à 23:10 – Mis à jour le 11 février 2015 à 23:12

Indonésie : un ressortissant français, condamné à mort, bientôt exécuté ?

Vidéo

Serge Atlaoui, ressortissant français condamné à la peine capitale en Indonésie pour trafic de drogue, pourrait être exécuté très prochainement, selon les médias locaux. Arrêté il y a 10 ans alors qu'il travaillait dans un laboratoire fabriquant de l'ecstasy, l'homme a toujours clamé son innocence. Craignant l'exécution imminente de la sentence, sa femme Sabine tire la sonnette d'alarme.

Interview I-Tele, Publiée le 31/03/2015 à 7h20.

<http://videos.tf1.fr/infos/2015/l-epouse-de-serge-atlaoui-c-est-une-torture-8587634.html?xtmc=serge+atlaoui&xtcr=1>

L'épouse de Serge Atlaoui : « C'est une torture ».

Serge Atlaoui est un Français condamné à mort en Indonésie pour trafic de drogue. Il y est incarcéré depuis dix ans et la perspective d'une exécution approche, à moins que son dernier recours n'aboutisse mercredi. "C'est incompréhensible que la justice ne laisse pas les condamnés se défendre", déclare son épouse à LCI.

Un Français, condamné à mort en Indonésie, pourrait bientôt être exécuté

Par L'EXPRESS.fr, publié le 12/02/2015 à 10:56

Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie pour trafic de drogue, risque d'être prochainement exécuté, selon des médias locaux. Sa dernière demande de grâce a été rejetée.

Serge Atlaoui, ici avec sa compagne, a été condamné à mort en Indonésie pour trafic de drogue.

AFP/Bay ISMOYO

"Mon mari a une épée de Damoclès au-dessus de sa tête." L'épouse de Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie pour trafic de drogue, est plus inquiète que jamais: le nom de ce Français de 51 ans, originaire de Metz, a été cité à plusieurs reprises dans les médias locaux parmi les étrangers qui pourraient bientôt être exécutés.

"Aujourd'hui, il est sur le qui-vive, derrière une porte, à se demander quand on va venir le chercher. C'est du stress, c'est du manque de sommeil, c'est la peur perpétuelle", a confié Sabine lors d'une rencontre avec la presse. Et de préciser: "il a peur de ne plus revoir ses enfants, de ne plus me revoir."

Serge Atlaoui a été arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy, à Tangerang, ville de la banlieue de Jakarta. Il a été condamné en 2007 à la peine capitale pour trafic de drogue. Incarcéré dans le pays depuis dix ans, il s'est toujours défendu d'être un trafiquant, affirmant être parti dans ce pays pour une courte période afin d'installer des machines industrielles dans ce qu'il croyait être une usine d'acrylique.

"Du jour au lendemain, notre vie a basculé dans un cauchemar", raconte la mère de famille, convaincue de l'"innocence" de son mari.

Demande de grâce rejetée

Le Français a vu récemment sa demande de grâce rejetée par le président de la République indonésienne. Les avocats de Serge Atlaoui ont déposé mardi dernier une demande en révision du procès, auprès du tribunal de Tangerang. Cette procédure, en théorie non suspensive, s'apparente à une tentative de la dernière chance. "Nous espérons très sincèrement

que la justice acceptera de réexaminer ce dossier car alors, c'est certain, elle sera convaincue que son rôle n'est pas du tout celui pour lequel il a été condamné", souligne Me Richard Sedillot.

François Hollande a écrit au président indonésien fin janvier pour plaider la cause de Serge Atlaoui et lui demander de suspendre son exécution, a révélé Le Républicain Lorrain.

Le ministre des Affaires Etrangères, Laurent Fabius, devait quant à lui se rendre en Indonésie cette semaine pour plaider en faveur d'une suspension de la procédure, avant de reporter le voyage en raison de la crise ukrainienne. Il a cependant eu un entretien avec son homologue indonésienne, Retno Marsudi, pour lui rappeler "l'attachement de la France à la non-exécution" du Français, a indiqué un porte-parole à l'AFP.

Dernièrement, six condamnés -parmi lesquels cinq étrangers- ont été exécutés par balle le 18 janvier. Il s'agissait des premières exécutions depuis l'arrivée au pouvoir en octobre du président Joko Widodo. Ce dernier avait déclaré peu après sa prise de fonction qu'il n'y aurait "pas de grâce" pour les affaires de drogue.

[http://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/un-francais-condamne-a-mort-en-indonesie-pourrait-bientot-etre-execute\\_1650776.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/un-francais-condamne-a-mort-en-indonesie-pourrait-bientot-etre-execute_1650776.html)

---

### ***Mariées à un condamné à mort, les femmes de l'ombre***

Par **Julie Saulnier** publié le 25/03/2015 à 11:24, mis à jour à 12:22

Sabine Atlaoui, épouse de Serge, un Français condamné à mort en Indonésie pour trafic de drogue, a rejoint Java pour soutenir son mari. Une audience se tient ce mercredi pour demander un procès en révision. Retour sur le combat de ces épouses qui, comme elle, vivent avec une épée de Damoclès au-dessus de leur couple.



Sabine Atlaoui, épouse de Serge Atlaoui, lors d'une audience de procédure, début mars. Les trois avocats du condamné à mort ont proposé au tribunal d'auditionner des témoins susceptibles de soutenir leur thèse selon laquelle l'activité du Français n'avait rien à voir avec la production de drogues. Une requête rejetée par la présidente. Une nouvelle audience se tient ce mercredi.

Tenir. Coûte que coûte. Pour l'homme qu'on aime, qu'on a épousé, et qui croupit dans le couloir de la mort d'une lointaine geôle hautement sécurisée. Un combat de tous les instants, épuisant, où l'espoir est le maître-mot. Cette lutte intime, intestine, Sabine Atlaoui la vit depuis près de dix ans. Elle est l'épouse de Serge, condamné à la peine capitale par peloton d'exécution en Indonésie, en 2007, pour un trafic de drogue démantelé deux ans plus tôt, à Tangerang, dans la banlieue de Jakarta. A cette époque, clament les Atlaoui, le père de famille, soudeur de métier, pensait installer des machines industrielles dans une usine d'acrylique. Il s'agissait en fait d'un laboratoire clandestin de production d'ecstasy. Une décennie plus tard, la famille se raccroche à la possibilité d'un procès en révision. Une audience de procédure en ce sens doit se tenir ce 25 mars, avant que le dossier ne soit transmis à la Cour suprême, seule habilitée à se prononcer.

"Ça va aller, accroche-toi"

Dans ces circonstances, comment y croire, dur comme fer? "Mon mari ne pense qu'à une chose, aux enfants et à moi. Et inversement, je pense à mes enfants et à lui. Il y a cet échange de forces qui est là. Même si l'on flanche, s'il y a des périodes où l'on est fatigué, mon mari va prendre le dessus. Il va me dire: 'On y va, ça va aller, accroche-toi', et vice-versa", confiait récemment Sabine Atlaoui au *Parisien*.

D'autres, avant elle, ont connu - et connaissent encore - les mêmes couloirs, parloirs et déboires. Nadine Ricci, épouse Broxton, a dit oui à Eugene, en 2013, alors qu'il était déjà dans le couloir de la mort pour meurtre aux Etats-Unis, au Texas. "Contrairement à ce qu'on pourrait penser, c'est lui qui me remonte le moral! C'est Eugene qui m'a appris à être si forte." Catholique non-pratiquante, cette militante contre la peine de mort n'a pas sa langue dans sa poche. "Ce que j'aime, c'est notre acharnement, notre lutte." Pour elle, la bataille a commencé "très jeune". Nadine n'était pas encore majeure qu'elle était déjà persuadée que Christian Ranucci n'aurait pas dû être exécuté en 1976. Mais qu'on ne se trompe pas sur ses intentions. "Je ne me bats pas contre la peine de mort pour les innocents, mais contre la peine de mort tout court. Et si Eugene était coupable, je ferais le même combat." Pas question, non plus, de dépeindre une groupie énamourée.

"On s'engueule comme n'importe quel couple"

Nadine et Sandrine Ageorges, mariée à Hank Skinner, lui aussi pensionnaire du "death row" texan pour triple meurtre, discutent régulièrement des dossiers de leurs époux. Au téléphone ou de visu, elles parlent stratégie. "Sandrine - membre d'Ensemble contre la peine de mort - est la plus calée sur la loi américaine, c'est une aide précieuse pour nous toutes." Un job à temps plein qui ne remplit pas le frigo. Les Broxton s'écrivent presque quotidiennement. Au total, 4000 lettres gardées précieusement sous scellés, dans un grenier. Les échanges épistolaires tiennent également une place importante dans le quotidien de Sandrine Ageorges. "Comme n'importe quel couple, on s'engueule avec Hank à la différence près que, par courriers interposés, les réconciliations sont plus longues et les malentendus inévitables." Accomplir les recherches demandées, contacter les avocats ou encore solliciter les médias et les soutiens. Tout le challenge, consiste à rendre le temps le plus efficace possible. Un temps, plus que précieux, qui est compté. Alors, pour tenir le coup, elles ont pris le parti d'être dans l'action permanente. Quitte à ne plus penser qu'à l'autre.



Sandrine Ageorges, épouse de Hank Skinner.

#### Maha Productions

Au début, lorsque Nadine traversait l'Atlantique pour rendre visite à "son plus grand amour", elle ne parvenait pas à dormir plus de 45 minutes d'affilée. L'équivalent du rythme imposé à Eugene et autres détenus des quartiers sous haute surveillance. Sandrine a craint un moment d'y laisser sa santé. "Hank ne se rendait pas compte de la charge de travail qu'il me demandait d'accomplir lorsque je venais le voir. Maintenant je priorise et je me réserve des moments à moi." Dix-neuf années d'expérience plus tard, le couple parvient désormais à se réserver un temps rien qu'à lui, sans parler du dossier, lors des parloirs.

Elles dehors, eux dedans. Un sentiment de culpabilité qu'il a fallu apprendre à dompter. "En même temps, concède la militante, nous ne sommes pas là pour les cocooner, et le meilleur service qu'on peut leur rendre, c'est de les secouer." Et de se faire violence pour "débrancher". "Je m'impose une sortie par semaine, je fais du yoga, je lis et j'écris beaucoup", poursuit Sandrine. Au chômage, Nadine, qui ne tient "pas en place", est bénévole chez Emmaüs et va parfois au théâtre pour "se changer les idées". Les deux femmes vivent chichement et mettent argent et énergie dans leurs voyages au Texas. Une abnégation parfois difficile à expliquer et à faire accepter.

"Je sais que je peux l'aider"

Si proches et famille savent généralement écouter, les oreilles les plus compréhensives restent encore celles des "copines qui sont dans la même situation". A ce titre, les deux abolitionnistes sont préoccupées par le sort des Atlaoui. Les autorités indonésiennes auraient

mis Serge dans le haut de la liste des exécutions à venir. Sa femme s'est envolée vers Jakarta pour être à ses côtés. Depuis, les abolitionnistes et notamment Ensemble contre la peine de mort redoublent d'attentions et multiplient les "messages de soutien". "Sabine répond aux textos, rapporte Nadine, mais elle a l'air éteint. C'est pourtant une femme très courageuse." Au *Parisien*, Sabine Atlaoui expliquait cette angoisse permanente: "Mon mari ne pense qu'à une chose: 'On va venir me chercher, je n'aurai pas le temps de voir mes enfants à nouveau.'" En Indonésie, pour éviter les rebellions, les condamnés à mort sont extraits par surprise de leur cellule avant d'être exécutés, 72 heures plus tard.

Epée de Damoclès, amour sans contact physique, compte à rebours, sacrifices... Et si c'était à refaire? "Oh oui, je recommencerais", lâche, dans un cri du coeur, Sandrine Ageorges. Même détermination chez Nadine. "Je donnerais tout pour cet homme-là. Je sais que je peux l'aider, qu'il peut sortir. Et s'il devait arriver quelque chose à Eugene, je serais auprès de lui, je suis assez forte maintenant pour l'envisager."

[http://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/mariees-a-un-condamne-a-mort-les-femmes-de-l-ombre\\_1663931.html#AoDyyPUW43mHLJeM.99](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/mariees-a-un-condamne-a-mort-les-femmes-de-l-ombre_1663931.html#AoDyyPUW43mHLJeM.99)

Indonésie Mobilisation pour faire sortir un Français du couloir de la mort

LUNDI, 23 MARS, 2015

## L'HUMANITÉ

Plusieurs organisations de défense des droits humains, dont Ensemble contre la peine de mort (ECPM) et la Ligue des droits de l'homme, appellent à un rassemblement, mardi à 18 heures, devant l'ambassade d'Indonésie, ainsi qu'à Metz, pour que le Français Serge Atlaoui sorte du couloir de la mort.

Plusieurs organisations de défense des droits humains, dont Ensemble contre la peine de mort (ECPM) et la Ligue des droits de l'homme, appellent à un rassemblement, mardi à 18 heures, devant l'ambassade d'Indonésie, ainsi qu'à Metz, pour que le Français Serge Atlaoui sorte du couloir de la mort. Sa demande de révision sera examinée mercredi 25 mars, à Djakarta. Mais les témoins ne devraient pas être entendus, au motif, selon un tribunal de la banlieue de Djakarta, qui a rendu une décision plus tôt dans le mois, qu'il n'y a pas d'élément nouveau. Serge Atlaoui a été condamné à la peine capitale en 2007, après avoir été arrêté deux ans plus tôt dans un atelier clandestin de production d'ecstasy. Ses proches affirment que Serge Atlaoui, artisan soudeur, était venu y installer des machines sans connaître l'usage qui en serait fait. Rassemblement à 18 heures, mardi 24 mars, au 49, rue Cortambert, Paris 16e (métro Trocadéro ou La Muette). G. D. S.

<http://www.humanite.fr/indonesie-mobilisation-pour-faire-sortir-un-francais-du-couloir-de-la-mort-569062>

## LA CROIX

Rassemblements en soutien à Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie

**Alors qu'une audience en révision du procès qui l'a condamné à la peine de mort se tient mercredi 25 mars en Indonésie, les soutiens de Serge Atlaoui appellent à manifester, mardi 24 mars à 18 heures devant l'ambassade d'Indonésie à Paris et devant la mairie de Metz.**

24/3/15 - 12 H 34

### **AVEC CET ARTICLE**

[Ultime recours pour un Français condamné à mort en Indonésie](#)

[Audience décisive pour Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie](#)

[L'Indonésie se prépare à exécuter deux Australiens](#)

[Ultime recours pour un Français condamné à mort en Indonésie](#)

**Les associations de droits de l'homme, mobilisées, dénoncent une procédure accélérée dans cette affaire de drogue, et le refus par la justice indonésienne d'entendre de nouveaux témoins, susceptibles d'appuyer la défense du Français.**

À la veille d'une audience décisive pour Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie, deux rassemblements sont organisés mardi 24 mars à 18 heures, devant la mairie de Metz et devant l'ambassade d'Indonésie à Paris.

Le Français, qui clame son innocence depuis son arrestation en 2005, passera mercredi 25 mars, en audience devant un tribunal en Indonésie, pour réclamer une révision de son procès après sa condamnation à mort en 2007 pour trafic de drogue.

Ses défenseurs, rassemblés à l'initiative d'Ensemble contre la peine de mort (ECPM), comptent 17 ONG des droits de l'homme (1), qui dénoncent une justice expéditive à l'encontre d'un prévenu sur lequel il reste de nombreux points à éclaircir.

**ENSEMBLE SAUVONS**

*Ensemble contre la peine de mort*



**Serge Atlaoui**  
et tous les condamnés à mort en Indonésie

**SOYONS NOMBREUX**  
LE MARDI 24 MARS À 18H  
DEVANT L'AMBASSADE D'INDONÉSIE,  
49 RUE CORTAMBERT, 75116 PARIS



## REFUS D'AUDITIONNER LES TÉMOINS

Serge Atlaoui, 51 ans, marié et père de quatre enfants, avait comparu le 11 mars devant un tribunal de Tangerang, dans la banlieue de Djakarta, après y avoir déposé un ultime recours dans l'espoir d'obtenir un procès en révision.

Ses avocats avaient proposé au tribunal d'auditionner des témoins susceptibles de soutenir leur thèse selon laquelle l'activité du Français n'avait rien à voir avec la production de drogues dans le laboratoire clandestin où il avait été arrêté en 2005, avant d'être condamné à la peine capitale deux ans plus tard.

Le tribunal de Tangerang avait refusé, et fixé une nouvelle audience au 25 mars. Il s'agit d'une formalité avant de transmettre le dossier à la Cour suprême. Celle-ci devra ensuite statuer sur la demande de révision du procès.

### **L'APPEL DE SON ÉPOUSE ET DES ONG**

*« J'ai peur que la révision du procès n'aboutisse pas, confie Sabine Atlaoui, l'épouse de Serge. Sans une mobilisation en France, mon mari se rapproche du peloton d'exécution. Je ne peux pas attendre sa mort. Il y a urgence ! »*

*« Nous avons plusieurs raisons d'être plus inquiets que jamais ! La mobilisation internationale - politique, médiatique et citoyenne – en soutien à Serge Atlaoui et aux autres condamnés à mort en Indonésie, s'impose urgemment », déclarent les organisateurs du rassemblement à Paris « Le soutien des États dont des citoyens sont dans les couloirs de la mort indonésiens et la mobilisation de la société civile sont indispensables en ce moment particulièrement difficile ».*

*« S'il y a une dernière chance pour essayer de sauver Serge Atlaoui, citoyen français condamné à mort en Indonésie, et de nombreux autres étrangers et indonésiens risquant une exécution imminente, c'est maintenant », selon Ensemble contre la peine de mort (ECPM) et ses partenaires.*

### **THIBAUT JOUZIER et NATHALIE LACUBE**

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT France), Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH), Agir pour les Droits de l'Homme (ADH), Collectif Libérons Mumia, Ordre des avocats de Paris, Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT), Fédération des Associations Réflexion-Action, Prison Et Justice (FARAPEJ), Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Fédération Nationale des Unions des Jeunes Avocats (FNUJA), Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Lutte pour la justice (LPJ), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Poster for Tomorrow. Réseau d'Alerte et d'Intervention pour les Droits de l'Homme (RAIDH), Save Innocents, Union internationale des avocats (UIA).

<http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Rassemblements-en-soutien-a-Serge-Atlaoui-condamne-a-mort-en-Indonesie-2015-03-24-1294686>

**Condamné à mort en 2007 en Indonésie, le Français Serge Atlaoui joue sa dernière carte**

PUBLIÉ LE 25/03/2015

PAR OLIVIER BERGER

L'audience de révision du procès de Serge Atlaoui, un Français condamné à mort en mai 2007 en Indonésie pour trafic de drogue, se déroule ce mercredi devant la Cour suprême à Djakarta.



Ses soutiens, notamment le comité Ensemble contre la peine de mort (ECPM), ont manifesté hier, devant l'ambassade d'Indonésie à Paris et face à l'hôtel de ville de Metz, sa ville d'origine.

Serge Atlaoui, 51 ans, plaide l'ignorance. Qu'il se chargeait de la maintenance d'une machine à fabriquer de l'acrylique qui s'avéra produire de l'ecstasy. On ne se prononcera pas sur sa culpabilité mais selon les témoins de l'affaire, et notre confrère Alain Morvan du *Républicain lorrain*, qui a enquêté à Djakarta, « *la dureté de la peine est absolument disproportionnée* » avec son rôle supposé. À implication équivalente, les Indonésiens ont été condamnés de 15 à 20 ans de prison, Atlaoui à la mort.

L'audience de ce mercredi ressemble à une dernière chance, en présence de l'épouse de Serge Atlaoui et trois de ses enfants qui ont émigré en Indonésie.

### **Législation sévère et fierté indonésienne**

Le pays détient l'une des législations les plus sévères en matière de trafic de stupéfiants. Un nouveau président, Joko Widodo, a été élu en octobre. Considéré comme progressiste, il a durci sa position à l'égard des étrangers, une fois arrivé au pouvoir, sous la pression de l'opinion publique et de son propre parti. Jusqu'à l'acmé du 18 janvier : six condamnés à mort, dont cinq étrangers, ont été fusillés par un peloton d'exécution. Parmi eux, un Brésilien et un Néerlandais que Serge Atlaoui connaissait...

La mobilisation en France, la demande de clémence par François Hollande au président Widodo agacent la fierté indonésienne. « *Cette mobilisation a au moins permis que tous les recours aient été étudiés avant l'exécution, estime Alain Morvan. Les règles judiciaires sont respectées.* » Permettront-elles d'éviter l'application de la sentence ?

**Plus de 2 000 Français sont emprisonnés dans le monde, plus d'un tiers pour trafics de drogue. Un procès de quatre Français doit se dérouler en République dominicaine. On avait retrouvé 700 kg de cocaïne dans leur avion privé en 2013.**

<http://www.lavoixdunord.fr/france-monde/condamne-a-mort-en-2007-en-indonesie-le-francais-serge-ia0b0n2731794>

En Indonésie, un Français condamné à mort risque d'être exécuté

Le Monde.fr | 09.02.2015 à 17h10 • Mis à jour le 10.02.2015 à 11h14 | Par Adrien Le Gal



Serge Atlaoui et sa femme, en 2008.

L'Indonésie s'apprêterait à exécuter un Français, Serge Atlaoui, neuf ans après son arrestation dans une affaire de stupéfiants. C'est ce que redoutent ses proches et son avocat, Richard Sédillot, qui devait introduire lundi 9 février une requête en révision de son procès, après que le président Joko Widodo a refusé de gracier le condamné.

Arrêté en 2005 lors du démantèlement d'un atelier clandestin de production d'ecstasy à Djakarta, Serge Atlaoui a été condamné en première instance et en appel à la prison à perpétuité, avant de voir sa peine aggravée en 2007 par la Cour suprême indonésienne, qui a prononcé la peine de mort à son encontre.

Son avocat espère que Laurent Fabius, qui se rendra à Djakarta mardi 10 et mercredi 11 février, obtiendra une suspension de la procédure d'exécution. Mais jusque-là, le président Joko Widodo s'est montré inflexible sur la peine de mort dans les affaires de stupéfiants, y compris vis-à-vis des condamnés étrangers. En janvier, alors qu'aucune exécution n'avait eu

lieu depuis 2013, six condamnés à mort ont été fusillés, dont un Brésilien et un Néerlandais, en dépit des pressions exercées par Brasilia et La Haye.

Lire aussi : Tensions diplomatiques après l'exécution de cinq étrangers en Indonésie

Or, le parquet général indonésien a indiqué fin janvier que onze condamnés à mort seraient exécutés prochainement, laissant redouter la présence de Serge Atlaoui sur cette liste. Deux Australiens arrêtés en 2006, également dans une affaire de stupéfiants, se trouveraient sur la liste.

L'avocat français de Serge Atlaoui garde cependant espoir : « En général, la justice indonésienne ne prononce pas d'exécutions tant que les condamnés n'ont pas épuisé leurs recours. Or, une demande de révision du procès est sur le point d'être déposée ».

Ce recours en révision, connu sous le nom de « PK », permettrait, selon l'avocat, de mettre en avant le rôle subalterne joué par Serge Atlaoui dans l'affaire qui le concerne.

« Confiance »

Artisan-soudeur, Serge Atlaoui vivait aux Pays-Bas lorsqu'on lui propose un travail en Indonésie : il s'agit de l'installation et de la maintenance de mixeurs, de pompes et de machines à distiller dans une usine d'acrylique. « Sur place, il réalise que l'ambiance est délétère et demande à rentrer, raconte son avocat. Mais il ne disposait pas de la somme nécessaire pour son billet d'avion, et ses employeurs l'ont contraint à finir son travail. »

« C'est un bon ouvrier, un bon père de famille, un bon musulman. Il n'a jamais tenu de propos désobligeant envers la justice indonésienne, en qui il garde confiance »

Serge Atlaoui était-il au courant qu'il travaillait dans un atelier clandestin d'ecstasy ? Ses employeurs lui auraient assuré que seuls des « tests » étaient opérés sur le site, et qu'aucun cachet n'était produit sur place. « Le type de machines sur lesquelles il travaillait est très courant, notamment dans l'industrie cosmétique », ajoute son avocat.

Me Sédillot veut attirer l'attention des juges sur le profil et l'attitude son client : « C'est un bon ouvrier, un bon père de famille, un bon musulman. Il n'a jamais tenu de propos désobligeant envers la justice indonésienne, en qui il garde confiance ».



Joko Widodo, le 8 février à Manille.

L'intransigeance du président indonésien contraste avec le ton de sa campagne, axée sur le respect des droits de l'homme et en rupture avec la politique autoritariste de ses prédécesseurs. « Je pense qu'il n'y a pas d'incohérence entre la position de Jokowi aujourd'hui sur la peine de mort, et la dimension souverainiste de sa campagne et de son parti, note Delphine Alles, professeur à l'Université Paris Est-Créteil. Ces exécutions relèvent selon lui de l'application de la loi indonésienne, et il estime que céder aux injonctions de gouvernements occidentaux souhaitant épargner leurs citoyens serait une abdication inacceptable de la souveraineté nationale. Par ailleurs, l'opinion publique est largement favorable à la peine de mort pour le trafic de drogue. Le fait de gracier ces condamnés aurait été perçu comme un signe de faiblesse au moment où le président, dont la popularité est en baisse, cherche à affirmer son autorité. Leur exécution lui permet au contraire de donner l'image d'un président fort notamment face aux pressions extérieures, raison pour laquelle sa position s'est durcie au fur et à mesure que les demandes de grâce s'intensifiaient. »

Incohérences

Reste que cette attitude de fermeté ne va pas sans incohérences : l'Indonésie multiplie en effet les démarches pour éviter la peine de mort à ses ressortissants lorsqu'ils sont condamnés à l'étranger. Ainsi, en 2011, après l'exécution en Arabie saoudite d'une employée accusée

d'avoir assassiné son patron qui la maltraitait, l'Indonésie avait rappelé son ambassadeur à Riyad, note l'ONG Ensemble contre la peine de mort.

« L'attitude du président risque de compliquer la tâche du gouvernement, qui tente de défendre 264 Indonésiens encourant la peine de mort à l'étranger », ajoute Puri Kencana Putri, de l'ONG KontraS, basée à Djakarta. Mais la majorité des ONG de lutte contre la drogue sont proches du gouvernement. Elles reçoivent son soutien, et en échange, elles soutiennent son programme. »

Adrien Le Gal

Editeur au service international

[http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2015/02/09/en-indonesie-un-francais-condamne-a-mort-risque-d-etre-execute\\_4573003\\_3216.html#iT8UiSALz8QP0XjB.99](http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2015/02/09/en-indonesie-un-francais-condamne-a-mort-risque-d-etre-execute_4573003_3216.html#iT8UiSALz8QP0XjB.99)

---

Pour une diplomatie discrète en Indonésie

Le Monde.fr | 13.02.2015 à 15h02 • Mis à jour le 13.02.2015 à 19h25



Le Français Serge Atlaoui et son coaccusé néerlandais, Nicolaas Garnick Josephus Gerardus, en novembre 2006. AFP/BAY ISMOYO

Près d'un mois après la mise à mort de six condamnés pour trafic de drogue, et alors que se profile une nouvelle série d'exécutions, les protestations se multiplient contre le président

indonésien Joko Widodo, dit « Jokowi », jusqu'alors plébiscité par les observateurs internationaux.

Arrivé au pouvoir après avoir fait campagne contre un héritier de la dictature Suharto, « Jokowi » semblait paré de toutes les qualités propres à retenir l'attention de la communauté internationale. Sa candidature marquait un tournant générationnel et stylistique avec le passé autoritaire de l'Indonésie. Candidat des « faibles », issu ni du sérail politique ni de l'armée mais d'un quartier modeste, il n'avait pas été impliqué dans les atteintes aux droits de l'homme du régime précédent, jouissait d'une forte popularité et pourfendait la corruption...

Son refus de gracier les condamnés à mort, notamment étrangers, est venu refroidir l'espoir qu'il avait suscité à l'étranger. La réaction fut rapide : les dirigeants des Pays-Bas et du Brésil, après s'être personnellement entretenus avec le président pour tenter d'obtenir la grâce de leurs ressortissants, ont rappelé leurs ambassadeurs pour consultation. L'Australie menace d'en faire autant si deux de ses citoyens dans le couloir de la mort sont exécutés.

Emotion légitime

Il n'empêche, les réactions actuelles, provoquées par une émotion légitime face à l'usage de la peine capitale, témoignent d'une méconnaissance de l'histoire et de la politique indonésienne. Les analyses de la campagne...

[http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/02/13/pour-une-diplomatie-discrete-en-indonesie\\_4576084\\_3232.html#Y1htS65bvQ21d7MR.99](http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/02/13/pour-une-diplomatie-discrete-en-indonesie_4576084_3232.html#Y1htS65bvQ21d7MR.99)

---

Trafic de drogue : l'Indonésie refuse la clémence

Le Monde.fr avec AFP et Reuters | 24.02.2015 à 08h32 • Mis à jour le 24.02.2015 à 08h33



L'Australie mène campagne pour empêcher les exécutions de Myuran Sukumaran, 33 ans, et Andrew Chan, 31 ans, condamnés en 2005 pour trafic d'héroïne. Ici, les proches des deux hommes.

Le nouveau président indonésien, Joko Widodo, « Jokowi » de son surnom, a affirmé que les onze personnes condamnées à mort dans son pays, la plupart pour trafic de drogue, seraient bien exécutées.

### NON-INGÉRENCE

« La première chose que je dois dire avec fermeté est qu'il ne doit pas y avoir d'interventions concernant la peine de mort parce que l'application de la loi relève de notre droit souverain », a déclaré à des journalistes Joko Widodo, qui a dit avoir reçu des appels des dirigeants français, brésilien et néerlandais.

Des dizaines d'Indonésiens et d'étrangers d'une quinzaine de pays condamnés à la peine capitale pour des affaires de stupéfiants sont dans le couloir de la mort en Indonésie. Parmi eux, le Français Serge Atlaoui, condamné en 2007. Il a déposé la semaine dernière une demande en révision du procès devant un tribunal de la banlieue de Jakarta, après avoir vu son recours en grâce rejeté.

Les exécutions ont repris en 2013 en Indonésie après une suspension de cinq ans. Mardi, un juge indonésien a rejeté un appel à la clémence pour deux Australiens Myuran Sukumaran, 33 ans, et Andrew Chan, 31 ans, condamnés à la peine capitale pour trafic d'héroïne, a déclaré mardi leur avocat, qui a annoncé son intention de faire appel de la décision.

### LE PAYS SE DIT EN ÉTAT DE GUERRE

La législation indonésienne, l'une des plus sévères en matière de drogue, prévoit qu'un condamné à mort peut être exécuté à tout moment une fois que sa demande de grâce présidentielle a été rejetée, même lorsqu'une ultime procédure est en cours devant un tribunal.

« Jodowi » avait fait savoir, peu après son arrivée au pouvoir, en octobre, qu'aucune grâce ne serait accordée aux condamnés à mort dans les affaires de trafic de drogue.

Lire son portrait (édition abonnés) : En Indonésie, un président venu du peuple

Il estime que son pays est dans une situation d'état d'urgence en matière de stupéfiants, avec la mort de dizaines de jeunes chaque jour. Pour la première fois depuis 2013, six condamnés à mort, parmi lesquels cinq étrangers, ont été exécutés le 18 janvier en Indonésie, provoquant de vives réactions.

[http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2015/02/24/trafic-de-drogue-l-indonesie-refuse-la-clemence\\_4581972\\_3216.html#yijghGFzZzJZ55ce.99](http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2015/02/24/trafic-de-drogue-l-indonesie-refuse-la-clemence_4581972_3216.html#yijghGFzZzJZ55ce.99)

---

L'épouse d'un Français condamné à mort en Indonésie demande la clémence

Le Monde.fr | 26.02.2015 à 12h18 • Mis à jour le 26.02.2015 à 13h03



Sabine Atlaoui, l'épouse du ressortissant français condamné à mort en Indonésie, à l'occasion d'une conférence de presse jeudi 26 février, à Djakarta.

C'est son dernier espoir. Sabine Atlaoui, l'épouse d'un ressortissant français condamné à mort en Indonésie pour trafic de drogue, a exhorté publiquement, jeudi 26 février à Djakarta, les autorités du pays à étudier le recours en révision déposé par son mari mi-février.

« Je tiens absolument à communiquer tout l'espoir que nous portons sur ce recours en révision. On est persuadés que cela permettra à mon mari de prouver sa bonne foi », a-t-elle déclaré à l'occasion d'une conférence de presse où était également présente l'ambassadrice de France, Corinne Breuzé.

Serge Atlaoui a été arrêté en 2005 pour avoir travaillé dans un atelier de fabrication d'ecstasy. Cet artisan-soudeur, décrit par son avocat comme « un bon ouvrier, un bon père de famille, un bon musulman », a été condamné en première instance et en appel à la prison à perpétuité, avant de voir sa peine aggravée en 2007 par la Cour suprême indonésienne, qui a prononcé la peine de mort à son encontre. Une audience de révision de cette sentence est prévue devant la Cour suprême le 11 mars.

#### DES CHANCES MINIMES QUE LE RECOURS ABOUTISSE

Mais les chances que ce recours aboutisse sont ténues. Le nouveau président indonésien, Joko Widodo, « Jokowi » de son surnom, est un partisan affiché de la peine de mort. Peu de temps après son arrivée au pouvoir, en octobre, il a fait savoir qu'il n'accorderait aucune grâce aux condamnés à mort dans les affaires de trafic de drogue. Six d'entre eux, parmi lesquels cinq étrangers, ont été exécutés le 18 janvier, provoquant de vives tensions diplomatiques. Plusieurs autres, dont deux Australiens, un Brésilien et une Philippine, sont actuellement en attente d'être exécutés.

L'ambassadrice Corinne Breuzé a rappelé que la France est « opposée à la peine de mort en tout lieu et en toute circonstance » et qu' « aucun Français n'a été exécuté en France ou à l'étranger depuis l'abolition de la peine de mort en 1981 ». Elle a rappelé que François Hollande s'est récemment entretenu avec son homologue indonésien sur cette affaire et a dit « espérer » que le recours soit entendu.

[http://www.lemonde.fr/asi-pacifique/article/2015/02/26/l-appel-a-l-indonesie-de-l-epouse-d-un-francais-condamne-a-mort\\_4583696\\_3216.html#KCzOHWPVfp8Ih8Ji.99](http://www.lemonde.fr/asi-pacifique/article/2015/02/26/l-appel-a-l-indonesie-de-l-epouse-d-un-francais-condamne-a-mort_4583696_3216.html#KCzOHWPVfp8Ih8Ji.99)

---

Indonésie : Serge Atlaoui, condamné à mort, espère la révision de sa peine

LE MONDE | 04.03.2015 à 10h33 • Mis à jour le 04.03.2015 à 11h22 | Par Adrien Le Gal



Sabine Atlaoui, lors d'une conférence de presse à Djakarta, le 26 février.

Dans sa cellule de la prison de haute sécurité de Nusakambangan, une petite île située dans le sud de Java, en Indonésie, Serge Atlaoui s'accroche à un ultime espoir. Ce Français, condamné à mort en 2007 dans une affaire de stupéfiants, est susceptible d'être exécuté très prochainement. Mais il lui reste un recours : le « PK », une demande de révision théoriquement non suspensive, sur laquelle le tribunal doit encore se prononcer. Une audience a été fixée au 11 mars. Le signe que son sort n'est pas scellé, et qu'aucune exécution n'interviendra avant cette date ? « Nous sommes confiants dans le fait que la justice indonésienne va examiner avec attention la demande en révision, convoquer les nouveaux témoins, instruire l'affaire et la transmettre à la Cour suprême », avance Richard Sédillot, l'avocat de Serge Atlaoui.

Pour ce Français de 51 ans, artisan soudeur installé aux Pays-Bas, l'histoire commence en septembre 2005. Ses revenus et ceux de sa compagne, femme de ménage, sont insuffisants pour rembourser leur emprunt immobilier. Un Néerlandais lui propose alors un travail en Indonésie – une ancienne colonie des Pays-Bas – non déclaré mais payé 2 000 euros par semaine. Il s'agit d'installer des mixeurs, des pompes et des machines à distiller dans une usine d'acrylique située à Djakarta.

Procès « bâclé »

Lors de son deuxième voyage sur place, en novembre 2005, pour des opérations de maintenance, il constate une ambiance délétère, comme le raconte sa femme, Sabine Atlaoui, le 6 février sur RTL : « Beaucoup de choses...

[http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2015/03/04/indonesie-serge-atlaoui-condamne-a-mort-espere-la-revision-de-sa-peine\\_4587032\\_3216.html#0gV1q7zycSEk2xvo.99](http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2015/03/04/indonesie-serge-atlaoui-condamne-a-mort-espere-la-revision-de-sa-peine_4587032_3216.html#0gV1q7zycSEk2xvo.99)

---

Djakarta s'apprête à exécuter deux Australiens

LE MONDE | 04.03.2015 à 11h57 • Mis à jour le 04.03.2015 à 12h00 | Par Bruno Philip  
(Bangkok, correspondant en Asie du Sud-Est)



Les deux condamnés australiens ont été transférés dans des conditions de sécurité extraordinaires.

C'est la fin du voyage pour Andrew Chan et Myuran Sukumaran, après des semaines d'incertitude et de polémique sur leur sort depuis que leurs derniers appels et recours en grâce ont été épuisés. Les deux Australiens condamnés à mort pour trafic d'héroïne ont été transférés à l'aube du mercredi 4 mars de leur prison de Bali à celle de la petite île de Nusa Kambangan, cet « Alcatraz indonésien » située au sud de Java. Ils devraient y être fusillés, possiblement dans les 72 heures, et peut-être en compagnie de cinq autres étrangers, dont le Français Serge Atlaoui, tous condamnés à la peine capitale pour trafic de stupéfiants. Les autres condamnés sont une Philippine, un Brésilien, un Nigérian et un Ghanéen.

M. Sukumaran, 33 ans, d'origine tamoule sri-lankaise, et M. Chan, 31 ans, d'origine chinoise cantonaise, avaient été condamnés à mort en 2006 après avoir été accusés d'être les chefs d'un gang de neuf trafiquants appréhendés à l'aéroport de Denpasar, capitale de Bali, en train d'essayer d'exporter 8,3 kg d'héroïne. Leur imminent passage devant le peloton d'exécution a

provoqué un refroidissement des relations entre Djakarta et Canberra, après que le premier ministre australien, Tony Abott, a échoué à persuader le président indonésien, Joko Widodo, de surseoir à l'exécution des deux hommes.

#### Exfiltration

Le transfert des deux condamnés vers leur nouvelle prison a eu lieu dans des conditions de sécurité extraordinaires : après avoir été exfiltrés de leurs cellules de la prison de Kerobokan peu avant l'aube, ils ont été emmenés à l'aéroport où un avion les a...

[http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2015/03/04/djakarta-s-apprete-a-executer-deux-australiens\\_4587152\\_3216.html#jCczSql2XZX4MTes.99](http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2015/03/04/djakarta-s-apprete-a-executer-deux-australiens_4587152_3216.html#jCczSql2XZX4MTes.99)

---

Condamnés à mort en Indonésie : non !

LE MONDE | 04.03.2015 à 11h01 • Mis à jour le 06.03.2015 à 11h18



Sabine Atlaoui, lors d'une conférence de presse à l'ambassade de France, à Jakarta, le 26 février.

Mercredi 4 mars, deux Australiens condamnés à mort en Indonésie pour trafic de drogue ont été extraits de leur cellule d'une prison de Bali pour être transférés sur la petite île de Nusa Kambangan, qui abrite un centre pénitentiaire de haute sécurité. Ils devraient y être exécutés, par fusillade, dans les prochains jours.

Six autres condamnés à mort, également pour trafic de drogue, ont été passés par les armes en Indonésie en janvier. Aujourd'hui, outre les deux Australiens dont l'exécution est imminente, neuf hommes sont menacés du même sort. Tous, sauf un, sont étrangers. Un Français, Serge Atlaoui, condamné en 2007 pour avoir travaillé dans un laboratoire de production d'ecstasy, se trouve parmi eux. Au total, les autorités indonésiennes se sont engagées, en décembre 2014, à exécuter 64 condamnés à mort.

« Jokowi » considère que la drogue est un fléau

Face aux protestations des pays concernés, le gouvernement indonésien se montre intraitable. Le Brésil et les Pays-Bas ont rappelé leurs ambassadeurs en janvier, après l'exécution de leurs ressortissants....

[http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/03/04/condamnes-a-mort-en-indonesie-non\\_4587085\\_3232.html#4OIJTcWuMuk1LodA.99](http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/03/04/condamnes-a-mort-en-indonesie-non_4587085_3232.html#4OIJTcWuMuk1LodA.99)

## LIBERATION

«Aucune clémence» de la part du président indonésien

MICHEL HENRY ET ARNAUD VAULERIN 13 FÉVRIER 2015 À 19:16

Joko Widodo a refusé de gracier Serge Atlaoui. Deux Australiens pourraient être fusillés prochainement.

«Exécuter des gens ne va pas enrayer le trafic» Par Michel Henry et Arnaud Vaulerin

La France multiplie les démarches «pour obtenir la non-exécution» de Serge Atlaoui, nous expliquait vendredi Romain Nadal, porte-parole du Quai d'Orsay, qui suit «avec attention et préoccupation» l'évolution de la situation. Elle ne semble guère positive, alors que 64 étrangers sont condamnés à mort en Indonésie dans des affaires de stupés, et que onze d'entre eux, dont le Français, ont vu leur grâce présidentielle rejetée fin janvier.

Jeudi, les autorités de Jakarta ont ordonné le transfèrement de deux Australiens, Andrew Chan, 31 ans, et Myuran Sukumaran, 33 ans, de leur prison sur l'île de Bali vers celle où se trouve le Français et où se déroulent les exécutions. Ils pourraient être rapidement fusillés, le ministère indonésien des Affaires étrangères ayant annoncé au début du mois qu'ils seraient «exécutés en février 2015». Les deux hommes, arrêtés à l'aéroport de Bali en 2005, ont été condamnés pour un trafic portant sur 8 kilos d'héroïne.

Œil pour œil.«Tuer ces deux jeunes hommes ne résoudra pas le problème de la drogue en Indonésie», a protesté Julia Bishop, ministre australienne des Affaires étrangères, qui menace Jakarta de représailles économiques face à cette «grave injustice», et prévient que les touristes australiens boycotteront le pays en cas de mise à mort. Mais Joko Widodo, le Président, dit «Jokowi», avait récemment prévenu : «Il n'y aura aucune clémence pour les condamnés dans des affaires de stupéfiants.» Son argument ? Une sorte d'œil pour œil : «40 à 50 Indonésiens perdent chaque jour la vie à cause de l'usage de drogues», affirme-t-il. Une statistique contestée dans le Jakarta Globe, vendredi, par un chercheur qui la qualifie d'«erronée» car basée sur des «spéculations inexactes».

Mais Jokowi se sert surtout de ce dossier pour affirmer une autorité qu'il cherche depuis son arrivée au pouvoir, en octobre. Dans un pays où la population est majoritairement favorable à la peine de mort, il peut s'attirer une certaine popularité en affichant sa fermeté.

«Jokowi s'est mis dans une situation de non-retour en annonçant tout de go en décembre qu'il rejeterait toute demande de grâce. Il ne peut plus revenir en arrière et perdre la face. C'est ce qui complique cette affaire», analyse un diplomate sous couvert d'anonymat. Mais «voir ce candidat issu de la société civile, qui nous avait amené tant d'espoir pendant la campagne électorale en 2014, pratiquer cette politique, est désolant», déplore Raphaël Chenuil-Hazan, d'Ensemble contre la peine de mort. Surtout que, «même si ce qu'on lui reproche est avéré, Serge Atlaoui reste un ouvrier soudeur qui a monté une machine... un maillon très subalterne». Pour lui, le Président «gonfle les muscles pour se donner une légitimité, mais ces exécutions sont plutôt un aveu de faiblesse».

«Pesant». Une demande de révision du procès de Serge Atlaoui a été déposée mardi à la cour de Tangerang. Pour être examinée par la Cour suprême, elle doit recevoir un avis favorable de trois juges. Deux ont déjà signé. «Mais cette demande n'est pas suspensive de l'exécution. Cela dit, il n'y a pas d'exemple de sentence exécutée pendant qu'une procédure judiciaire était en cours», précise ce diplomate, qui évoque une «atmosphère très pesante sur ce dossier, pour lequel on ne peut pas écarter le pire». Surtout que le procureur général fait des «déclarations guerrières tous les jours».

Fin janvier, le parquet général annonçait que onze exécutions auraient lieu dans les semaines suivantes. Six ont été effectuées. Mais lundi, selon le Jakarta Post, le ministre de la Justice a suggéré que le Président pourrait réexaminer sa décision de procéder à des exécutions. Ou comment souffler le chaud et le froid...

Lettre. Laurent Fabius devait se rendre en voyage officiel sur place mardi, mais il a dû annuler en raison des négociations sur l'Ukraine. Le ministre a donc téléphoné à son homologue indonésienne. «Il a beaucoup insisté sur la situation de Serge Atlaoui», rapporte le Quai d'Orsay. Hollande a aussi fait passer une lettre au Président. Mais selon ce diplomate, Jokowi est «difficilement joignable quand il s'agit d'aborder ce sujet avec les chefs d'Etat

concernés». Et les interventions des gouvernements nigérian, néerlandais et brésilien n'ont pas empêché l'exécution de leurs ressortissants en janvier.

Un débat pourrait néanmoins naître en Indonésie sur les éventuelles conséquences diplomatiques de cette politique, d'autant que plus de 260 Indonésiens se trouvent dans les couloirs de la mort à l'étranger . La ministre australienne exhorté jeudi le gouvernement de Jakarta à «montrer la même miséricorde pour Andrew et Myuran qu'il cherche pour ses citoyens dans la même situation à l'étranger».

Michel HENRY et Arnaud VAULERIN

[http://www.liberation.fr/monde/2015/02/13/aucune-clemence-de-la-part-du-president-indonesien\\_1202199](http://www.liberation.fr/monde/2015/02/13/aucune-clemence-de-la-part-du-president-indonesien_1202199)

---

«Exécuter des gens ne va pas enrayer le trafic»

MICHEL HENRY ET ARNAUD VAULERIN CORRESPONDANT À KYOTO 13  
FÉVRIER 2015 À 19:16



Sabine Atlaoui, le 11 février. Elle n'a pas vu son mari depuis deux ans. (Photo Fred Stucin)

**RÉCIT** Serge Atlaoui a été condamné à la peine capitale en Indonésie pour trafic de drogue en 2007. Alors que les mises à mort ont repris, son épouse s'inquiète.

**A ECOUTER**

Serge Atlaoui : un français dans les couloirs de la mort

C'est un petit bout de femme qui dit d'une voix douce mais ferme : «Ce qui nous arrive peut arriver à n'importe qui. C'est mon message : faites très attention. Car ça va très vite. Du jour au lendemain, votre vie est brisée.» Sabine Atlaoui, 41 ans, se souvient de ce jour où «le monde s'est écroulé», le 12 novembre 2005, quand la télé a annoncé l'arrestation de son mari, en Indonésie, pour «trafic de drogue».

Serge Atlaoui, 51 ans, quatre enfants (dont un avec Sabine), était parti faire un boulot de soudeur, bien payé, 2 000 euros la semaine, proposé par un ami aux Pays-Bas, où il vivait criblé de dettes. Elle dit qu'il a vite trouvé le job bizarre, l'activité «pas très claire». «On lui avait dit de souder une machine, sans lui préciser quel en serait l'usage, assure son avocat, Me Richard Sédillot. Puis on lui a affirmé qu'ils fabriqueraient de l'acrylique. Quand il a voulu partir, on lui a dit : "Termine ton travail, tu auras ton billet à la fin."»

Labo. Serge Atlaoui était là «pour maintenir les machines en état, affirme un diplomate. Mais celles-ci n'étaient directement reliées à aucune production d'ecstasy. C'est lors de son second chantier qu'il s'est rendu compte que quelque chose n'était pas normal. Il a été pris juste avant de s'en aller. Il n'a jamais contribué à fabriquer de l'ecstasy, ce n'est pas un trafiquant». Ce 12 novembre 2005, Sabine le pense dans l'avion du retour. Non : il a été arrêté. Jugé avec le groupe de personnes suspectées d'avoir voulu monter ce labo d'ecstasy, il prend d'abord perpétuité, une condamnation confirmée en appel. La Cour suprême la transforme en peine de mort en 2007.

Il vit depuis avec cette menace, virtuelle jusqu'à ce que le nouveau président, Joko Widodo, décide de procéder à des exécutions pour l'exemple (lire ci-contre). Le 18 janvier, il y a eu six fusillés, dont cinq étrangers. Un Vietnamien, un Nigérian, un Malawite, et deux codétenus du Français : «Marco le Brésilien et Kiem le Hollandais, un choc énorme, personne ne s'y attendait, raconte Sabine. Le soir, ils rentrent dans leur cellule, puis des gardiens viennent les chercher et les emmènent.» A ce moment seulement, tout le monde comprend : «Il reste soixante-douze heures pour essayer de leur sauver la vie» par un ultime recours. «C'est traumatisant. Tous les autres s'attendent à ce qu'on vienne les chercher. L'angoisse permanente.»

Et bientôt Serge Atlaoui ? «Il est sur le qui-vive, derrière une porte. C'est du stress, du manque de sommeil, la peur perpétuelle», dit Sabine. Pour Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'Ensemble contre la peine de mort, qui le soutient, «ce pourrait être le premier

Français exécuté depuis la dernière exécution en France» d'Hamida Djandoubi, guillotiné aux Baumettes, à Marseille, le 9 septembre 1977.

Mais nul ne sait. Des rumeurs relayées par les médias indonésiens l'ont annoncé sur une future liste, sans confirmation. Sa demande de grâce présidentielle a été rejetée. Mais mardi, son avocate locale a déposé un recours en révision du procès. «La justice n'a jamais exécuté sans qu'un condamné puisse bénéficier de ce recours», dit Sabine Atlaoui. Mais il peut aussi être rapidement rejeté, si la justice estime qu'il n'y a pas matière à l'examiner. D'où l'inquiétude.

«Force». «Le trafic de drogue, c'est un désastre, il faut le combattre, mais ce n'est pas en exécutant des personnes à petite ou grande responsabilité qu'on va l'enrayer», estime Sabine Atlaoui, tout en se gardant de critiquer les autorités indonésiennes. «Il a toujours eu confiance dans la justice de ce pays», insiste-t-elle. Même si, comme l'indique le Jakarta Post, sa condamnation mentionne la détention de 290 kilos de kétamine et 316 bidons de substances chimiques ? «Mon mari n'est pas un trafiquant de drogue, rétorque-t-elle, et il n'a jamais touché de produit chimique. La révision de son procès serait utile pour permettre de bien déterminer les rôles de chacun.»

En attendant, elle espère le voir dans quelques jours, avec trois des enfants. Elle aura droit à deux visites de trois heures par semaine. Voilà deux ans qu'elle ne l'a pas vu. En général, elle fait le voyage une fois l'an vers l'île de Nusakambangan, à Java, pour rejoindre la prison de Pasir Putih. Un coin paradisiaque, avec la plage de sable blanc. Son enfer. Même si, après avoir connu «des moments très difficiles», les conditions de détention se sont améliorées. Il a sa cellule ouverte toute la journée. «Et la prison est beaucoup plus moderne que certaines prisons françaises», affirme son avocat.

Surtout, Serge Atlaoui garde le moral. «C'est lui qui tient, dit Sabine. Si j'ai des baisses, c'est lui qui va être là. On se communique une force mutuelle.» Elle l'a rencontré en 1999, ils se sont mis ensemble en 2001, pour quatre ans à peine. Depuis 2014, elle vit près de Metz, d'où il est originaire. Sans boulot. Avant, elle habitait aux Pays-Bas, travaillant comme femme de chambre, puis secrétaire dans une agence immobilière. Des amis la soutiennent, y compris financièrement, ainsi que la famille de son mari, et le gouvernement français. «Les enfants sont à 300% derrière leur père. Serge en est très fier.» Malgré ces neuf ans de calvaire, il lui

reste «l'espoir et la détermination». Ils se parlent régulièrement au téléphone, car il a accès à une cabine. «Il est très combatif. Pas pour lui : pour les enfants et moi.»

Photo Fred Stucin

[http://www.liberation.fr/monde/2015/02/13/executer-des-gens-ne-va-pas-enrayer-le-traffic\\_1202200](http://www.liberation.fr/monde/2015/02/13/executer-des-gens-ne-va-pas-enrayer-le-traffic_1202200)

---

Laurent Fabius convoque l'ambassadeur d'Indonésie pour éviter la mort de Serge Atlaoui  
AFP 17 FÉVRIER 2015 À 19:04



Laurent Fabius le 28 juillet à Paris. (Photo Kenzo Tribouillard. AFP)

Le ministre des Affaires étrangères a rappelé «la ferme opposition de la France à la peine de mort» alors que le Français Serge Atlaoui pourrait être exécuté prochainement.

Le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a convoqué ce mardi l'ambassadeur d'Indonésie en France pour lui faire part de son «extrême préoccupation» concernant la

situation de Serge Atlaoui, ressortissant français condamné à mort par la justice indonésienne, a annoncé le Quai d'Orsay.

Laurent Fabius a exprimé «la ferme opposition de la France à la peine de mort», tout en soulignant «le respect par la France de la souveraineté indonésienne». Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie pour trafic de drogue, a vu sa demande de grâce récemment rejetée et ses proches craignent sa prochaine exécution.

[http://www.liberation.fr/monde/2015/02/17/laurent-fabius-convoque-l-ambassadeur-d-indonesie-pour-eviter-la-mort-de-serge-atlaoui\\_1204617](http://www.liberation.fr/monde/2015/02/17/laurent-fabius-convoque-l-ambassadeur-d-indonesie-pour-eviter-la-mort-de-serge-atlaoui_1204617)

## LE PARISIEN

VIDEO. L'épouse de Serge Atlaoui, condamné à mort : «Nous sommes déterminés»



Sabine Atlaoui, dont le mari a été condamné à la peine capitale en Indonésie en 2007, sort du silence pour raconter son combat. Si la mise à mort de son époux était décidée, ce serait la première exécution d'un Français depuis 1981.

Propos recueillis par Gaël Lombart | 12 Févr. 2015, 10h15 | MAJ : 12 Févr. 2015, 16h25

Montreuil (Seine-Saint-Denis), mercredi. Selon son épouse Sabine, une pensée obsède Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie : qu'on vienne le chercher pour l'exécuter et qu'il n'ait pas le temps de voir ses enfants.(LP/GUILLAUME GEORGES.)

Depuis près de dix ans, un Français vit dans l'attente dans une prison indonésienne, une «épée de Damoclès» au-dessus de la tête. En 2005, Serge Atlaoui, originaire de la région de Metz, est arrêté dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy, à Tangerang, ville de la banlieue de Jakarta.

VIDEO. Indonésie : l'ultime espoir du Français condamné à mort

Alors que la justice voit en lui le cerveau de cette entreprise crapuleuse, il se défend d'être un trafiquant et affirme être parti installer des machines industrielles dans ce qu'il croyait être une usine d'acrylique. Deux années plus tard, la Cour suprême indonésienne le condamne à la peine capitale. Depuis, il clame son innocence du fond de sa cellule, loin de Paris et des caméras.

La situation s'est accélérée ces dernières semaines avec la reprise des exécutions en Indonésie. Six condamnés, parmi lesquels cinq étrangers, ont été fusillés le 18 janvier. Ce jeudi, les autorités ont annoncé avoir donné leur feu vert pour la mise à mort prochaine de deux Australiens. Le nom de Serge Atlaoui est apparu à plusieurs reprises dans les médias locaux parmi les condamnés qui pourraient être bientôt exécutés. Ce que le pouvoir indonésien a démenti, souligne son avocat, Richard Sédillot.

Le 29 janvier, le président indonésien Joko Widodo, qui fait de la lutte contre le trafic de drogue une bataille personnelle, a refusé la grâce de Serge Atlaoui. Le dernier espoir résidait dans un recours en révision de son procès, déposé mardi. « Aucun condamné n'a jamais été exécuté avant que son "PK" (recours en révision, ndlr) n'ait été étudié par les juges », explique Richard Sédillot. Toutefois, la procédure est en théorie non suspensive. Si la mise à mort de Serge Atlaoui était décidée, il s'agirait de la première exécution d'un Français depuis l'abolition de la peine de mort en France, en 1981.

Après des années de négociations discrètes entre les autorités françaises et indonésiennes, l'épouse de Serge Atlaoui, Sabine, a accepté de sortir du silence pour raconter son combat.

Comment votre mari va-t-il ?

SABINE ATLAOUI. Il est sur le qui-vive, il ne sait toujours pas ce qui va se passer. Son recours en révision de procès a été déposé mardi matin, c'est une démarche très importante qu'il fallait faire rapidement, donc il y a un espoir. Même si la situation reste toujours très inquiétante, on est content d'avoir pu déposer ce recours et on en attend beaucoup.

Combien de temps cette procédure peut-elle vous faire gagner ?

Quelques semaines ou quelques mois, tout dépend maintenant de l'évolution de ce recours. La justice suit son cours, on attend et on va rester dans cette période d'attente tout en essayant de

reprendre un peu d'énergie, parce que ces dernières semaines ont été vraiment très éprouvantes et très stressantes.

Auparavant, il y avait eu la demande de grâce. Aviez-vous fondé beaucoup d'espairs sur cette demande ?

Oui, bien sûr, c'était une procédure dont on espérait un aboutissement positif. Quand l'Indonésie a annoncé que les demandes de grâce ne seraient pas étudiées, ça a vraiment été une douche froide. Aujourd'hui, il ne nous reste que la révision de procès, ça nous place dans une situation très critique, d'urgence, surtout au vu de la politique actuelle en Indonésie sur les exécutions.

Comment votre mari a-t-il réagi en voyant plusieurs de ses codétenus partir pour le couloir de la mort ?

Il s'est attendu à ce qu'on vienne le chercher d'une minute à l'autre, lui aussi. Dans cette prison, tous les condamnés à mort sont dans la même situation : ils n'ont pas d'accès direct aux informations. Si, après la fermeture des portes des cellules, un gardien vient les chercher et les met à l'isolement, ils savent où ils vont aller, ils savent qu'ils ont 72 heures à vivre. Il y a le stress, le manque de sommeil, la peur continuelle, non seulement qu'on vienne le chercher, mais la peur aussi de ne plus revoir ses enfants, sa femme, sa famille. En 72 heures, on fait quoi ? Il me faut un jour pour me rendre avec les enfants en Indonésie. Pour aller jusqu'à Nusakambangan (ndlr, l'île où se situe sa prison), il y a encore une journée de perdue. Si on a la chance d'arriver à temps, on le verra, mais très peu de temps. Ou on arrivera juste trop tard. Depuis la reprise des exécutions, on a cette peur et on est complètement démuni aussi. Mon mari ne pense qu'à une chose : «On va venir me chercher, je n'aurai pas le temps de voir mes enfants à nouveau.»

La prison est très isolée. Est-ce que ça a été un handicap pour aller le voir autant que vous l'auriez souhaité ?

Bien sûr, la prison est très loin de Jakarta. Une fois arrivée en Indonésie, je dois attendre le lendemain matin pour prendre le train. Le trajet durant entre 8 et 10 heures, cela fait déjà deux jours de voyage. Ensuite, il faut encore attendre le lendemain, pour les visites, sachant qu'il n'y a que deux jours de visite par semaine. L'ambassade, qui est à Jakarta, et les avocats éprouvent les mêmes difficultés. Mon mari est isolé.

Est-il bien traité en prison ?

Ses conditions de détention sont correctes. Il y a peut-être un manque d'assistance médicale. Comme c'est une île, il y a un docteur pour les petits bobos, mais pour grosses urgences, c'est compliqué de transporter les détenus à l'hôpital si cela doit se faire rapidement.

Quel est son état de santé, justement ?

Mon mari a 51 ans. Il a toujours travaillé physiquement, c'est un bosseur, il travaillait du lundi au dimanche. Du jour au lendemain, il s'est arrêté de travailler, ça fait neuf ans qu'il n'a plus d'activité physique. Sa santé commence à s'en ressentir.

De partager un sort commun avec ses co-détenus, cela a-t-il créé un esprit de camaraderie ?

Bien sûr. Au sein de la prison, ils ont les portes ouvertes du matin jusqu'en fin d'après-midi. Il y a un lien entre détenus qui se forme, une vie sociale, carcérale, qui est là. Kim (Soei, néerlandais, ndlr) et Marco (Archer Cardoso Moreira, brésilien, ndlr), qui ont été exécutés en janvier, ont été dans cette prison, on les connaissait. Il n'est pas évident de voir un copain, même si l'amitié s'est créée en prison, partir se faire exécuter.

VIDEO. L'épouse de Serge Atlaoui : «La situation reste très inquiétante»

Cette incarcération est longue. Comment faites-vous pour tenir ?

Mon mari ne pense qu'à une chose, aux enfants et à moi. Et inversement, je pense à mes enfants et à lui. Il y a cet échange de forces qui est là. Même si l'on flanche, s'il y a des périodes où l'on est fatigué, mon mari va prendre le dessus. Il va me dire : «On y va, ça va aller, accroche-toi», et vice-versa. Après si on a des moments de relâchement, il ne faut pas les garder, il faut rester fort pour les enfants. On est obligé de leur montrer qu'on se bat. Si on ne se bat pas, avec quelle image vont-ils rester ? Nous sommes très fiers de nos enfants parce qu'ils ont su garder la tête haute, ils ont affronté beaucoup de situations dures, je pense que c'est à nous de les protéger. Pour les protéger, il faut que nous soyons forts et déterminés.

Vous sentez-vous soutenus par l'Etat français ? Les associations ?

C'est un soutien très important. C'est aussi une force que je puise, d'être en contact direct avec Ensemble contre la peine de mort, les avocats, les autorités françaises à Jakarta ou Paris. J'ai vraiment les informations réelles, je sais heure par heure ce qu'il se passe. Le premier

choc passé - ça dure quelque minutes - je me reprends assez vite, il faut gérer l'information, dire les choses aux enfants, à qui je parle en priorité. C'est justement parce que j'ai toute cette force qui m'entoure, les amis, que je me relève plus rapidement, je sais qu'ils sont là.

Avez-vous douté de l'innocence de votre mari ?

Non. Avant d'être arrêté, il avait prévu de faire beaucoup de déplacements. Deux mois après l'Indonésie, il devait partir au Canada. Il avait prévu de travailler sur des plateformes pétrolières. Après son départ pour l'Indonésie, il me téléphonait tous les jours. C'est la première fois que je le sentais énervé à ce point-là, jusqu'au jour où j'ai entendu une colère immense. Il m'a dit : «Je prends un billet d'avion et je rentre». C'était le vendredi. Le samedi, je ne l'ai pas eu au téléphone. Je me suis dit : «Il est dans l'avion, il est en train de rentrer». Je n'avais pas vu les informations. J'ai appris la nouvelle en allant prendre le café chez une amie. Rien que par la colère qu'il avait au téléphone, je sais qu'il est innocent, je le sais. Ensuite, bien sûr, j'ai eu des discussions avec lui. Mais je ne doute en rien. Mon mari a ce trait de caractère : il a du respect, il est sincère. S'il fait une erreur, il l'assume et s'il doit payer pour son erreur, il l'assume. Donc, je n'ai aucun doute sur sa sincérité.

Vous dites que vous avez appris son arrestation par les médias ?

Oui. Nous vivions dans un petit village. Ce jour-là, tout le monde me regardait un peu bizarrement. J'arrive chez mon amie, je plaisante (Je suis quelqu'un de gai, qui aime bien plaisanter). Elle me dit : «Ça va Sabine ?». «Oui, pourquoi ?». Là, elle a compris que je n'étais pas au courant. Elle m'a dit de rester chez elle et m'a tout raconté. Honnêtement, sur le coup, j'ai dit : «N'importe quoi». J'imaginai le voir revenir à la maison, devant la porte. J'arrive chez mon amie et elle me dit qu'il est passé à la télévision pour une histoire de trafic de drogue. On ne peut pas se rendre compte. On prend cela pour une plaisanterie, c'est vraiment une demi-heure après, en voyant les images, que je me suis écroulée. Après le gros choc, je me suis rendu compte que tout le monde le savait sauf moi. Je ne souhaite cela à personne.

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/video-l-epouse-de-serge-atlaoui-condamne-a-mort-nous-sommes-determines-12-02-2015-4527403.php>

# Indonésie : Serge Atlaoui, condamné à mort, passera devant la Cour suprême

Serge Atlaoui sera entendu par la Cour suprême après qu'un tribunal indonésien a décidé de renvoyer le dossier du Français, condamné à mort pour trafic de drogue.

01 Avril 2015, 14h39 | MAJ : 01 Avril 2015, 15h42

0

RÉAGIR

5



ARCHIVES. Serge Atlaoui lors d'une audience le 11 mars 2015 à Tangerang (Indonésie). **AFP / Romeo Gacad**

Un tribunal indonésien a décidé mercredi de renvoyer devant la Cour suprême le dossier de Serge Atlaoui, condamné à [mort](#) pour trafic de drogue. [Le Français avait sollicité un procès en révision](#) dans l'espoir d'échapper à une exécution qui pourrait être rapide.



«J'ai été condamné à mort, je ne demande pas à être libéré, mais je demande à ce que ma vie soit sauvée», a déclaré Serge Atlaoui dans une brève allocution devant le tribunal de Tangerang. Il a, pour cela, été extrait de sa prison d'une île de Java, à 400 km du tribunal. Le Français est arrivé escorté par une vingtaine de policiers armés et casqués à bord de quatre véhicule banalisés.

Serge Atlaoui, 51 ans, avait été arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy, à Tangerang, dans la banlieue de Jakarta, et condamné en 2007 à la peine capitale pour trafic de drogue. Le Français s'est toujours défendu d'être un trafiquant de drogue, affirmant qu'il n'avait fait qu'installer des machines industrielles dans ce qu'il croyait être une usine d'acrylique.

## **D'autres étrangers condamnés à mort dans cette affaire**

Serge Atlaoui avait demandé [le 11 mars devant ce même tribunal l'audition de témoins](#), afin de tenter de convaincre les [juges](#) de sa «bonne foi». Mais le tribunal avait refusé. L'avocate du Français, Nancy Yuliana, [s'est toutefois déclarée «optimiste»](#) mercredi quant à la demande de procès en révision. La date d'examen du dossier ne sera pas annoncée à l'avance par la Cour suprême, qui publiera sa décision sur son site [internet](#).

L'avocate a par ailleurs annoncé mercredi avoir déposé un recours devant le tribunal administratif de Jakarta pour contester le rejet par le président indonésien de la demande de grâce faite par Atlaoui. Outre le Français, d'autres étrangers parmi lesquels deux Australiens, ainsi que des ressortissants du Brésil, des Philippines, du Ghana et du Nigeria ont été condamnés à mort pour trafic de drogue et risquent d'être exécutés après le récent rejet de leur demande de grâce présidentielle.

Le gouvernement indonésien a promis d'attendre la fin de toutes les procédures en cours avant d'annoncer la date d'exécution et les noms des détenus sur la prochaine liste, après celle de janvier. Six condamnés à mort pour trafic de drogue, parmi lesquels cinq étrangers, avaient alors été exécutés.

<http://www.leparisien.fr/international/indonesie-serge-atlaoui-condamne-a-mort-passera-devant-la-cour-supreme-01-04-2015-4656763.php>

## LE POINT

Serge Atlaoui : un français sur le point d'être exécuté en Indonésie

Le Point - Publié le 11/02/2015 à 18:16

Condamné en 2007 à la peine capitale pour trafic de drogue, l'homme a toujours plaidé son innocence. Son épouse, apeurée, parle de "situation d'urgence".

Serge Atlaoui, 51 ans, originaire de Metz, avait été arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy, à Tangerang, ville de la banlieue de Jakarta. © Bay ISMOYO / AFP

L'épouse du Français Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie pour trafic de drogue et qui a vu sa demande de grâce récemment rejetée, a évoqué mercredi sa "peur" d'une prochaine exécution, tout en disant vouloir se "battre" pour éviter une telle issue. "Aujourd'hui, il est sur le qui-vive, derrière une porte, à se demander quand on va venir le chercher. C'est du stress, c'est du manque de sommeil, c'est la peur perpétuelle", a confié Sabine Atlaoui, lors d'une rencontre avec la presse, dans les locaux de l'association Ensemble contre la peine de mort.

Il a une "épée de Damoclès au-dessus de sa tête", qui "nous place dans une situation d'urgence". "Il a peur de ne plus revoir ses enfants, de ne plus me revoir", a poursuivi cette mère de famille, qui dit pourtant vouloir "garder espoir". Serge Atlaoui, un Français de 51 ans originaire de Metz, avait été arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy, à Tangerang, ville de la banlieue de Jakarta. Il a été condamné en 2007 à la peine capitale pour trafic de drogue. Incarcéré en Indonésie depuis dix ans, il s'est toujours défendu d'être un trafiquant, affirmant être parti dans ce pays pour une courte période, afin d'installer des machines industrielles dans ce qu'il croyait être une usine d'acrylique.

"Une famille normale" en plein cauchemar

"On était une famille normale. Je travaillais dans une chambre d'hôtel, lui travaillait du lundi au dimanche pour essayer de monter son entreprise. Et du jour au lendemain, notre vie a basculé dans un cauchemar", raconte Mme Atlaoui, convaincue de l'"innocence" de son mari. Le Français a vu récemment sa demande de grâce rejetée par le président de la République indonésienne. Son nom a été cité à plusieurs reprises dans les médias locaux parmi les étrangers condamnés à mort qui pourraient être bientôt exécutés.

Les avocats de Serge Atlaoui ont déposé mardi dernier une demande en révision du procès, auprès du tribunal de Tangerang. Cette procédure, en théorie non suspensive, s'apparente à une tentative de la dernière chance. "Nous espérons très sincèrement que la justice indonésienne acceptera de réexaminer ce dossier, car alors, c'est certain, elle sera convaincue que son rôle n'est pas du tout le rôle pour lequel il a été condamné", souligne Me Richard Sedillot. Des dizaines d'Indonésiens et d'étrangers condamnés à la peine capitale pour des affaires de stupéfiants sont dans le "couloir de la mort" en Indonésie, un pays dont la législation en la matière est l'une des plus sévères au monde.

Six condamnés, parmi lesquels cinq étrangers, ont été exécutés par balle le 18 janvier. Il s'agissait des premières exécutions depuis l'arrivée au pouvoir en octobre du président Joko Widodo. Ce dernier avait déclaré peu après sa prise de fonction qu'il n'y aurait "pas de grâce" pour les affaires de drogue. Le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, devait se rendre en Indonésie cette semaine pour plaider en faveur d'une suspension de la procédure, avant de reporter le voyage en raison de la crise ukrainienne, selon Me Sedillot.

[http://www.lepoint.fr/monde/serge-atlaoui-un-francais-sur-le-point-d-etre-execute-en-indonesie-11-02-2015-1904240\\_24.php](http://www.lepoint.fr/monde/serge-atlaoui-un-francais-sur-le-point-d-etre-execute-en-indonesie-11-02-2015-1904240_24.php)

Le Point.fr - Publié le 01/04/15 à 14h20

## **Indonésie - Serge Atlaoui : "Je demande que ma vie soit sauvée"**

**Le Français de 51 ans, qui clame son innocence, a été condamné à mort pour trafic de drogue. Son dossier a été renvoyé devant la Cour suprême.**



Escorté par une vingtaine de policiers armés et casqués à bord de véhicules banalisés, Serge Atlaoui est arrivé mercredi 1er avril au matin au tribunal de Tangerang. Romeo Gacad / AFP

Un tribunal indonésien a décidé mercredi de renvoyer devant la Cour suprême le dossier d'un Français condamné à mort pour trafic de drogue, qui a sollicité un procès en révision dans l'espoir d'échapper à une exécution qui pourrait être rapide. Serge Atlaoui, 51 ans, avait été arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy, à Tangerang, dans la banlieue de Jakarta, et condamné en 2007 à la peine capitale pour trafic de drogue. **Le Français s'est toujours défendu d'être un trafiquant de drogue**, affirmant qu'il n'avait fait qu'installer des machines industrielles dans ce qu'il croyait être une usine d'acrylique.

Extrait de sa prison sur une île de Java située à 400 kilomètres du tribunal de Tangerang où il était convoqué, Serge Atlaoui est arrivé après une douzaine d'heures de route, escorté par une vingtaine de policiers armés et casqués à bord de quatre véhicules banalisés. L'audience a duré dix minutes, le temps que les différentes parties - condamné, avocate, juges et procureur - signent le procès-verbal de la précédente audience le 11 mars, qui sera adressé à la Cour suprême. "J'ai été condamné à mort, je ne demande pas à être libéré, mais je demande que ma vie soit sauvée", a dit Atlaoui dans une courte déclaration en français devant le tribunal.

Le Français avait demandé le 11 mars devant ce même tribunal l'audition de témoins, afin de tenter de convaincre les juges de sa "bonne foi". Mais le tribunal avait refusé. L'avocate du Français, Nancy Yuliana, s'est toutefois déclarée "optimiste" mercredi quant à la demande de procès en révision. La date d'examen du dossier ne sera pas annoncée à l'avance par la Cour suprême, qui publiera sa décision sur son site internet. L'avocate a par ailleurs annoncé mercredi avoir déposé un recours devant le tribunal administratif de Jakarta pour contester le rejet par le président indonésien de la demande de grâce faite par Atlaoui.

### **D'autres étrangers condamnés à mort**

Outre le Français, d'autres étrangers parmi lesquels deux Australiens, ainsi que des ressortissants du Brésil, des Philippines, du Ghana et du Nigeria ont été condamnés à mort pour trafic de drogue et risquent d'être exécutés après le récent rejet de leur demande de grâce présidentielle.

Les deux Australiens contestent ce rejet devant le tribunal administratif de Jakarta, qui a rejeté leur demande en février. Mais leurs avocats ont déposé un nouveau recours contre cette décision et présenté leurs arguments mercredi devant le tribunal. Il rendra sa décision lundi. Un autre étranger, le Ghanéen Martin Anderson, a lui aussi demandé un procès en révision devant un tribunal de Jakarta qui a décidé mercredi de renvoyer son dossier devant la Cour suprême, selon son avocat, Casmanto Sudra.

Le gouvernement indonésien a promis d'attendre la fin de toutes les procédures en cours avant d'annoncer la date d'exécution et les noms des détenus sur la prochaine liste, après celle de janvier. Six condamnés à mort pour trafic de drogue, parmi lesquels cinq étrangers, avaient alors été exécutés.

[http://mobile.lepoint.fr/international/monde/indonesie-serge-atlaoui-je-demande-que-ma-vie-soit-sauvee-01-04-2015-1917884\\_24.php#xtref=acc\\_dir](http://mobile.lepoint.fr/international/monde/indonesie-serge-atlaoui-je-demande-que-ma-vie-soit-sauvee-01-04-2015-1917884_24.php#xtref=acc_dir)



### **Le Français condamné à mort demande une révision du procès**

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/02/10/le-francais-condamne-a-mort-demande-une-revision-du-proces>

Le 10/02/2015 à 22:17 par AFP Vu 199 fois

Le Français Serge Atlaoui, condamné à mort en 2007 pour trafic de drogue en Indonésie, a déposé mardi une demande en révision du procès devant un tribunal, a annoncé son avocat, dans ce qui apparaît comme un ultime recours.

«Nous avons déposé aujourd'hui (mardi) cette demande de révision du procès» devant un tribunal de Tangerang, ville de la banlieue de Jakarta où le Français avait été arrêté en 2005, a déclaré l'avocat, Nancy Juliana Sanjoto. Cette procédure s'apparente à une tentative de la dernière chance, après que Serge Atlaoui eut vu récemment sa demande de grâce rejetée par le président de la République indonésienne. Son nom a été cité à plusieurs reprises ces dernières semaines dans les médias locaux parmi les étrangers condamnés à mort en Indonésie, qui pourraient être exécutés prochainement.

Serge Atlaoui avait été arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy, à Tangerang, et condamné en 2007 à la peine capitale pour trafic de drogue. Incarcéré en Indonésie depuis dix ans, le Français s'est toujours défendu d'être un trafiquant de drogue, affirmant qu'il n'avait fait qu'installer des machines industrielles dans ce qu'il croyait être une usine d'acrylique. Des dizaines d'Indonésiens et d'étrangers condamnés à la peine capitale pour des affaires de stupéfiants sont dans le «couloir de la mort» en Indonésie, un pays dont la législation en la matière est l'une des plus sévères au monde.

Six condamnés, parmi lesquels cinq étrangers, ont été exécutés par balle le 18 janvier, une affaire qui a entraîné le rappel des ambassadeurs du Brésil et des Pays-Bas, dont un ressortissant de chaque pays figurait parmi les condamnés à mort. Il s'agissait des premières exécutions depuis l'arrivée au pouvoir en octobre du président Joko Widodo, surnommé

Jokowi. Il avait déclaré peu après sa prise de fonction qu'il n'y aurait «pas de grâce» pour les affaires de drogue, qui plongent l'Indonésie dans un «état d'urgence».

---

### **Dans le couloir de la mort en Indonésie : le temps presse pour le Messin Serge Atlaoui**

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/02/10/indonesie-le-temps-presse-pour-serge-atlaoui>

Le 10/02/2015 à 05:00 par Alain MORVAN. Vu 6638 fois



La situation du Messin Serge Atlaoui, dans le couloir de la mort depuis 7 ans en Indonésie pour trafic de drogue et sous la menace d'une exécution imminente, est de plus en plus délicate.

Le temps semble de plus en plus compté pour Serge Atlaoui. Après le refus de sa demande de grâce (RL du 30 janvier 2015) par le président Joko Widodo, dit Jokowi, la situation du

Messin, dans le couloir de la mort pour trafic de drogue depuis mai 2007, devient très précaire.

Alors que Laurent Fabius a renoncé hier à son déplacement de deux jours – prévu aujourd’hui et demain – dans l’archipel, pour cause de crise en Ukraine, l’avocat de Serge Atlaoui, Me Richard Sédillot se dit très « préoccupé ». Les exécutions, suspendues de 2008 à 2013, ont repris le 18 janvier 2015 et un Hollandais et un Brésilien ont été passés par les armes.

Le 2 février dernier, le défenseur de Serge Atlaoui a longuement rencontré le ministre des Affaires étrangères, et fonde beaucoup d’espoirs dans la diplomatie. « La France a toujours suivi le dossier et nous avons des arguments à faire valoir », confirme l’avocat, « dont celui qui constate que M. Atlaoui n’a eu qu’un rôle très subalterne [dans la construction d’une usine de production d’acrylique, qui s’est révélé être un labo d’ecstasy, ndlr]. Ensuite, il a été très discret et n’a jamais critiqué la justice indonésienne. Nous lui faisons toujours confiance pour qu’elle réexamine son cas ».

Un porte-parole du Quai d’Orsay estime que « [le cas de Serge Atlaoui] est suivi au plus haut niveau de l’Etat et qu’il a régulièrement bénéficié de la protection consulaire ».

Richard Sédillot a confirmé hier qu’une demande de révision de son procès, son ultime recours, allait être déposée ce lundi. Il considère que son client « n’a jamais été un vrai trafiquant ».

« Une angoisse difficile à supporter »

Sur place, le temps s’est accéléré ces derniers jours. Son nom apparaît dans plusieurs quotidiens locaux, qui publient régulièrement des listes de condamnés à mort. Certains articles évoquent même une date fatidique : le 15 février prochain.

En Lorraine, l’émotion grandit. « On garde espoir et on gardera espoir jusqu’au bout, mais on a peur », témoigne un de ses frères ».

Son épouse, Sabine, citée par France Info, aurait déjà préparé ses valises et se préparerait à retourner au plus vite en Indonésie : « Lui là-bas comme moi ici, on est dans le même état, en permanence sur le qui-vive. On s’appelle tous les jours et on a cette même peur très intense.

Une peur que les choses basculent d'une minute à l'autre. On ne sait pas ce qui peut arriver demain. Tout cela occupe le cerveau et empêche de dormir. C'est une angoisse très dure à supporter. C'est inhumain. Mais je n'ai pas le temps de m'apitoyer sur mon sort ; Je dois penser à ses deux grandes filles et aux deux enfants qu'on a ensemble. Je leur demande de garder espoir. En même temps, je leur dis qu'il faut se préparer au pire. C'est tellement difficile ».

Serge Atlaoui avait été arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy, près de Jakarta, et condamné en 2007 à la peine capitale pour trafic de drogue. Soudeur aux Pays-Bas, il avait accepté le job, rémunéré 2 000€ la semaine.

---

**AUDIO. Sabine Atlaoui "inquiète et pleine d'espoir" pour son mari Serge dans le couloir de la mort en Indonésie**

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/02/11/audio-l-appel-de-sabine-atloui-pour-son-mari-serge-dans-le-couloir-de-la-mort-en-indonesie>



Le Messin de 50 ans est dans la couloir de la mort depuis mai 2007 et sa condamnation à la peine capitale pour trafic de drogue. L'Indonésie (250 millions d'habitants) a une des législations les plus répressives dans le monde en matière de stupéfiants. La situation de Serge

Atlaoui, mis en cause pour avoir participé à la création d'un laboratoire de production d'ecstasy en 2005, est de plus en plus précaire depuis que cinq étrangers ont été exécutés dans l'archipel le 18 janvier dernier et que le président Joko Widodo a refusé la grâce de Serge Atlaoui, le 29 janvier dernier.

D'autres exécutions sont annoncées par les médias locaux dans les prochains jours. Son avocat indonésien a introduit mardi une demande de révision de son procès, son ultime recours. Dans notre journal de demain, les explications du ministère des Affaires étrangères sur le cas Atlaoui, avec l'interview de Romain Nadal, son porte-parole.

Le Républicain Lorrain a également rencontré Sabine Atlaoui cette après-midi à Paris. Elle s'inquiète pour la situation de son mari, Serge, dans le couloir de la mort en Indonésie et menacé d'être exécuté prochainement. Son entretien sera à lire dans nos éditions "papier" et numérique de jeudi.

---

### **INFO RL. Serge Atlaoui dans le couloir de la mort en Indonésie: François Hollande écrit au président Joko Widodo**

le 11/02/2015 à 12:31 par Alain MORVAN. Vu 4620 fois





PARIS, le 11 février 2015. Romain Nadal, porte-parole du ministère. Photo Alain MORVAN  
AFP

Selon nos informations, confirmées hier par le ministère des Affaires étrangères, le président de la République, François Hollande a écrit fin janvier au président Joko Widodo pour plaider la cause de Serge Atlaoui et lui demander de surseoir à son exécution.

Le Messin de 50 ans est dans la couloir de la mort depuis mai 2007 et sa condamnation à la peine capitale pour trafic de drogue.

L'Indonésie (250 millions d'habitants) a une des législations les plus répressives dans le monde en matière de stupéfiants. La situation de Serge Atlaoui, mis en cause pour avoir participé à la création d'un laboratoire de production d'ecstasy en 2005, est de plus en plus précaire depuis que cinq étrangers ont été exécutés dans l'archipel le 18 janvier dernier et que le président Joko Widodo a refusé la grâce de Serge Atlaoui, le 29 janvier dernier.

D'autres exécutions sont annoncées par les médias locaux dans les prochains jours. Son avocat indonésien a introduit mardi une demande de révision de son procès, son ultime recours. Dans notre journal de demain, les explications du ministère des Affaires étrangères sur le cas Atlaoui, avec l'interview de Romain Nadal, son porte-parole.

Alain MORVAN.

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/02/11/info-rl-serge-atlaoui-dans-le-couloir-de-la-mort-en-indonesie-francois-hollande-ecrit-au-president-joko-widodo>

---

## JUSTICE - UN MESSIN MENACÉ D'ÊTRE EXÉCUTÉ EN INDONÉSIE

Sabine Atlaoui : « Je suis sur le qui-vive, dans l'attente »

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/02/12/sabine-atlaou-i-je-suis-sur-le-qui-vive-dans-l-attente>

Le 12/02/2015 à 05:00 par Propos recueillis par Alain MORVAN. Vu 3050 fois



Son mari Serge est dans le couloir de la mort en Indonésie depuis 2007 pour trafic de drogue. Alors que l'incertitude plane sur sa possible exécution, Sabine, son épouse, se démène pour tenter de le sauver.

Rendez-vous est pris à Montreuil dans les locaux de l'association Ensemble contre la peine de mort. Sabine Atlaoui et son avocat, Me Richard Sédillot, enchaînent les entretiens avec une dizaine de médias, dont beaucoup ont suivi de longue date son combat pour éviter la peine capitale à son mari, dans le couloir de la mort en Indonésie depuis mai 2007 pour trafic de drogue.

L'Indonésie menace d'exécuter Serge. Dans quel état d'esprit êtes-vous ?

Sabine ATLAOUI : « Je suis inquiète et en même temps déterminée et pleine d'espoir. On va mener le combat jusqu'au bout. Pour la vérité. Parce que Serge n'est pas le trafiquant que la justice a vu en lui. Malgré les années qui passent, j'ai l'espoir qu'il revienne en France, avec moi et les enfants. »

Pensez-vous qu'il peut être exécuté dans les prochains jours ?

« Je ne sais pas. Personne ne sait vraiment. Un média a parlé de dimanche, du 15 février mais rien n'est sûr, confirmé. Nous avons déposé la demande pour faire réviser son procès. Cela peut prendre des mois. On va rester sur le qui-vive. Dans l'attente, dans le doute. »

Vous l'avez régulièrement au téléphone ?

« Oui, assez souvent. C'est ce qui fait qu'on garde quand même confiance, qu'on se communique mutuellement de la force l'un l'autre. On tient à deux. »

Et lui, comment vit-il ces derniers jours, la grâce refusée, les exécutions qui ont repris en janvier ?

« Il a eu peur. Il a vu deux condamnés, qu'il connaissait bien, partir et être exécutés. C'est très violent. Lui aussi est dans l'attente d'une heure à l'autre, d'un jour à l'autre. Toujours à se demander si ce n'est pas lui qui va y passer demain. »

Vous vous battez depuis neuf ans. Vous viviez à Amsterdam puis vous êtes rentrée en 2014 en Moselle, c'est cela ?

« Oui. En 2005, on menait une vie simple. Lui bossait la semaine, du lundi au vendredi, une vie banale. Moi, j'étais femme de ménage dans un hôtel. Et puis il a été arrêté. Il a fallu que je voie les images à la télé pour croire qu'il avait été pris dans un coup de filet de la police. C'est un cauchemar auquel on ne croit pas au départ. Tout a été remis en cause. Depuis, je suis dans l'action. Survivre, comprendre, se battre. Avec les avocats, la justice, le gouvernement. En 2006, son premier procès (il est condamné deux fois à la perpétuité en première instance et en appel, puis à mort par la Cour suprême, NDLR), il n'avait pas d'interprète. Il a encore des éléments à faire valoir. J'espère que la révision marchera. »

Croyez-vous que la diplomatie française peut réussir à lui éviter le peloton d'exécution ?

« Bien sûr, j'y crois. Ils me suivent depuis des années. C'est aussi un enjeu politique, la peine de mort. Et puis il y a l'ambassade sur place, à Djakarta, avec qui j'ai beaucoup de contacts. Ils sont vraiment là, avec nous. »

Quel message avez-vous envie de passer ?

« Je veux parler de mon mari, de qui il est vraiment. Dire la souffrance que tout cela engendre. Notre vie, elle est détruite, tout comme la sienne. Mais je suis déterminée, je veux parler d'amour, de détermination et d'espoir. Je veux qu'on n'oublie pas que nous sommes des humains. Que l'un d'entre eux risque peut-être le peloton d'exécution, ce qui est intolérable ! »

Propos recueillis par Alain MORVAN.

---

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/02/19/ultime-espoir-pour-le-messin-atlaoui>

### **Ultime espoir pour le Messin Atlaoui**

le 19/02/2015 à 05:00 par Alain MORVAN. Ultieme espoir pour le Messin Atlaoui

Interrogé hier dans sa prison indonésienne, le Messin Serge Atlaoui, menacé d'être exécuté pour trafic de drogue, estime qu'il a « peut-être encore une chance ».

---

---

## JUSTICE SURSIS POUR LES AUSTRALIENS

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/02/21/indonesie-repit-pour-serge-atlaoui>

Indonésie : répit pour Serge Atlaoui



Le 21/02/2015 à 05:00 par Alain MORVAN. Indonésie : répit pour Serge Atlaoui

L'Indonésie reporte de trois semaines à un mois l'exécution de deux condamnés à mort australiens. Sursis qui vaut aussi pour le Messin Serge Atlaoui.

---

## JUSTICE

**Président indonésien : pas de clémence pour le Messin Serge Atlaoui**

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/02/24/president-indonesien-pas-de-clemence-pour-le-messin-serge-atlaoui>

Le 24/02/2015 à 11:37 par Alain MORVAN. Vu 7602 fois



Le nouveau président indonésien, Joko Widodo, n'apprécie pas les tentatives d'intervention de plusieurs pays étrangers pour empêcher l'exécution de leurs ressortissants parmi les 11 condamnés à mort de l'archipel.

«La première chose que je dois dire avec fermeté est qu'il ne doit pas y avoir d'interventions concernant la peine de mort parce que l'application de la loi relève de notre droit souverain», a-t-il déclaré à des journalistes. Le président a dénoncé les appels de plusieurs dirigeants de pays étrangers, dont la France, le Brésil et les Pays-Bas.

Les avocat de Serge Atlaoui, Messin de 51 ans, dans la couloir de la mort depuis 2007 pour trafic de drogue, ont déposé un recours en révision de son procès devant la Cour suprême. La semaine dernière, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a convoqué l'ambassadeur indonésien à Paris pour lui faire part de «l'extrême préoccupation des autorités françaises concernant la situation de Serge Atlaoui, ressortissant français condamné à mort en Indonésie», a rapporté le Quai d'Orsay. Fin janvier, François Hollande avait écrit à Joko Widodo pour lui demander de surseoir à l'exécution du Lorrain, comme l'avait révélé le Républicain Lorrain.

---

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/02/25/un-tres-mauvais-signe>

« Un très mauvais signe »



le 25/02/2015 à 05:00 par Recueilli par A. M. « Un très mauvais signe »

Le directeur général de l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM), qui soutient Serge Atlaoui, ne pense pas que les dés soient jetés pour le Lorrain. Il plaide pour une initiative internationale contre le trafic de drogue.

---

JUSTICE

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/02/25/serge-atlaoui-l-indonesie-inflexible-sur-les-executions>

Serge Atlaoui : l'Indonésie inflexible sur les exécutions

Le 25/02/2015 à 05:00 par Alain MORVAN.



Serge Atlaoui : l'Indonésie inflexible sur les exécutions

Le président indonésien Joko Widodo a exigé hier que les interventions diplomatiques de la France, du Brésil ou de l'Australie cessent. Le Messin Serge Atlaoui, 51 ans, est désormais en très grand danger dans le couloir de la mort.

---

JUSTICE - MESSIN DANS LE COULOIR DE LA MORT EN INDONÉSIE

Sabine Atlaoui est à Jakarta



le 26/02/2015 à 05:00 par Alain MORVAN.

Sabine Atlaoui est à Jakarta

Sabine Atlaoui a rejoint mardi l'Indonésie avec trois de ses enfants. La situation de son mari Serge, Messin de 51 ans dans le couloir de la mort depuis mai 2007, semble critique.

---

## MESSIN DANS LE COULOIR DE LA MORT

Djakarta : l'appel de Sabine Atlaoui

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/02/27/djakarta-l-appel-de-sabine-atlaoui>

Le 27/02/2015 à 05:00 par Alain MORVAN.

L'épouse du Messin Serge Atlaoui, menacé d'être exécuté prochainement en Indonésie pour trafic de drogue, a lancé un appel hier aux autorités de Djakarta pour qu'elles entendent le recours en révision de son procès.

---

Le soudeur devenu « le chimiste »

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/04/le-soudeur-devenu-le-chimiste>

Le 04/03/2015 à 05:00

A 24 ans, Serge Atlaoui monteur-soudeur en construction métallique, quitte la Lorraine pour un emploi aux Pays-Bas, où il s'installe et fonde une

---

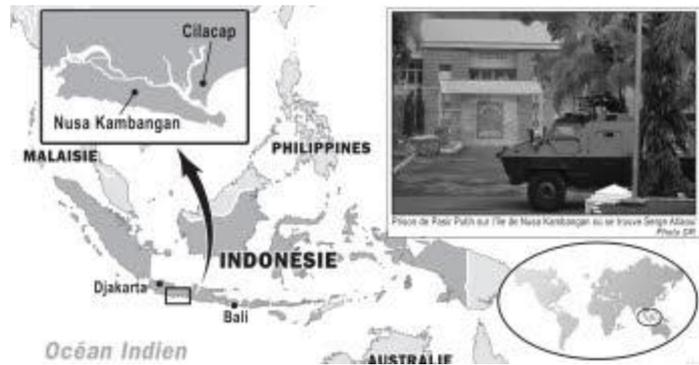
## SOCIÉTÉ LE MESSIN SERGE ATLAOUI DANS LE COULOIR DE LA MORT

Indonésie : le sinistre compte à rebours s'accélère

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/04/indonesie-le-sinistre-compte-a-rebours-s-accelere>

le 04/03/2015 à 05:00 par A. M. Indonésie : le sinistre compte à rebours s'accélère

Sabine Atlaoui a pu voir son mari Serge, hier, à la prison de Nusakambangan, alors que deux Australiens condamnés à mort comme le Lorrain, sont transférés aujourd'hui sur la même île du sud de Java, en vue de leur exécution.



---

FRISE CHRONOLOGIQUE. Atlaoui : la thérapie de choc du président Widodo

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/05/atlaoui-la-therapie-de-choc-du-president-widodo>



le 05/03/2015 à 05:00 par A. M. FRISE CHRONOLOGIQUE. Atlaoui : la thérapie de choc du président Widodo

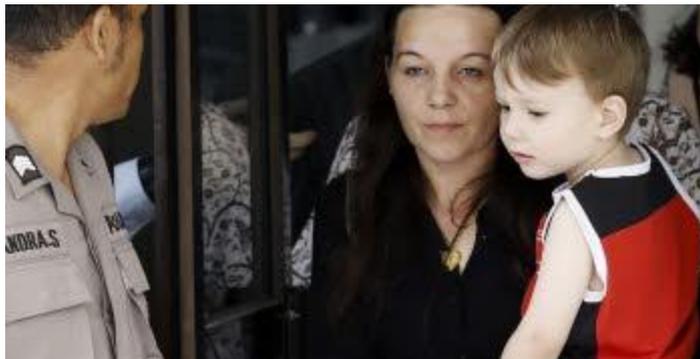
Pour les Indonésiens de la rue, le Mosellan Serge Atlaoui, comme les autres condamnés à mort pour trafic de stupéfiants, doit être exécuté. Même si leur Président exagère les ravages de la drogue dans l'archipel.

---

## SOCIÉTÉ - LE MESSIN DANS LE COULOIR DE LA MORT

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/06/serge-atlaoui-2-800-jours-dans-l-alcatraz-indonesien>

Serge Atlaoui : 2 800 jours dans l'Alcatraz indonésien



le 06/03/2015 à 05:00 par A. M. Serge Atlaoui : 2 800 jours dans l'Alcatraz indonésien

Le Messin Serge Atlaoui est détenu dans une des prisons de haute sécurité de l'île de Nusa Kambangan, depuis plus de sept ans et demi. Récit sur les pas de son épouse jusqu'au pénitencier.

---

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/10/serge-atlaoui-audience-demain>

## JUSTICE COULOIR DE LA MORT EN INDONÉSIE

Serge Atlaoui : audience demain

le 10/03/2015 à 05:00 par Alain MORVAN.

Le Messin, dans le couloir de la mort depuis 2007 en Indonésie pour trafic de drogue, demande la révision de son procès. Première audience demain.

---

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/11/serge-atlaoui-audience-de-revision-renvoyee-au-25-mars>

JUSTICE

Serge Atlaoui : audience de révision renvoyée au 25 mars

le 11/03/2015 à 11:28 Vu 2585 fois



Le tribunal de Tangerang, qui examine la demande de révision du procès de Serge Atlaoui, a renvoyé ce matin les débats au 25 mars prochain. Photo DR

Le tribunal de Tangerang, qui examine la demande de révision du procès de Serge Atlaoui, a renvoyé ce matin les débats au 25 mars prochain. Photo DR

Le tribunal de Tangerang, dans la banlieue de Jakarta, qui examine la demande de révision du procès de Serge Atlaoui, Messin dans le couloir de la mort en Indonésie depuis 2007 pour trafic de drogue, a renvoyé ce matin les débats au 25 mars prochain. Le Lorrain a redit qu'il était innocent. Il avait été arrêté avec 17 autres personnes en 2005 dans un laboratoire de

fabrication d'ecstasy. Il pensait assurer la maintenance de machines dans une usine d'acrylique.

---

JUSTICE

Atlaoui : pas d'exécution en Indonésie avant seize jours

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/12/atlaoui-pas-d-executions-avant-seize-jours>

le 12/03/2015 à 11:48 par A.M. (avec Reuters) Vu 2670 fois

Les dix étrangers condamnés à mort en Indonésie pour trafic de drogue, dont le Messin Serge Atlaoui, seront exécutés en même temps mais pas avant au moins 16 jours, le temps d'examiner leurs différents recours, a annoncé jeudi le parquet général indonésien.

"A la date d'aujourd'hui, il n'y a eu aucune modification au projet du parquet que toutes les exécutions aient lieu en une seule fois", a dit un porte-parole, Tony Spontana, en évoquant mars ou avril, après examen des différents recours déposés par certains condamnés, dont Serge Atlaoui.

L'audience du Lorrain, au cours de laquelle il défendra sa demande de révision de son procès, a été renvoyée hier au 25 mars.

Si ces recours devaient être rejetés, le gouvernement devrait encore donner un préavis de 72 heures aux autorités pénitentiaires avant que celles-ci ne procèdent aux exécutions, ce qui fait que ces dernières interviendraient au plus tôt dans 16 jours.

Hier, l'Australie a proposé de financer la détention à vie de deux de ses ressortissants, Andrew Chan et Myuran Sukumaran, menacés également par une exécution imminente.

---

## MESSIN DANS LE COULOIR DE LA MORT

Indonésie : audience difficile pour Serge Atlaoui

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/12/indonesie-audience-difficile-pour-serge-atlaoui>

le 12/03/2015 à 05:00 par Alain MORVAN. Vu 3792 fois

Serge Atlaoui lors de l'audience au tribunal de Tangerang, dans la banlieue de Djakarta. Ses avocats ont proposé au tribunal d'auditionner des témoins. La présidente Indri Murtini a rejeté la requête « en l'absence de nouvelles preuves ». Photo AFP

Le Messin Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie, n'a pas obtenu hier la possibilité de produire des témoins lors de la prochaine audience, le 25 mars, dans le cadre de sa demande de révision de son procès.

Chemise blanche, encadré par des policiers d'élite, Serge Atlaoui a comparu hier dans une petite salle bondée du tribunal de Tangerang, dans la banlieue de Djakarta. Transféré la veille de son île-prison de Nusakambangan, 400 km au sud, le Messin s'est présenté vers 10 h devant ses juges et une noria de journalistes, équipes de télévision et photographes.

Entouré par ses trois avocats, il était soutenu par ses proches, présents dans la salle, dont sa femme. Sabine Atlaoui a pris le train depuis Cilacap, l'embarcadère de la prison de son mari où elle a posé ses valises il y a quinze jours et est arrivée dans la capitale indonésienne vers 2h30 du matin.

L'audience, importante dans la perspective d'une révision de son procès – il a été condamné à mort en mai 2007 pour trafic de drogue – a été décevante.

Ses avocats ont proposé au tribunal d'auditionner des témoins, lors de la prochaine audience programmée le 25 mars, pour démontrer que le Lorrain, 51 ans, arrêté dans un laboratoire de production d'ecstasy en 2005, n'était pas un trafiquant. Interrogé brièvement, Serge Atlaoui a

lui-même redit qu'il n'était qu'un « soudeur » et prié le tribunal de lui laisser « une chance ». Il a également rappelé qu'il s'est bien comporté en prison.

Le Messin est incarcéré depuis bientôt dix ans en Indonésie, dont 2 800 jours dans le couloir de la mort.

« L'espoir, c'est le mot le plus important ! »

La présidente, Indri Murtini, n'a pas été sensible à ces arguments. Elle a rejeté la requête, « en l'absence de nouvelles preuves ». Le procureur a, lui, estimé que la Cour suprême a pris « la bonne décision » en le condamnant à mort, compte tenu « des conséquences extraordinaires de ses agissements », en référence au fléau de la consommation de drogue dans l'archipel.

« Epuisée », selon ses mots, à l'issue d'une « éprouvante journée », Sabine Atlaoui, son épouse, contactée par téléphone, balançait hier entre déception et espoir. « Ça ne s'est pas passé comme on le souhaitait. Il ne fallait pas s'attendre à des miracles, mais on espérait que le tribunal accepterait que des témoins soient entendus. Nous sommes déçus, mais il y a une autre audience dans quinze jours, nous allons garder espoir. L'espoir, c'est le mot le plus important en ce moment ! »

Richard Branson écrit à Widodo

A l'issue de l'audience du 25 mars, le dossier Atlaoui devrait être transmis à la Cour suprême, qui statuera sur la demande de révision de son procès.

Alors que de nombreux condamnés à mort menacés d'exécution imminente comme Serge Atlaoui jouent actuellement leurs derniers va-tout en justice, les démonstrations de soutien pour tenter d'infléchir la position du président Joko Widodo se multiplient.

Le milliardaire Richard Branson, patron de Virgin, a écrit au président indonésien pour lui demander de surseoir aux exécutions annoncées, en particulier celles de deux Australiens. « La mort est une punition inhumaine et particulièrement inefficace dans la lutte contre la drogue », affirme Richard Branson, impliqué de longue date dans la prévention de la toxicomanie.

Alain MORVAN.

---

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/13/atlaoui-pas-d-execution-avant-seize-jours>

Atlaoui : pas d'exécution avant seize jours

le 13/03/2015 à 05:00

Les dix étrangers condamnés à mort en Indonésie pour trafic de drogue, dont le Messin Serge Atlaoui, seront exécutés en même temps, a annoncé hier le ...

---

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/14/serge-atlaoui-l-espoir-c-est-la-difference-entre-la-vie-et-la-mort>

INTERVIEW EXCLUSIVE

AUDIO. Serge Atlaoui : « L'espoir, c'est la différence entre la vie et la mort »

le 14/03/2015 à 05:00 par Propos recueillis par Alain MORVAN. Vu 5079 fois



Serge Atlaoui, un Messin de 51 ans, est incarcéré depuis près de dix ans en Indonésie pour trafic de drogue. Photo MAXPPP

Serge Atlaoui a accordé hier au Républicain Lorrain un entretien exceptionnel depuis sa prison indonésienne (1). Le Messin de 51 ans est depuis près de huit ans dans le couloir de la mort et risque d'être exécuté prochainement.

L'audience de mercredi, qui pourrait déboucher sur la révision de votre procès, était décevante. Pourquoi ?

Serge ATLAOUI : « On m'accorde le recours, mais on ne m'autorise pas à me défendre en faisant entendre des témoins. Le « patron » [le leader de la bande avec laquelle il a été arrêté en 2005] lui, ça lui a été accordé. »

Vous avez demandé au tribunal de vous laisser une chance. C'est-à-dire ?

« Je crois que tout le monde a le droit d'avoir une seconde chance dans sa vie. C'est ce que je leur demande. Oui, j'ai demandé ma grâce et le pardon pour ce que j'ai fait, mais je ne peux pas demander le pardon pour ce dont on m'accuse, c'est différent. »

Vous maintenez que c'est seulement sur place, en 2005, que vous avez compris que votre mission n'était pas claire ?

« Oui, moi, j'avais confiance dans celui, décédé depuis de maladie, qui m'a proposé le job. J'ai installé les machines d'acrylique, mais les Chinois de la bande, je ne connaissais rien d'eux. On a tous été abasourdis quand les policiers ont sorti toute cette drogue [dont 290 kg de kétamine]. Personne n'était au courant. »

La justice indonésienne n'a pas voulu comprendre cela...

« Surtout la Cour suprême. Les juges ont changé complètement mon rôle. En première instance et en appel, ils m'avaient accordé ces circonstances. Pour la Cour suprême, je suis passé de technicien à chimiste. »

Cette étiquette de chimiste vous colle à la peau en Indonésie ?

« Oui. Depuis la Cour suprême. Lors de la reconstitution par la police, on voit bien que je ne suis qu'un ouvrier. Moi, j'ai jamais manipulé les substances chimiques. Et puis je n'étais pas très souvent là. Je restais en stand-by dans l'appartement de Djakarta et quand on avait besoin de moi, on envoyait un chauffeur me chercher. Tout ça, les témoins l'ont dit. »

Comment vivez-vous les déclarations très dures du président Widodo, qui reste très ferme sur les exécutions ?

« Oh là là, j'évite de regarder la télé... »

Sa détermination semble forte d'aller au bout du processus d'exécution...

« Oui, il l'a annoncé plusieurs fois. »

Comment le vivez-vous ? Vous y croyez encore ?

« J'irai jusqu'au bout. »

Vous profitez de votre famille, qui était à vos côtés, hier encore, dans la prison de Nusa Kambangan ?

« Ah oui, absolument. C'est seulement deux fois par semaine, mais je me contente de ça. »

Sabine, votre femme, s'accroche tous les jours au mot « espoir » ? Pour vous, ça signifie quoi ?

« L'espoir, c'est la différence entre la vie et la mort. »

Comment résistez-vous depuis bientôt huit ans dans le couloir de la mort ?

« Ça doit être un peu pareil partout. Le quotidien, quoi ! On a nos occupations, la cuisine, lire, faire du sport. Evidemment, tous ceux qui sont dans le couloir de la mort, ça leur reste dans la tête aussi. On pense qu'un jour on va venir vous chercher. Un bruit de clé dans le couloir, la nuit, et puis voilà. On sait très bien ce que ça veut dire... »

Vous connaissiez bien le Brésilien et le Hollandais exécutés le 18 janvier, n'est-ce pas ?

« Oui, je les connaissais très bien. D'un jour à l'autre, subitement [ils ont été placés à l'isolement]. C'était des gens très bien, ils se sont repentis. Ça a été très malheureux. »

Au tribunal mercredi, vous avez mis en avant votre exemplarité...

« Oui, j'ai pas bougé depuis huit ans. Au sein de la prison, j'utilise mes connaissances techniques pour qu'on ait de l'eau propre, j'ai tout remis à neuf. Je m'occupe de la maintenance, je répare les pompes, je nettoie les cuves. J'ai formé un Indonésien pour le faire. »

Avez-vous le sentiment que la France vous soutient ?

« Oui, à 100 %. Ils me soutiennent. »

Avez-vous un message pour qu'on comprenne mieux votre combat ? Vous incarnez la lutte contre la peine de mort dans le monde ?

« Ma femme s'est exprimée devant des étudiants. Beaucoup ne savaient pas que ça se passait encore comme ça dans certains pays. Si j'avais été [condamné] en France, je serais sorti de prison depuis longtemps. Les gens font ce qu'ils veulent, mais ce serait bien qu'ils se mobilisent contre la peine de mort. Je sais que certains pensent que je la mérite, d'autres non. »

Vous le dites clairement : la peine de mort ne change rien à la criminalité...

« Evidemment. Ecoutez, depuis qu'ils ont repris les exécutions [en Indonésie], ils n'arrêtent pas d'attraper des trafiquants. Tous les jours, ils en arrêtent en ce moment. »

---

<http://www.republicain-lorrain.fr/faits-divers/2015/03/16/serge-atlaoui-se-confie-au-republicain-lorrain-depuis-sa-prison-indonesienne>

VIDEO. Serge Atlaoui se confie au Républicain Lorrain depuis sa prison indonésienne

Le 16/03/2015 à 18:31 Vu 831 fois

Le Messin de 51 ans est depuis près de huit ans dans le couloir de la mort et risque d'être exécuté prochainement. Incarcéré depuis près de huit ans dans le couloir de la mort il revient sur ses doutes, ses espoirs, sa volonté de se battre jusqu'au bout pour éviter le peloton d'exécution qu'ont connu en janvier plusieurs compagnons de détention, sa vie derrière les barreaux dans l'Alcatraz indonésienne, sur l'île-prison de Nusa Kambangan, au sud de Java.

---

INFO RL

Atlaoui dans le couloir de la mort: la ville de Metz va afficher son soutien

le 18/03/2015 à 13:27 Vu 2698 fois

**ENSEMBLE SAUVONS** Ensemble contre la peine de mort

**Serge Atlaoui**  
et tous les condamnés à mort en Indonésie

**SOYONS NOMBREUX**  
LE MARDI 24 MARS À 18H  
DEVANT L'AMBASSADE D'INDONÉSIE,  
49 RUE CORTAMBERT, 75116 PARIS

fiacit ANCIENS DE PARIS fich ACAT SAVE UJA UJA MUMIA postierfortmatin LPJ mrp MUMIA

Sollicitée par les proches de Serge Atlaoui, Messin de 51 ans dans le couloir de la mort en Indonésie depuis 2007 pour trafic de drogue et qui risque d'être exécuté prochainement, et l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM), la ville de Metz va afficher le visage de Serge Atlaoui sur la façade de la mairie en signe de soutien.

Metz organisera également un rassemblement place d'Armes mardi 24 mars à 18 h, au moment même où une grande manifestation aura lieu devant l'ambassade d'Indonésie à Paris pour tenter de convaincre les autorités de l'archipel de surseoir à leur décision d'exécution imminente.

Le Messin pourrait être fusillé prochainement en compagnie d'une dizaine d'étrangers et d'indonésiens, dans le cadre d'une politique anti-drogue très dure décrétée par le président Widodo. Six condamnés, dont un Hollandais et un Brésilien, ont déjà été passés par les armes le 18 janvier dernier.

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/18/atlaoui-dans-le-couloir-de-la-mort-la-ville-de-metz-va-afficher-son-soutien>

---

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/18/mobilisation-generale-pour-sauver-serge-atlaoui>

SOCIÉTÉ - MESSIN DANS LE COULOIR DE LA MORT EN INDONÉSIE

Mobilisation générale pour sauver Serge Atlaoui

le 18/03/2015 à 05:00 par Alain MORVAN. Vu 2438 fois



Sabine Atlaoui remue ciel et terre pour sauver son mari du peloton d'exécution. Photo AFP

Tous les soutiens de Serge Atlaoui – proches, associations contre la peine de mort, ambassade de France à Djakarta – lancent des initiatives de la dernière chance pour éviter le peloton d'exécution au Messin de 51 ans.

«Aidez-moi à faire bloc autour de mon mari et le protéger [...] Toute personnalité qui souhaite le soutenir, c'est maintenant ou jamais. » Les mots de Sabine Atlaoui, sur RTL lundi, ont lancé la mobilisation générale pour sauver son mari Serge.

Le Messin de 51 ans est dans le couloir de la mort depuis mai 2007 en Indonésie et risque d'être exécuté prochainement. Le président Joko Widodo a rejeté fin janvier la demande de grâce présidentielle du Lorrain, qui tente ces jours-ci son va-tout judiciaire dans des conditions très difficiles.

Mercredi dernier, le tribunal de Tangerang a refusé que des témoins soient entendus le 25 mars lors de la prochaine audience décisive pour son recours en révision auprès de la Cour suprême. Comme il l'a déclaré au Republicain Lorrain (lire l'édition du 14 mars), « on m'accorde le recours (en révision) mais on ne m'autorise pas à me défendre en faisant entendre des témoins [...] Je crois que tout le monde a droit à une seconde chance [...] Lors

de la reconstitution par la police, on voit bien que je ne suis qu'un ouvrier, que je n'ai jamais manipulé de substances chimiques », regrettait Serge Atlaoui depuis son île-prison de Nusa Kambangan, au sud de Java.

#### Manif à Paris

Avant le rendez-vous judiciaire du 25 mars, Sabine, son épouse, installée avec armes, bagages et enfants à Cilacap, l'embarcadère pour l'île pénitentiaire, mais également l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM), lancent une grande campagne de mobilisation pour tenter d'éviter le peloton d'exécution au Messin. Après un édito de son directeur général, Raphaël Chenuil-Hazan, vendredi, l'association va développer des actions de lobbying auprès de ses réseaux, mais également à destination des politiques.

« Il n'y a plus une seule seconde à perdre. S'il y a une dernière chance pour sauver Serge Atlaoui, citoyen français condamné à mort en Indonésie, c'est maintenant [...] La mobilisation internationale – politique, médiatique et citoyenne – en soutien à Serge Atlaoui et aux autres condamnés à mort en Indonésie, s'impose urgemment. Le soutien des Etats dont des citoyens sont dans les couloirs de la mort indonésiens et la mobilisation de la société civile sont indispensables », plaide Raphaël Chenuil-Hazan.

ECPM vient de proposer aux mairies de Paris et de Metz d'installer un portrait géant de Serge Atlaoui sur leurs façades et prévoit une grande manifestation parisienne le 24 mars au soir, veille de l'audience au tribunal de Tangerang.

Hier, l'ambassadrice de France à Djakarta a repris la parole, trois semaines après une conférence commune avec Sabine Atlaoui à son arrivée dans l'archipel. « Je demande au président Widodo qu'il repousse l'exécution de Serge Atlaoui jusqu'au terme du processus judiciaire. En France, la peine de mort a été abolie en 1981. Aucun Français n'a été exécuté depuis. Le gouvernement et les citoyens soutiennent aujourd'hui Serge Atlaoui », a déclaré Corinne Breuzé.

Alain MORVAN.

---

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/19/atlaoui-vers-un-report-des-executions>

## INDONÉSIE

Atlaoui : vers un report des exécutions

le 19/03/2015 à 05:00 par Alain MORVAN.

Les étrangers condamnés à mort pour trafic de drogue en Indonésie, dont Serge Atlaoui, pourraient ne pas être exécutés avant plusieurs semaines.

---

**MOBILISATION** Metz : une manifestation ce mardi pour sauver Serge Atlaoui

Lundi 23 mars 2015 à 12:00

Vu 263 fois



Une manifestation de soutien est prévue devant l'hôtel de ville de Metz, ce mardi à 18h. Photo RL

Le Messin Serge Atlaoui, 51 ans, qui est emprisonné en Indonésie, risque d'être exécuté dans les prochaines semaines. La veille de la prochaine audience décisive, un rassemblement est organisé ce mardi 24 mars, à 18h, place d'Armes, à Metz. Au moyen d'une bâche, installée sur le fronton de l'hôtel de ville, il sera demandé à ce que Serge Atlaoui ne soit pas exécuté

<http://www.republicain-lorrain.fr/moselle/2015/03/23/metz-une-manifestation-ce-mardi-pour-sauver-serge-atlaoui>

---

## **SOCIÉTÉAUDIO. De Metz à Paris, un élan de solidarité pour Serge Atlaoui**

Aujourd'hui à 05:00 par **A Paris, Alain MORVAN.**

Vu 1230 fois



Patrick Abate, sénateur-maire de Talange, a rejoint la manifestation parisienne et improvisé un petit discours contre la peine de mort. Photo Alain MORVAN

**Une centaine de soutiens à Sabine et Serge Atlaoui se sont rassemblés hier devant l'ambassade d'Indonésie à Paris. Pour entretenir « l'espoir », devenu le mot-symbole de la mobilisation en France.**

[Les journaux lorrains contre la peine de mort](#)

«Exceptionnellement, l'ambassade d'Indonésie fermera ses portes à 15h30 aujourd'hui. »

Voilà le petit écriteau qu'on pouvait lire hier à l'entrée de la belle bâtisse cossue du XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris devant laquelle une centaine de soutiens de Serge Atlaoui ont protesté contre sa possible prochaine exécution. Dix-huit associations, qui ont rapidement dû s'éloigner de la représentation de l'archipel en France et se sont rabattues autour d'un banc, dans l'angle de la rue d'à côté, avec pancartes et banderoles. Après le crash aérien du matin qui a douché les espoirs d'obtenir un bon écho médiatique, la pluie a testé la résistance d'un petit groupe de bénévoles convaincus que le salut viendra désormais de la rue.

« Le rassemblement ici à Paris ainsi que celui de Metz sont des messages envoyés aux autorités indonésiennes que la France ne laissera pas faire. On tient à démontrer que son pays ne laissera pas tomber Serge. Et ce n'est qu'un début », affirme Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'Ensemble contre la peine de mort, initiateur du mouvement de solidarité autour des Atlaoui. Parmi les manifestants, on croise Martine, 50 ans, transie sous son parapluie, qui a rencontré Sabine Atlaoui à Djakarta par l'entremise d'une amie commune. « Je suis inquiète, car le nouveau président (Joko Widodo) veut faire des exemples avec l'application de la peine de mort. »

### **Liaison par Smartphone**

Pas de people, peu d'élus, dans la petite assemblée blottie contre le mur d'un commerce voisin pour se protéger de la pluie. Patrick Abate, le sénateur-maire de Talange devient presque l'attraction du groupe lorsqu'il monte sur le banc public pour improviser un petit discours. « J'étais en séance au Sénat et je ne me voyais pas passer une soirée tranquille sans venir ici vous montrer le soutien d'un élu de la République, d'un élu de Moselle. Serge et sa famille sont de chez moi, je les ai déjà aidés par le passé en mettant une salle à disposition pour un concert ou une soirée. Quoique quelqu'un ait fait, il ne mérite pas la mort, que les choses soient claires. Les communistes, ma famille politique, sont attachés à la dignité humaine », explique-t-il, sous les applaudissements. Enfin, la liaison se fait avec Sabine Atlaoui dont le visage apparaît sur le smartphone de Raphaël Chenuil-Hazan, qui joue les porte-parole. « Sabine prend son énergie dans votre soutien du jour, qui l'aide à avancer malgré les épreuves. Elle est épuisée malgré l'entraide entre les femmes de condamnés à mort à Djakarta. Elle vous embrasse tous. » L'échange s'achève par une requête toute symbolique de l'épouse de Serge Atlaoui : « Elle me demande que l'on crie tous le mot espoir », lance le directeur-général d'ECPM. 1, 2 et 3 et tout le monde s'élance : des « espoir, espoir » monte de la rue, à quelques dizaines de mètres de l'ambassade d'Indonésie. A 12 000 km de là, au

tribunal de Tangerang ce matin, Serge Atlaoui jouera la révision de son procès à quitte ou double.

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/25/de-metz-a-paris-un-elan-de-solidarite-pour-serge-atlaoui>

---

**MOBILISATION** AUDIO. Me Henri Leclerc sur la peine de mort: « C'est un châtiment effrayant ! »

Aujourd'hui à 05:00 par **Propos recueillis par Alain MORVAN.**

« En 1981, quand Robert Badinter, sur demande de François Mitterrand, propose une loi sur l'abrogation de la peine de mort, 63 % de Français sont favorables à son maintien.

L'important, c'est que le pourcentage s'est inversé depuis. » Photo DR  (abonnés)

Longtemps président de la Ligue des droits de l'homme, l'avocat Henri Leclerc est une des grandes voix françaises contre la peine capitale. Il appelle à traiter Serge Atlaoui, dans le couloir de la mort, comme un « frère humain ».

Votre hostilité à la peine de mort naît-elle dans le sillage de votre collaboration avec Me Albert Naud, un des précurseurs en France sur le sujet avant Robert Badinter ?

Henri LECLERC : « Oui et non. C'est vrai que j'ai été le collaborateur d'Albert Naud à 21 ans et qu'il est un des grands noms de l'abolitionnisme en France. Mais mon combat contre la peine de mort remonte à l'adolescence. J'ai toujours été contre. J'ai énormément lu sur ce sujet, j'ai toujours estimé que la peine de mort était un acte de barbarie insupportable. La nécessité d'abolir la peine de mort est une exigence universelle. Nous avons mis beaucoup de temps à ce qu'elle soit abolie en France mais aujourd'hui, il est évident qu'elle doit être universellement abolie. »

Me Naud a refusé de défendre Pierre Laval, un des plus grands collabos français, fusillé à Fresnes le 15 octobre 1945, estimant que les conditions pour le faire n'étaient pas réunies...

« Il était piégé pour défendre Pierre Laval. C'est sans doute à ce moment-là que son combat contre la peine capitale a commencé, même s'il m'a raconté – il était plutôt un homme de

droite – avoir manifesté plus jeune contre l'exécution de Sacco et Vanzetti. Lors du procès Laval, il était face à une justice dévoyée, Laval étant condamné d'avance. L'exécution de Pierre Laval a été abominable. Il s'était suicidé et, après un lavage d'estomac, le procureur général a eu ces mots odieux : "Les jours de Pierre Laval ne sont plus en danger !", avant de le traîner au poteau d'exécution. Me Naud, devant plusieurs autres exécutions qu'il n'avait pu éviter, a poursuivi son engagement jusqu'à sa mort en 1977. Robert Badinter a achevé le combat. »

Vous avez forgé votre conviction aux assises en défendant plusieurs accusés contre qui la peine de mort avait été requise, dès la fin des années 50 ?

« Oui, la première fois c'était à Lyon. Dans ma vie, j'en ai défendu cinq ou six et j'ai eu la chance qu'aucun de mes clients ne soit condamné à mort. Sinon pendant la guerre d'Algérie, mais ils ont été très rapidement graciés. »

Vous avez vécu ces attentes interminables du verdict. Vous avez raconté dans un livre cette angoisse qui vous prend...

« Oui. J'étais confronté à des réquisitions de peine de mort et celui que je défendais avait commis des actes très durs. Je n'avais qu'une chose à faire pour sa défense : dire qu'il ne fallait pas le condamner à mort. Je me souviens de ces pavés de cette assez jolie ville du Nord qu'est Saint-Omer, une angoisse effrayante qui me gagne. Mais cela n'avait encore rien à voir avec celle de mon client, figé. Je me disais : s'il est condamné à mort, on va lui couper la tête et c'est insupportable. Cette idée de la mort donnée à un homme en bonne santé, hors d'une situation de guerre, désarmé, seul entre les mains de ceux qui vont l'exécuter, c'est insupportable ! »

Vous y êtes à nouveau confronté lors de l'affaire Roman-Gentil, alors que la peine de mort a été abolie. Le Quotidien de Paris vous interroge sur l'opportunité de la rétablir, n'est-ce pas ?

« Oui, je m'en souviens très très bien. C'était Frédérique Lantiéri ( Faites entrer l'accusé sur France 2) qui m'interrogeait. J'avais dit deux choses dans cette interview : d'abord que l'idée d'un rétablissement me paraissait abominable. D'autre part, quand on me disait que Richard Roman avait avoué, je répondais que ce n'était pas pour cela qu'il était coupable. Ce fut un des axes principaux de ma défense. »

Si vous deviez expliquer à quelqu'un qui doute que le refus de la peine de mort est une valeur universelle, que diriez-vous ?

« Je dirais qu'il est impensable de donner la mort froidement à un homme qui ne présente plus de danger immédiat. Je ne discute absolument pas le fait de se protéger d'hommes dangereux. Mais ce châtement, qui consiste en la suppression d'un être humain, a quelque chose d'effrayant. Relisez Victor Hugo, c'est chez lui qu'on trouve le plus de force. »

Le rétablissement de la peine capitale mort est pourtant régulièrement brandi par l'extrême droite en France en 2015. Comment est-ce encore un sujet de débat ?

« Je crois que la peine de mort est liée à une réaction viscérale, presque animale de l'homme qui, face à la violence, ne trouve pas d'autre réponse que la violence. »

Mais personne n'a été exécuté en France depuis 1977...

« Oui mais l'abolition a toujours été le fait d'une minorité. En 1981, quand Robert Badinter, sur demande de François Mitterrand, propose une loi sur l'abrogation de la peine de mort, 63 % de Français sont favorables à son maintien. L'important, c'est que le pourcentage s'est inversé depuis. Et peu importent les efforts de l'extrême droite, c'est un point sur lequel elle n'arrive pas à faire bouger les lignes. Ensuite, la grande criminalité de sang, c'est statistique, n'a pas augmenté depuis l'abolition. Personne n'a donc jamais démontré son utilité [contre la délinquance]. Aux USA, la criminalité n'est pas plus forte dans les Etats qui l'ont abolie que dans ceux qui la maintiennent. Enfin, les conventions des droits de l'homme, dont l'abolition, dépassent les décisions des Etats. On finira par une abrogation universelle. »

En Jordanie, au Pakistan, en Indonésie, le monde vit une sorte de rebond de la peine de mort. Comment l'expliquez-vous ?

« C'est un rebond de sauvagerie. L'attrait du sang. Ces exécutions sont en plus des phénomènes spectaculaires, des décapitations au couteau, la lapidation, le fouet... tout cela flatte les bas instincts chez l'homme. On a mis des générations à les vaincre mais ceux qui le font veulent soutenir des dictatures religieuses et un système d'oppression. »

**Qu'auriez-vous à dire à Serge Atlaoui ?**

**« Je ne sais pas. Dans quelle angoisse il doit vivre ! Lui est dans le couloir de la mort depuis des années. Cela fait souffrir les gens un peu plus. Je veux lui dire la chose suivante : quoi que vous ayez fait, vous êtes un frère humain. »**

**Propos recueillis par Alain MORVAN.**

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/03/25/me-henri-leclerc-c-est-un-chatiment-effrayant>

Mobilisation autour de Serge Atlaoui, le messin condamné à mort en Indonésie

Metz - il y a 1 heure LORACTU.fr La Rédaction



Mobilisation autour de Serge Atlaoui, le messin condamné à mort en Indonésie

## SOCIÉTÉ

"Sauvez Serge": deux rassemblements d'une centaine de personnes chacun se sont tenus à Metz et Paris mardi pour appeler la France et l'Europe à se mobiliser pour Serge Atlaoui, un Messin menacé d'exécution en Indonésie pour trafic de drogue.

A Metz, plusieurs frères et sœurs du condamné, mais aussi des nièces et neveux, amis et collègues se sont rassemblés en silence devant la mairie à 18H00, avec des affichettes noires sur fond blanc proclamant "Non à la peine de mort" et des banderoles où l'on pouvait notamment lire "Sauvez Serge", a constaté l'AFP.

"La mobilisation internationale, politique, médiatique en soutien à Serge et aux autres condamnés à mort en Indonésie s'impose urgemment" car "tout peut arriver du jour au lendemain", a déclaré Nathalie Atlaoui, l'une de ses sœurs.

"Tout simplement un meurtre" pour le maire de Metz

Elle a appelé l'Etat français à continuer à "peser de tout son poids" pour sauver son frère, et a invité l'Union européenne à se mobiliser également: "Il en va de notre dignité et de nos valeurs", a-t-elle insisté. Présent au rassemblement, le maire de Metz, Dominique Gros (PS), a estimé pour sa part qu'exécuter Serge Atlaoui serait "tout simplement un meurtre".

Au même moment à Paris, une centaine de personnes se sont réunies près de l'ambassade d'Indonésie, dans le 16e arrondissement, avec le même message, à l'initiative de l'association "Ensemble contre la peine de mort", associée à une dizaine d'autres associations et ONG, a constaté une journaliste de l'AFP sur place.

Un tribunal indonésien doit se prononcer mercredi sur une demande de révision du procès de Serge Atlaoui. Mais il s'agit d'une formalité avant que le dossier ne soit transmis à la Cour suprême, qui statuera in fine.

En prison depuis 2005

Lors d'une première audience le 11 mars, le tribunal avait refusé d'auditionner des témoins susceptibles de soutenir la thèse de la défense, selon laquelle l'activité de Serge Atlaoui en Indonésie n'avait rien à voir avec la production de drogue.

Cet artisan soudeur de 51 ans, père de quatre enfants, affirme depuis le début qu'il ignorait tout du laboratoire clandestin d'ecstasy que dissimulait l'usine d'acrylique dans laquelle il travaillait dans la banlieue de Jakarta, et où il a été arrêté fin 2005.

Il a été condamné à mort en 2007 et a récemment vu sa grâce rejetée par le président Joko Widodo, soucieux de se montrer intraitable auprès de l'opinion publique sur les affaires de drogue. Six condamnés à mort, parmi lesquels cinq étrangers, ont été exécutés le 18 janvier.

(Avec AFP)

<http://loractu.fr/metz/9757-mobilisation-autour-de-serge-atlaoui-le-messin-condamne-a-mort-en-indonesie.html>

Serge Atlaoui condamné à mort en Indonésie : la dernière audience "a été bâclée et rapide"



Condamné à mort en Indonésie

Mobilisation à Metz pour sauver Serge Atlaoui



Serge Atlaoui sous escorte policière lors de son procès en appel, début mars.  
*AFP*

Publié le mardi 24 mars 2015 à 09:25

(A.F./AFP) - Le Messin Serge Atlaoui, condamné à mort pour trafic de drogue, avait comparu début mars devant un tribunal de Tangerang, dans la banlieue de Jakarta, après y avoir déposé un ultime recours dans l'espoir d'obtenir un procès en révision. Ceci après que les demandes de grâce présidentielle ont été rejetées.

Ses avocats avaient proposé au tribunal d'auditionner des témoins susceptibles de soutenir leur thèse selon laquelle l'activité du Français n'avait rien à voir avec la production de drogues dans le laboratoire clandestin où il avait été arrêté en 2005, avant d'être condamné à la peine capitale deux ans plus tard.

Le tribunal avait refusé d'entendre ces témoins, et fixé une nouvelle audience au 25 mars.

Il s'agit d'une formalité avant de transmettre le dossier à la Cour suprême. Celle-ci devra ensuite statuer sur la demande de révision du procès.

## Du soutien sur Facebook

Sur une page Facebook, son épouse Sabine appelle à la mobilisation. Sur place depuis début mars, date tant attendue pour adresser au tribunal une demande en révision du procès, elle y publie des articles de presse et publie les informations qu'elle recueille sur place, tout en appelant à la mobilisation pour tenter de sauver son mari.



Sabine Atlaoui, l'épouse de Serge Atlaoui, après une visite auprès de son mari à la prison sur l'île de Nusakambangan, Java.

*AFP*

"Aujourd'hui, j'appelle à l'aide car j'ai peur que la révision du procès n'aboutisse pas. Sans une mobilisation en France, mon mari se rapproche du peloton d'exécution. Je ne peux pas attendre sa mort. Il y a urgence!" a-t-elle posté lundi.

Les journaux lorrains se mobilisent

En écho à cet appel à l'aide, trois journaux lorrains, Le Républicain lorrain, L'Est républicain et Vosges Matin, se sont unis (sur une page Facebook nommée [Les Journaux lorrains contre la peine de mort](#)) pour "mener campagne contre cette justice sans retour, aveugle et sourde aux appels des grands pays abolitionnistes. Aucun Français n'a été exécuté légalement en

France ou dans le monde depuis 38 ans. Cette mobilisation humaine, solidaire, a pour unique but que cela dure".

D'après nos confrères du Républicain lorrain, une manifestation de soutien au Messin est prévue dans sa ville d'origine, mardi 24 mars, à 18h, place d'Armes, à Metz.

Plusieurs associations seront mobilisées au même moment, à proximité de l'ambassade d'Indonésie à Paris. ^

<http://www.wort.lu/fr/international/condamne-a-mort-en-indonesie-mobilisation-a-metz-pour-sauver-serge-atlaoui-551051a30c88b46a8ce55ffe>

---

Français condamné à mort en Indonésie

L'audience de Serge Atlaoui reportée au 1er avril



Nancy Yuliana est l'avocate du prisonnier français, Serge Atlaoui.

*AFP*

Publié le mercredi 25 mars 2015 à 09:11

(AFP) - Un tribunal indonésien examinant l'ultime recours d'un Français condamné à mort pour trafic de drogue a reporté mercredi l'audience au 1er avril, en raison de l'absence du détenu liée à un "problème de financement du transport" de la prison au tribunal.

[Serge Atlaoui, 51 ans, avait été arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy](#), à Tangerang, dans la banlieue de Jakarta, et condamné en 2007 à la peine capitale pour trafic de drogue. Le Français s'est toujours défendu d'être un trafiquant de drogue, affirmant qu'il n'avait fait qu'installer des machines industrielles dans ce qu'il croyait être une usine d'acrylique.

Atlaoui, qui sollicite un procès en révision, avait comparu le 11 mars devant un tribunal de Tangerang. Il devait s'y présenter à nouveau mercredi pour signer des documents avant le renvoi de son dossier devant la Cour suprême. Mais le Français, incarcéré dans une prison de haute sécurité sur une île à près de 400 km du tribunal, n'était pas présent.

"Il y a un problème concernant le financement du transport", a plaidé l'avocate du Français, Nancy Yuliana, sans entrer dans les détails.

L'épouse du condamné, Sabine Atlaoui, a expliqué à l'AFP qu'elle n'avait pu réunir les fonds nécessaires pour ce transport, après avoir déjà dépensé une somme importante pour le transfèrement du 11 mars: "Le montant était supérieur à celui qu'on nous avait annoncé car des policiers ont été ajoutés à l'escorte à la dernière minute, et il a fallu trouver l'argent".

"En plus de la bataille juridique, cela devient aussi une bataille financière", a-t-elle déploré.

Serge Atlaoui, qui conteste une décision de justice, doit se rendre par ses propres moyens devant la juridiction où il est convoqué, selon un porte-parole du tribunal.

Outre le Français, d'autres étrangers parmi lesquels deux Australiens, ainsi des ressortissants du Brésil, des Philippines, du Ghana et du Nigeria ont été condamnés à mort et risquent d'être exécutés prochainement, après le récent rejet de leur demande de grâce présidentielle.

Certains ont déposé des recours et le gouvernement a promis d'attendre la fin de toutes les procédures en cours avant d'annoncer la date des exécutions.

<https://www.wort.lu/fr/international/francais-condamne-a-mort-en-indonesie-l-audience-de-serge-atlaoui-reportee-au-1er-avril-55126cb70c88b46a8ce561cd>

[France-Monde](#)

**Condamné à mort en 2007 en Indonésie, le Français Serge Atlaoui joue sa dernière carte**  
PUBLIÉ LE 25/03/2015 - MIS À JOUR LE 25/03/2015 À 06:06

Nord Eclair



L'audience de révision du procès de Serge Atlaoui, un Français condamné à mort en mai 2007 en Indonésie pour trafic de drogue, se déroule ce mercredi devant la Cour suprême à Djakarta.

Ses soutiens, notamment le comité Ensemble contre la peine de mort (ECPM), ont manifesté hier, devant l'ambassade d'Indonésie à Paris et face à l'hôtel de ville de Metz, sa ville d'origine.

Serge Atlaoui, 51 ans, plaide l'ignorance. Qu'il se chargeait de la maintenance d'une machine à fabriquer de l'acrylique qui s'avéra produire de l'ecstasy. On ne se prononcera pas sur sa culpabilité mais selon les témoins de l'affaire, et notre confrère Alain Morvan du *Républicain lorrain*, qui a enquêté à Djakarta, « *la dureté de la peine est absolument disproportionnée* » avec son rôle supposé. À implication équivalente, les Indonésiens ont été condamnés de 15 à 20 ans de prison, Atlaoui à la mort.

L'audience de ce mercredi ressemble à une dernière chance, en présence de l'épouse de Serge Atlaoui et trois de ses enfants qui ont émigré en Indonésie.

### **Législation sévère et fierté indonésienne**

Le pays détient l'une des législations les plus sévères en matière de trafic de stupéfiants. Un nouveau président, Joko Widodo, a été élu en octobre. Considéré comme progressiste, il a durci sa position à l'égard des étrangers, une fois arrivé au pouvoir, sous la pression de l'opinion publique et de son propre parti. Jusqu'à l'acmé du 18 janvier : six condamnés à mort, dont cinq étrangers, ont été fusillés par un peloton d'exécution. Parmi eux, un Brésilien et un Néerlandais que Serge Atlaoui connaissait...

La mobilisation en France, la demande de clémence par François Hollande au président Widodo agacent la fierté indonésienne. « *Cette mobilisation a au moins permis que tous les recours aient été étudiés avant l'exécution, estime Alain Morvan. Les règles judiciaires sont respectées.* » Permettront-elles d'éviter l'application de la sentence ?

**Plus de 2 000 Français sont emprisonnés dans le monde, plus d'un tiers pour trafics de drogue. Un procès de quatre Français doit se dérouler en République dominicaine. On avait retrouvé 700 kg de cocaïne dans leur avion privé en 2013.**

<http://www.nordeclair.fr/france-monde/condamne-a-mort-en-2007-en-indonesie-le-francais-serge-jna0b0n678290>

## OPINION INTERNATIONALE



Asie

12H11 - mardi 24 mars 2015

### **Dossier Indonésie : non à la peine de mort pour Serge Atlaoui et 132 autres condamnés**

mardi 24 mars 2015 - 12H11

Condamné à la prison à vie pour trafic de drogue en 2005, le français Serge Atlaoui a vu sa sentence transformée en peine de mort en 2007, dans un pays où la lutte contre le trafic de drogue est un sujet majeur, et où les exécutions de condamnés à mort ont repris de plus belle ces derniers mois.

Découvrez le dossier d'Opinion Internationale sur le cas Atlaoui et sur l'évolution de la peine de mort en Asie :

- [Il faut sauver Serge Atlaoui et les condamnés à mort indonésiens](#), édito de Miguel Loinaz, Président de l'Union Internationale des Avocats
- [« Abolition de la peine de mort en Asie : le chemin reste long »](#), par Guillaume Autere
- [« Condamnation à mort du français Atlaoui : le point de vue indonésien »](#), par Dinah Abd El Aziz

Rassemblement devant l'Ambassade d'Indonésie à Paris ce mardi 24 mars à 18h

Une mobilisation appelant à sauver Serge Atlaoui et les 132 autres condamnés à mort en aura lieu à 18h ce mardi, devant l'Ambassade d'Indonésie à Paris, à l'angle de l'avenue Paul Doumert et de la rue Nicolo.

Ce rassemblement aura lieu à l'initiative de l'ONG Ensemble contre la peine de mort, en partenariat avec de nombreuses autres organisations : Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT France), Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH), Agir pour les Droits de l'Homme (ADH), Collectif Libérons Mumia, Ordre des avocats de Paris, Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT), Fédération des Associations Réflexion-Action, Prison Et Justice (FARAPEJ), Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Fédération Nationale des Unions des Jeunes Avocats (FNUJA), Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Lutte pour la justice (LPJ),

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Poster for Tomorrow. Réseau d'Alerte et d'Intervention pour les Droits de l'Homme (RAIDH), Save Innocents, Union internationale des avocats (UIA).

Soyons nombreux !

<http://www.opinion-internationale.com/dossier/dossier-indonesie-non-a-la-peine-de-mort-pour-serge-atlaoui-et-132-autres-condamnes>

---

## **EDITO / EDITORIAL**

 Asie-Pacifique / Asia-Pacific

12H11 - mardi 24 mars 2015

### **Il faut sauver Serge Atlaoui et les condamnés à mort indonésiens**

mardi 24 mars 2015 - 12H11

Je suis contre la peine de mort, contre cette barbarie.

La peine de mort n'est jamais dissuasive, ni aux Etats-Unis ni en Chine ni en Indonésie. Comme de nombreux Indonésiens et ressortissants étrangers, le Français Serge Atlaoui est menacé d'exécution d'un jour à l'autre, accusé de complicité dans un trafic de drogue.

Nous ne sommes pas ici pour donner la moindre leçon à la justice indonésienne. Nous respectons la souveraineté de l'Etat indonésien et saluons le peuple indonésien. Mais la vie d'un homme, la vie de tout homme mérite de se mobiliser lorsque la justice et les libertés fondamentales sont en cause. Et c'est le cas aujourd'hui !

Nous comprenons la lutte sans merci que les autorités indonésiennes conduisent pour éradiquer le trafic de drogue. Mais nous ne comprenons pas que les peines les plus sévères s'appliquent indistinctement à toute personne interpellée, allant de la simple possession, aux complicités techniques et logistiques jusqu'à des rôles plus significatifs. Serge Atlaoui a subi, plus qu'il n'y a pris part, une entreprise dont il ignorait manifestement les tenants et les aboutissants.

La peine de mort ne dissuadera jamais les chefs de réseaux d'orchestrer leur sordide dessein. Et quant aux personnes arrêtés, une peine sévère mais rédemptrice pourrait, plutôt qu'une mise à mort sanglante, les transformer en agents de lutte contre la drogue. En Asie du sud-est,

trop de pays « saluent » chaque année le 26 juin, la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues, par des dizaines d'exécutions. Cela a-t-il fait baisser le trafic de drogue ? La réponse est non.

Concernant Serge Atlaoui, quels sont les faits ? Serge Atlaoui a été arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy. La Cour suprême indonésienne l'a condamné à mort en 2007. Serge Atlaoui a toujours clamé son innocence. Son supérieur hiérarchique, un Indonésien, condamné à mort lui aussi, a eu droit à la révision de son procès. Pourquoi pas Serge Atlaoui ? Y a-t-il une justice discriminante pour les étrangers ?

Mercredi 11 mars 2015, au cours de l'audience qui examinait la demande en révision de son procès – ultime recours possible –, et alors que des faits nouveaux semblaient apportés par la défense, la justice indonésienne a refusé d'accepter les nouveaux témoins présentés par celle-ci, et a reporté au mercredi 25 mars 2015 l'énoncé de sa décision.

Le parquet général indonésien cite aujourd'hui le nom de Serge Atlaoui dans une liste d'étrangers condamnés à mort qui seraient exécutés prochainement. L'audience du 11 mars dernier laisse planer peu de doutes quant à la réponse judiciaire qui sera donnée à cette requête.

Si Serge Atlaoui était exécuté, cela ferait de lui le premier Français exécuté depuis Jérôme Carrein en 1977, soit depuis 38 ans.

Mais notre mobilisation ne concerne pas qu'un Français. 133 personnes sont actuellement condamnées à mort en Indonésie dont 59 pour trafic de drogue. Parmi eux, 42 sont de nationalités étrangères (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Australie, Brésil, Chine, Inde, Iran, Malaisie, Népal, Nigéria, Pakistan, Philippines, Sénégal, Zimbabwe et États-Unis).

Le 18 janvier 2015, le Président Joko Widodo avait ordonné l'exécution de six condamnés à mort : une Indonésienne, et des citoyens du Brésil, des Pays-Bas, du Vietnam, du Malawi et du Nigeria.

Nous avons écrit à l'ambassadeur d'Indonésie en France et demandé une audience.

Mobilisons-nous pour que Serge Atlaoui ne rejoigne pas cette triste liste de personnes exécutées pour rien et rappelons avec force que nous sommes opposé à la peine de mort en toutes circonstances...

<http://www.opinion-internationale.com/dossier/dossier-indonesie-non-a-la-peine-de-mort-pour-serge-atlaoui-et-132-autres-condamnes/il-faut-sauver-serge-atlaoui-et-les-condamnes-a-mort-indonesiens>

### FRANÇAIS CONDAMNÉ À MORT EN INDONÉSIE SPRINT FINAL POUR SAUVER SERGE ATLAOUI



**Serge Atlaoui à l'audience du 11 mars.**© Barcroft Media/ABACA

**Le 25 mars 2015 | Mise à jour le 25 mars 2015**

**MARIE DESNOS**

Alors que le dossier Serge Atlaoui subit de nouvelles complications -financières-, le directeur d'Ensemble contre la peine de mort (ECPM), Raphaël Chenuil-Hazan, a expliqué à Paris Match pourquoi les défenseurs du Français condamné à mort pour possession de drogue en Indonésie ont récemment changé de stratégie, passant de la patiente diplomatique aux pressions internationales, politiques et médiatique.

«Sauvez Serge.» Deux rassemblements à l'appel de 17 ONG ont réuni mardi 150-200 personnes à Paris, et plus de 200 à Metz, malgré la pluie battante, selon Ensemble contre la peine de mort (ECPM), à la veille d'une audience qui a été finalement reportée concernant le Français Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie pour trafic de drogue. D'autres manifestations ont eu lieu ailleurs en France, comme à Nancy, ou encore Montreuil. «C'est un

début», a commenté à Paris Match Raphaël Chenuil-Hazan, directeur de l'organisation abolitionniste. Il précise que le but de cette mobilisation, le message à faire passer est : «Nous continuerons jusqu'à ce que Serge Atlaoui soit sauvé.» Jusqu'à présent, la stratégie de soutien à cet artisan soudeur et père de famille était plutôt au silence, et la discrétion. Mais la défense a récemment changé de cap, «contrainte et forcée par le gouvernement indonésien», souligne Raphaël Chenuil-Hazan, qui fustige «l'autisme des autorités indonésiennes.» Auparavant, «les diplomates n'étaient pas dans une logique jusqu'au-boutiste», mais avec la reprise des exécutions, et la détermination du gouvernement d'exécuter tous les condamnés à mort actuellement écroués, et ce «quelle que soit la nature du dossier, (...) nous devons faire savoir cette réalité», tonne-t-il.



**Au total, les manifestations ont rassemblé près de 400 personnes.© ECPM**

Pour la première fois depuis 2013, six condamnés à mort, parmi lesquels cinq étrangers, ont été [exécutés le 18 janvier](#) dans le pays dont la législation est l'une des plus sévères au monde en matière de drogue. Quelques jours plus tard, le président indonésien, Joko Widodo, a rejeté les demandes de grâce de [onze condamnés à mort](#) qui seraient sur la prochaine liste pour le peloton d'exécution -dont Atlaoui et [deux Australiens-](#), pour lesquels Sydney se bat depuis.

UNE VOLONTÉ «POPULISTE»

Alors que son élection en juillet dernier avait été saluée de toute part et suscité de nombreux espoirs, «Jokowi» s'est montré inflexible en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants,

l'une de ses priorités. D'après les autorités, jusqu'à 50 jeunes Indonésiens meurent chaque jour à cause de leur consommation de substances, et l'archipel compte environ 4,5 millions de toxicomanes pour 250 millions d'habitants. Mais les défenseurs des droits de l'Homme rétorquent que ce n'est pas en tuant les malheureux prisonniers, qui ne sont souvent pas les têtes de réseaux, loin de là, qu'il résoudra ce fléau. «Malheureusement, cette volonté de les exécuter coûte que coûte est uniquement populiste, déplore Raphaël Chenuil-Hazan. (Le président) a récemment commué plusieurs peines capitales en prison dans des affaires de meurtre, mais prétend qu'il va débarrasser son pays de la drogue en réglant le problème de l'"invasion des étrangers" ? »

Au total, pas moins de 133 personnes croupissent actuellement dans les couloirs de la mort en Indonésie, dont 59 pour trafic de drogue. Parmi eux, 42 sont de nationalités étrangères (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Australie, Brésil, Chine, Inde, Iran, Malaisie, Népal, Nigéria, Pakistan, Philippines, Sénégal, Zimbabwe et les États-Unis), soit plus des deux tiers. «Que signifient ces chiffres ?», s'interroge le directeur d'ECPM. «Reflètent-ils la réalité du trafic de drogue ?» La réponse est dans la question. Mais le militant note tout de même que la plupart des étrangers écotent de la peine capitale pour «simple possession» de drogue, - comme ce Ghanéen, Martin Anderson, alias Belo, condamné en 2004 pour possession de 50 grammes d'héroïne- ou des rôles techniques mineurs.

#### «DES PRESSIONS MULTILATÉRALES»

«Notre intention n'est pas de vexer les Indonésiens, mais de leur faire comprendre que les répercussions seront néfastes et durables pour l'image du pays, insiste Raphaël Chenuil-Hazan. Si les autorités pensent que l'exécution de Serge Atlaoui n'aura pour seules conséquences que des perturbations passagères, un rappel ponctuel d'ambassadeur, elles se trompent. La question n'est pas seulement bilatérale. Leurs relations avec la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Australie et les autres pays concernés est également en jeu», jure-t-il. C'est d'ailleurs pour cela qu'outre le fait de mobiliser les députés, les défenseurs du Messin en appellent aux ministères des Affaires étrangères internationaux afin de coordonner l'action, et que «les pressions soient multilatérales».

«D'autant que le dossier de Serge Atlaoui ne mérite en aucune manière la peine de mort.» L'ouvrier a été arrêté le 11 novembre 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy, dans la province de Banten. Il s'est toujours défendu d'être un trafiquant de drogue, ou même le «chimiste» que l'accusation a décrit. Il affirme avoir été recruté pour 2000 euros la semaine afin d'installer des machines industrielles dans ce qu'il croyait être une usine d'acrylique. Il a raconté à l'AFP qu'il s'était rendu en Indonésie une première fois pendant six

semaines pour faire ce travail au noir. Confronté à des difficultés financières en France, il y est retourné une seconde fois. Quand il s'est rendu compte de la supercherie, et qu'il a voulu rebrousser chemin, il était trop tard. «En première et deuxième instance, il a été condamné à la prison à perpétuité, rappelle Raphaël Chenuil-Hazan. Ce qui était déjà un jugement sévère au vu des charges retenues contre lui –possession de drogue.» Il avait néanmoins été prononcé par une «justice sereine». Aujourd'hui, la donne a changé, selon l'activiste. «Depuis que la Cour a aggravé sa peine en 2008, il n'y a plus rien à faire.» Et de lancer : «Tout est politique dans cette histoire.»



**Sabine Atlaoui s'est provisoirement installée en Indonésie avec ses enfants pour soutenir son mari.**© Barcroft Media/ABACA

Le 11 mars, Serge Atlaoui a comparu, pour rien, puisque le tribunal a refusé d'entendre les témoins de la défense. Son épouse, Sabine, avait pourtant eu du mal à réunir l'argent nécessaire pour payer son transport de la prison au tribunal. Ce 25 mars, il devait à nouveau comparaître mais sa femme n'est pas parvenue à rassembler les fonds. «La justice a imposé qu'il soit accompagné par 21 policiers !», des frais également à leur charge, s'offusque notre interlocuteur. ECPM va d'ailleurs lancer un appel aux dons en vue de l'audience du 1<sup>er</sup> avril. Ainsi qu'une pétition. «La mobilisation internationale, politique, médiatique en soutien à Serge et aux autres condamnés à mort en Indonésie s'impose urgemment», car «tout peut arriver du jour au lendemain», a prévenu Nathalie Atlaoui, l'une des sœurs du condamné,

qui était de la manifestation mardi à Metz. Le prisonnier peut-être fusillé à tout moment, les autorités considérant qu'un condamné à mort dont le recours en grâce a été rejeté peut être exécuté malgré une demande de révision de son procès. Présent au rassemblement, le maire de Metz, Dominique Gros (PS), a estimé pour sa part qu'exécuter Serge Atlaoui serait «tout simplement un meurtre.»

<http://www.parismatch.com/Actu/International/Sprint-final-pour-sauver-Serge-Atlaoui-732578>

## FRANÇAIS CONDAMNÉ À MORT EN INDONÉSIE

### SERGE ATLAOUI, L'INSOUTENABLE INCERTITUDE



Serge Atlaoui aura fait plus de 14 heures de route aller-retour pour 10 minutes d'audience. © REUTERS/Beawiharta

Le 01 avril 2015 | Mise à jour le 01 avril 2015

#### MARIE DESNOS

Un tribunal indonésien a décidé ce mercredi 1er avril de renvoyer devant la Cour suprême le dossier de Serge Atlaoui. Son avocat, interrogé par Paris Match, s'étonne du traitement de son client.

«J'ai été condamné à mort, je ne demande pas à être libéré, mais je demande à ce que ma vie soit sauvée», a fait savoir Serge Atlaoui dans une courte déclaration devant le tribunal de Tangerang ce mercredi. Mais le Français condamné à mort pour trafic de drogue, devra encore attendre pour être fixé. Le tribunal indonésien a décidé de ne pas instruire son dossier, mais de le renvoyer devant la Cour suprême. Aucune date n'a été, ni ne sera fixée : la Cour suprême publiera seulement sa décision sur son site internet.

Elle peut le faire très rapidement, comme cela peut prendre plusieurs mois. A titre de comparaison, deux ressortissants chinois dans la même posture qu'Atlaoui attendent depuis huit mois.

Théoriquement, le prisonnier peut-être fusillé à tout moment, les autorités considérant qu'un condamné à mort dont le recours en grâce a été rejeté peut être exécuté malgré une demande de révision de son procès. Dans les faits, le gouvernement indonésien, qui commence à recevoir de nombreuses critiques internationales, s'est engagé à attendre la fin de toutes les procédures en cours avant d'annoncer la date d'exécution et les noms des détenus sur la prochaine liste, après celle de janvier. Pour la première fois depuis 2013, six condamnés à mort, parmi lesquels cinq étrangers, ont été exécutés le 18 janvier dans le pays dont la législation est l'une des plus sévères au monde en matière de drogue.

---

## LES FRAIS DE TRANSPORT À LA CHARGE DU PRISONNIER

---

Serge Atlaoui avait déposé en février sa demande en révision de son procès, un ultime recours après que son demande de grâce a été rejetée le 28 janvier par le président indonésien, Joko Widodo. L'avocate du Français en Indonésie, Nancy Yuliana, a à ce propos annoncé ce mercredi avoir déposé un recours devant le tribunal administratif de Jakarta pour contester ce rejet.

L'audience qui a eu lieu aujourd'hui, initialement prévue le 25 mars, avait dû être reportée, la défense du prisonnier n'ayant pas réussi à rassembler les fonds nécessaires pour financer son déplacement de la prison, sur une île de Java, au tribunal, à 400 kilomètres de là. Sa présence était en effet requise, alors que ces frais, y compris ceux engendrés par les 21 policiers qui ont été chargés de le suivre, sont à sa charge. Cette fois, Serge Atlaoui a bien fait les sept heures de train qui le séparent de la banlieue de Jakarta... pour une audience de 10 minutes –le temps de signer le procès-verbal de la précédente audience le 11 mars, qui sera adressé à la Cour suprême. Ce jour-là, le tribunal avait refusé d'entendre les témoins de la défense. L'avocat français du prisonnier, Me Richard Sedillot, ne comprend pas pourquoi.

---

## DEUX POIDS DEUX MESURES DANS LE TRAITEMENT DES PRÉVENUS ?

---

«Le président a dit vouloir lutter contre le trafic de stupéfiants, contre les vrais barons de la drogue. Or, le propriétaire de l'usine (dans laquelle a été arrêté son client) voit, lui, son recours examiné depuis 18 mois, ses témoins sont entendus et l'on porte la plus grande attention à son dossier», s'étonne-t-il, auprès de Paris Match. «Le dossier de Serge Atlaoui, lui, a été expédié en une audience, l'audition de ses témoins a été refusée... On peut se demander pourquoi une telle différenciation ?»

Sans critiquer directement le système, l'avocat s'agace de ce traitement. «Cela fait huit ans que je défends Serge Atlaoui, nous raconte-t-il. Nous nous sommes toujours montré discrets pour ne pas gêner la justice indonésienne. Nous n'avons émis aucune critique à l'égard des juges locaux. Nous avons fait confiance», souligne-t-il. Son client a été condamné «dans un pays étranger, dont il ne maîtrise pas la langue», baragouinant en anglais avec son avocate locale, ce qui a pu «nuire à sa défense», poursuit Me Sedillot. D'où l'importance qu'il soit rejugé sereinement, et avec toutes les cartes en mains. Le juriste conclut : «Monsieur Atlaoui a toujours confiance en la justice indonésienne. Il espère que la Cour suprême rendra une décision favorable».

---

## LA FRANCE "TRÈS CONCERNÉE"

---

Dans le cas contraire, il étudie actuellement les possibilités de recours internationaux, et est en contacts réguliers avec le Quai d'Orsay, l'ambassade et autres diplomates pour «trouver une solution». «La France est très concernée par ce dossier, assure Me Sedillot. L'exécution de Serge Atlaoui compromettrait les relations entre Paris et Jakarta, mais aussi entre l'Union européenne et l'Indonésie», prévient-il.

L'artisan soudeur et père de famille avait été arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy, dans la province de Banten. Il s'est toujours défendu

d'être un trafiquant de drogue, affirmant qu'il pensait avoir été recruté dans une usine d'acrylique, pour arrondir ses fins de mois. Mais il s'est fait piéger. En première instance, il a été condamné à la perpétuité pour possession de drogue, une peine confirmée en appel, mais aggravée en 2007 par la Cour suprême indonésienne, celle-là même qui doit se prononcer désormais... Si son avocat refuse de se prononcer sur les chances que son client a de voir sa demande aboutir, il reconnaît : «C'est un dossier très préoccupant».

***NB : L'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) lance un appel aux dons pour venir en aide à Serge Atlaoui. «En plus de la bataille juridique, nous menons aussi une bataille financière, confie Sabine Atlaoui, l'épouse du prisonnier. J'encourage vivement l'initiative d'ECPM ! Votre soutien nous redonne de l'espoir et nous permettra de continuer notre combat !» Pour participer, [cliquez ici](#).***



**APPEL AUX DONNS**  
**Je donne** 

<http://www.parismatch.com/Actu/International/Serge-Atlaoui-l-insoutenable-incertitude-737356>

Français condamné à mort en Indonésie : "Il a peur de ne pas avoir le temps de dire au revoir", dit sa femme

REPLAY INTÉGRAL - Sabine Atlaoui, femme du seul condamné à mort français dans le monde, est sortie de son silence. Elle confie qu'elle "garde espoir" malgré le contexte très difficile pour elle et sa famille.

<http://www.rtl.fr/actu/international/francais-condamne-a-mort-en-indonesie-il-a-peur-de-ne-pas-avoir-le-temps-de-dire-au-revoir-dit-sa-femme-7776493871>

---

Indonésie : Serge Atlaoui dans le couloir de la mort

REPLAY – Arrêté dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy, près de Jakarta (Indonésie) en 2005, le Français Serge Atlaoui est sur le point d'être exécuté.

<http://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/indonesie-serge-atlaoui-dans-le-couloir-de-la-mort-7776593456>

---

Indonésie : la dernière chance judiciaire de Serge Atlaoui

ÉCLAIRAGE / REPLAY - Le sort du Français condamné à mort pour trafic de drogue dépend de l'issue du recours en révision déposé par ses avocats.

**PAR [SINA MIR](#) , [LA RÉDACTION NUMÉRIQUE DE RTL](#) PUBLIÉ LE 26/02/2015 À 16:57MIS À JOUR LE 16/03/2015 À 07:23**

L'épouse de Serge Atlaoui, un Français condamné à mort en Indonésie en 2007, se trouve actuellement à Jakarta, dans l'espoir d'infléchir la position du président indonésien sur la peine à infliger à son mari. Un revirement qui apparaît de moins en moins probable, Joko Widodo ayant été élu sur sa promesse de tolérance zéro en matière de trafic de drogue.

Le président indonésien a, de plus, toujours fermé la porte à une grâce. L'opinion publique est d'ailleurs largement favorable à la peine de mort. La dernière chance de Serge Atlaoui est donc judiciaire. Ses avocats ont déposé un recours en révision accepté par la Cour suprême indonésienne.

Le président indonésien ne changera pas sa loi sous la pression internationale, ce qui ne veut pas dire que le recours ne fera pas l'objet d'une instruction très attentive par les juges Richard Sédillot, l'avocat de Serge Atlaoui

Si cette procédure n'est pas suspensive, jamais l'Indonésie n'a exécuté un condamné à mort sans aller au bout du processus. Selon Richard Sédillot, l'avocat de Serge Atlaoui, "le président indonésien ne changera pas sa loi sous la pression internationale, ce qui ne veut pas dire que le recours ne fera pas l'objet d'une instruction très attentive par les juges. Il n'a jamais été un baron de la drogue, ni un trafiquant. C'est un petit ouvrier qui s'est retrouvé mêlé involontairement à une situation qui le dépassait complètement".

La première audience de travail aura lieu dans deux semaines.

<http://www.rtl.fr/actu/international/indonesie-la-derniere-chance-judiciaire-de-serge-atlaoui-7776763284>

---

Indonésie : Serge Atlaoui transféré avant sont procès en révision

Le procès en révision de Serge Atlaoui, qui débute ce mercredi, est le dernier recours avant le peloton d'exécution



La police indonésienne prépare le transfert de Serge Atlaoui de l'île de Nujakambangan, l'"Alcatraz" indonésien, avant son procès en révision, le 10 mars 2015.

Crédit : BAY ISMOYO / AFP

PAR LA RÉDACTION NUMÉRIQUE DE RTL , AVEC AFP PUBLIÉ LE 10/03/2015 À 19:07 MIS À JOUR LE 16/03/2015 À 07:22

Partager

Condamné à mort en Indonésie pour trafic de drogue, Serge Atlaoui a été transféré ce mardi 10 mars de l'île prison de Nujakambangan, l'"Alcatraz" indonésien où il est détenu, à la veille de son procès en révision, dernier recours avant le peloton d'exécution.

Prisonnier depuis 2007, ce père de quatre enfants de 21 ans avait été arrêté deux ans auparavant dans un laboratoire clandestin de fabrication d'ecstasy, près de Jakarta. Il fait partie d'un groupe de plusieurs étrangers, dont des ressortissants d'Australie, du Brésil, des Philippines, du Ghana et du Nigeria, qui risquent d'être exécutés suite au rejet récent de leur demande de grâce présidentielle.

Le Français est sorti mardi soir, sous forte escorte policière, de l'un des centres de haute sécurité de Nusakambangan et a été emmené par ferry à Cilacap, port d'entrée de Java, selon un journaliste. Menotté, il a ensuite été transféré dans un véhicule parti en convoi sous

surveillance de la police. Un responsable de l'ambassade de France a confirmé que Serge Atlaoui avait été transféré en vue de sa comparution, prévue à partir de mercredi à Tangerang, ville industrielle située à plus de 400 km à l'ouest de Jakarta.

Ultime recours, la grâce présidentielle rejetée

Sa demande de grâce présidentielle a été rejetée en janvier par le chef de l'État indonésien, Joko Widodo, fervent partisan de la peine de mort pour les trafiquants de drogue. Le Français n'avait jamais demandé de révision de sa peine jusqu'à cette année où après l'exécution de six condamnés, dont cinq étrangers, sa famille a intenté une action en urgence. En prison depuis dix ans, il a toujours nié les accusations retenues contre lui, affirmant qu'il installait des machines industrielles dans ce qu'il croyait être une usine d'acrylique.

Son épouse a déclaré la semaine dernière qu'elle espérait que "la vérité puisse être révélée" lors de cette révision.

Le procureur général a pour sa part souligné que la grâce présidentielle était la dernière chance d'éviter le peloton, mais a aussi laissé entendre qu'il pourrait attendre l'épuisement des recours judiciaires avant l'exécution de la peine.

<http://www.rtl.fr/actu/international/indonesie-serge-atlaoui-transfere-avant-sont-proces-en-revision-7776961834>

---

Français condamné à mort en Indonésie : "Aidez-moi à faire bloc autour de mon mari et le protéger", appelle son épouse

DOCUMENT RTL / REPLAY - Serge Atlaoui attend l'issue de son procès en révision, dernier recours avant son exécution, en Indonésie. Sa femme appelle les Français à l'aide.

La page de l'émission : RTL Petit Matin

Serge Atlaoui : "Aidez-moi à faire bloc autour de mon mari et le protéger", appelle son épouse



Crédit Média : Olivier Geay

PAR OLIVIER GEAY , LA RÉDACTION NUMÉRIQUE DE RTL PUBLIÉ LE 16/03/2015  
À 07:39

Le Français Serge Atlaoui a été condamné à mort en 2007 pour trafic de drogue, en Indonésie. Ce père de famille, employé d'une usine de chimie, a toujours affirmé ignorer qu'il travaillait pour une usine de stupéfiants. Serge Atlaoui attend l'issue de son procès en révision, dernier recours avant le peloton d'exécution, après que le président Joko Widodo a refusé sa demande de grâce.

Toute personnalité qui souhaite nous soutenir, c'est maintenant ou jamais.

Sabine, son épouse

"Toute personnalité qui souhaite nous soutenir, c'est maintenant ou jamais. Pour soutenir mon époux, je demande à la population française de dire : 'Nous ne voulons pas que Serge soit exécuté'. J'ai besoin de cette médiatisation, mon mari en a besoin. On n'y arrivera pas tout seul", appelle Sabine, son épouse.

Cette dernière craint qu'une indifférence de la France ne conduise l'Indonésie à ne faire preuve d'aucune clémence : "Aidez-moi à faire bloc autour de mon mari et le protéger".

<http://www.rtl.fr/actu/international/francais-condamne-a-mort-en-indonesie-aidez-moi-a-faire-bloc-autour-de-mon-mari-et-le-protéger-appelle-son-epouse-7777013519>

---

## Un appel aux dons pour sauver la vie du Français Serge Atlaoui

REPLAY - Condamné à mort pour trafic de drogue en Indonésie, le Français Serge Atlaoui va passer devant la Cour Suprême pour sauver sa vie lors d'un procès qu'il ne peut pas assumer financièrement.



Un appel aux dons pour sauver la vie du Français Serge Atlaoui *Crédit Média : Sina Mir*  
**PAR SINA MIR , JULIEN QUELEN** PUBLIÉ LE 01/04/2015 À 18:35

*J'ai été condamné à mort, je ne demande pas à être libéré, mais je demande à ce que ma vie soit sauvée*", a-t-il récemment indiqué lors de sa dernière audition.

Enfermé dans une prison de de l'Île de Java, à plusieurs centaines de kilomètres du tribunal, **les déplacements du Français, encadré par près de 25 policiers le 11 mars dernier, sont devenus impossibles à assumer financièrement.** Mardi, à la veille d'une audience où il n'a donc pas pu se rendre faute de moyens, l'association "Ensemble contre la peine de mort" lance **un appel aux dons urgent** pour tenter de rendre possible **la révision du procès** demandée par l'avocate de Serge Atlaoui, Nancy Yuliana.

- [Cliquez ici pour faire un don](#)



Ensemble sauvons Serge Atlaoui

**APPEL AUX DONN**

**Je donne** 

<http://www.rtl.fr/actu/international/un-appel-aux-dons-pour-sauver-la-vie-du-francais-serge-atlaoui-7777199803>

20 MINUTES

BFM,

CFDT JOURNALISTE

France 3

France 24

France INFO

I-télé

L'express

L'humanité

LA CROIX

LA VOIX DU NORD

Le monde

LCI/TF1

Le parisien

Le point

Libération

LORACTU

Luxembourg Wort

Nord-Eclair

OPINION INTERNATIONALE

Paris Match

Républicain Lorrain

RTL